1987 • 1988

Canadian
Advisory Council
on the Status of Women

Conseil

Annual Report

89-05713/

Canadian Advisory Council on the Status of Women

National Office

110 O'Connor Street, 9th floor
Box 1541, Station B
Ottawa, Ontario
K1P 5R5
(613) 992-4975

Eastern Regional Office

2021 Union Avenue
Suite 875
Montreal, Quebec
H3A 2S9
(514) 283-3123

Western Regional Office

220-4th Avenue S.E., Room 270
Box 1390, Station M
Calgary, Alberta
T2P 2L6
(403) 292-6668

Field Office

269 Main Street
Suite 600
Winnipeg, Manitoba
R3C 1B2
(204) 983-3140

Graphic Design: WAWA Design

Fall 1988

The Honourable Barbara McDougall,
P.C., M.P.
Minister Responsible for the
Status of Women
House of Commons
Ottawa, Ontario
KIA OA6

Dear Minister:

I am pleased to present the fifteenth Annual Report of the Canadian Advisory Council on the Status of Women. It provides the details of the Council's activities and expenditures for the fiscal year 1987-88.

Yours sincerely,

Sylvia Gold

Sylvia Gold
President

Table of Contents

3 **President's Letter**

6 **Background, Mandate, Composition, and Role**

7 **Members of the Council**

14 **Council Meetings and Committees**

15 **Recommendations**

21 **Issues Tracking**

26 **Council Affairs**
National Office
Western Offices
Eastern Office
Council Members

33 **Operational Units of the Council**
Research Section
Public Affairs Section
Publications Section
Administration Section

37 **Publications**

40 **Women's Meetings and Conferences**
National Symposium on Women and Power
Federal/Provincial/Territorial Advisory Councils
Presidents' Meetings
Women's Groups Using Council Offices

43 **Listing of Meetings and Published Documents**
CACSW Meetings
Federal/Provincial/Territorial Advisory Councils
Presidents' Meetings
National Symposium on Women and Power
Published Documents
Media Releases

45 **Financial Statement**

President's Letter

I am especially pleased to present the 1987-88 annual report of the Canadian Advisory Council on the Status of Women as the Council celebrates its 15th anniversary this year. As I review the Council's work and achievements over the past 15 years, I am particularly proud of this past year's exceptionally productive output: three new books, eight background papers, and four briefs on issues ranging from the Meech Lake Accord, family violence, to tax reform.

The goal of the Advisory Council, by mandate and intention, has always been to speak out on issues of importance to women. Our words are based on our research, coupled with our individual experiences and augmented by what we hear from women through our many meetings, consultations, letters, visits, and personal contacts. Over the years, in print and in speech, our voices have informed and educated the public on many issues, such as pensions for homemakers, wife battering, child care, and the contribution of women who work in agriculture.

Have we made progress? It depends on how you look at it. As judged from a historical perspective, the answer clearly is yes. The Canadian public is much more aware of the issues. The lack of adequate pensions for women, the high incidence of wife battering, the penalties faced by women resulting

from unequal treatment in the work force, and the need for quality child care are undoubtedly understood better than they were 15 years ago. As these issues have been put on the public agenda through the concerted efforts of the Advisory Council and women's groups, the federal government has responded with efforts to recognize and address the needs.

However, general increased public awareness is small comfort to the elderly woman with only the Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement to live on, who has no pension that recognizes her work in the home or any part-time work she may have done in the labour force. Similarly, limited services are available to victims of wife abuse or sexual assault, but these services are underfinanced and are stretched beyond their capacity. They are not available in sufficient numbers in all communities.

We have succeeded in our efforts to persuade Canadian society to recognize injustice against women, to promote programs to redress the errors of the past, and to use the power of legislation to bring about needed changes. Equality for women — one of the pillars on which our social, economic, and legal rights must rest — is now an accepted goal in Canada. As part of the dynamic women's movement in this country, the Canadian Advisory Council on the Status of Women can claim credit in speaking out and helping to put the issues on the public agenda. The work has begun but will not be completed until all the problems are resolved and women in Canada are secure in their equality with men.

The Council's assessment of issues and women's progress has forced us to ask why progress is slow, and where the roadblocks lie. May I suggest three solutions: one, many more women must be in decision-making positions;

two, women must become familiar with the process of legislative change; three, we must analyse the assumptions that underlie the laws and rules that govern our lives. Let me elaborate.

Women are penalized by our absence from the tables where policy questions are debated, discussed, and decided. We ask ourselves: If women made social policy would we still be debating whether a woman who has devoted herself to unpaid work in the home, for part or all of her working life, has the right to an income which allows her to live above the poverty line with dignity in her retirement years?

Would we have to go to human rights tribunals or the courts to prove our right to equal pay for work of equal value — indeed, would the pay scales of men and women be discriminatory to begin with — if women determined economic and employment policy?

Would women have had to fight for the inclusion of equality provisions in the Charter of Rights and Freedoms? Would women have to be ever vigilant in defending the Charter if women were and always had been equal participants in constitutional discussions?

These questions lead us to assert that we must work toward getting more women elected to municipal, provincial/territorial, and federal governments. We must also work to place women on school boards, commissions, boards of directors, and other policy-making bodies. When women can speak in numbers at decision-making tables, issues of importance to women are likely to get on the public agenda and be dealt with responsively. Just talk to women about pensions, child-care experiences, being victimized by violence, or fighting career impediments in the workplace. Women need no convincing about the meaning and significance of the issues.

On the second point, let us look at the relevance of understanding the process of legislative change for women.

A significant example which concerned women in Canada this year was the process of constitutional change in which women's voices were not heard. Our study of the 1987 amendment to the Constitution, called the Meech Lake Accord, drew us into an examination of how constitutional documents are created. We recalled the 1981-82 struggle by women to bring women's interests into the Charter, the most recent major constitutional document. No women have ever participated in the bargaining processes that resulted in a constitutional compact or deal, in the past or in the present. In the future, how do we ensure that women are full participants in constitution-building?

We are fortunate to have women in Canada who are constitutional experts to help us in our study. Further, women are eager to comprehend the way in which the Meech Lake Accord came about, and to learn from this how we can become involved in a meaningful way in future constitutional compacts. This is crucial because First Ministers' meetings will occur annually if the Accord is passed by all provincial legislatures. (At the time of writing, all but two had done so.)

The third point arises from the analysis and planning Council members do in determining the research topics and questions to be addressed in our work. As we ask questions pertaining to women's experiences and aspirations, we find that the past research from which we seek insight, theoretical frameworks, facts, and information gives us only partial guidance. In part, this is because the research hypotheses of the past — and indeed the present — were based primarily on the male experience and the needs and outlook of men.

On questions of social and economic policy, the accepted assumptions included such givens as the dependence of women on men. This financial and physical dependence led to the presumption that such protection was the norm. This assumption flies in the face of reality. Throughout history, women

have contributed in paid and unpaid labour to the economic well-being of the family; women have always been alert to the safety and security needs of their children and family members; girls and women could not always feel secure in the custody of men.

Research based on assumptions of women's dependency has led to the formulation and passage of significant pieces of legislation, such as laws governing marriage, divorce, property, income tax, employment standards, and so on. As we question the assumptions underlying these laws, we are challenging fundamental aspects of the status quo. However, it is only through this challenge that we open our thoughts to justice and equality for women and men.

One example illustrating this point is the Council's examination of the income tax system. Our first finding was how historically the Canadian income tax system has failed to recognize the realities of the lives of women in Canada. We looked, for example, at the finance department's increasing use of the marital unit of taxation in the *Income Tax Act* as the basis for the spousal (or married) tax exemptions. This provision is discriminatory because it reinforces the economic dependency of wives on their husbands and does not recognize that, in 1988, most families in Canada are two-income earning families and that women, on average, contribute 40 per cent to the family income.

A more overtly discriminatory provision of the Act is the use of alimony and maintenance payments for child support. The recipient of these payments, usually the mother, must include these payments in her income and be taxed on them. The ex-spouse who makes the payments, usually the father, is allowed to deduct these payments from his income tax. A much fairer provision would be to split child-care costs between the spouses in proportion to their expenditures or as agreed upon in the separation or divorce agreement. This one example highlights the critical need for women's experiences to be an integral part of the policy analysis for all issues.

We have a growing body of research and literature from women writers, scientists, and lawyers of the past and present to help us in our quest for information, facts, and theoretical frameworks to pursue our work. The Advisory Council will continue to foster thought-provoking documents which contribute to our understanding of the meaning for women of being excluded from the drafting of laws or of being considered only as dependent on men and incapable of independent thought and decision-making.

The CACSW has completed another productive year, meeting the challenge of its mandate to advise the federal government on issues of importance to women and to inform and educate the public on these issues. On this fifteenth anniversary we celebrate the achievements of women everywhere in the interests of a better Canadian society, and look forward to cooperation and working together to achieve further progress in the future.

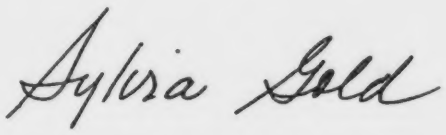

Sylvia Gold

Background, Mandate, Composition, and Role

Background

In its report tabled on December 7, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order-in-Council PC 1976-781, which stipulates that the CACSW is considered to be:

" (i) an agent of Her Majesty in right of Canada; and

(ii) a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act."

Mandate

The CACSW mandate is twofold:

" (a) to bring before the government and the public matters of interest and concern to women; and

(b) to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate".

Composition

The Council is composed of a maximum of 27 part-time members appointed by the federal Cabinet, through Orders-in-Council, for a term of three years. Members are appointed so that the Council collectively represents the regional, cultural, occupational, and ethnic diversity of Canada as well as both official languages. The president and the two vice-presidents representing the Eastern and Western Regions of the country respectively, are full-time members. The CACSW Executive Committee includes the president, the two vice-presidents, and two other members (one anglophone, one francophone) elected by the Council for a one-year term.

Role

The function of the Council is to represent as fully as possible the concerns, values, and aspirations of all women in Canada.

Council members ensure a continuing liaison with women's organizations in their provinces or territories, maintain the CACSW research agenda, and formulate and adopt Council recommendations on a wide range of issues aimed at improving the status of women. As an agency operating at arm's length from the government, the Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women, thus allowing the Council to maintain a voice within Parliament while retaining its right to publish without ministerial consent.

Members of the Council

President

Sylvia Gold, President of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, has been active in the fields of education and women's rights for many years.

Born in Montreal, Ms. Gold earned her B.A. (1967) and M.A. (1981) from McGill University. A teacher by profession, she taught at the elementary and secondary school levels for nine years. At the time of her appointment to the Advisory Council, she was on sabbatical leave completing her course work towards a doctoral degree in educational administration at the Ontario Institute for Studies in Education. She became Executive Assistant to the Montreal Teachers' Association in 1971 and was Director of Professional Development Services for the Canadian Teachers' Federation (CTF) from 1975 to 1985. In addition to her work on curricula, special needs students, multiculturalism, and other education issues, her responsibilities included the Federation's Status of Women program. Her work within the program focussed on research and publications on non-sexist curricula and school practices; improved career opportunities for women in education; and concern for social issues such as child care, pornography, and the elimination of sexual harassment in the workplace.

Since Ms. Gold's appointment as President of the CACSW in April 1985, she has focussed on a wide range of issues that affect the status of women in Canada. These include wife battering, child care, employment equity, labour adjustment programs, pay equity, pensions, pornography, unemployment insurance, broadcasting, and taxation as well as the unique concerns of affected groups such as Native women, adolescent women, immigrant women, and women in agriculture. Ms. Gold has travelled across the country, meeting with key representatives of women's groups and speaking to a wide variety of audiences. She has brought their concerns to the attention of the federal government through meetings with Cabinet ministers as well as Council submissions to parliamentary task forces and committees.

In the 1986-87 academic year, Ms. Gold was a member of a three-person External Review Committee named by the Canadian Association of University Teachers to study the structure and functioning of the Association.

In September 1987, Ms. Gold was named Auxiliary Professor in the Department of Administration and Policy Studies in Education of McGill University.

Throughout her career, Ms. Gold's involvement in feminist issues has demonstrated her commitment to equality and the rights of women.

Western Vice-President

Patricia J. Cooper was named Western Vice-President in September 1985, after serving as a member of the Council between 1982 and 1985. She is active in the fields of education, public relations, media communications, and women's rights. Her commitment to improving the status of women has been demonstrated through her involvement in numerous volunteer organizations whose purpose is the advancement of women.

Ms. Cooper specialized in International Affairs at Lewis and Clark College in Portland, Oregon, and graduated with a B.A. in History from the University of Alberta, followed by a secondary school teaching certificate from Lakehead University in Ontario.

She taught for several years as a secondary school teacher in both Thunder Bay and Winnipeg. Ms. Cooper also served as a public relations consultant for a number of organizations in Winnipeg before becoming a radio producer and news reporter as well as the host of a weekly television show.

Ms. Cooper has been active in her respective communities in a number of areas. She has served on the Board of Directors of the Winnipeg YWCA, the Calgary YWCA (served as President in 1982-83), and the YWCA of Canada (1985). She is a founding member of the Women's Legal Education and Action Fund (LEAF) and of LEAF (Alberta) where she is currently Vice-Chair.

Over the past decade, Ms. Cooper has served on a number of boards: the Elizabeth Fry Society, the Junior League, and the United Way in Winnipeg; the Alberta Heritage Endowment Society, Alberta Women for Constitutional Change, and the Coalition Against Pornography in Calgary. She has served as President of the Calgary Association of Voluntary Agencies, as an appointed member of the City of Calgary Task Force on Pornography, and on the editorial board of the book *Women, the Law and the Economy* for the Faculty of Law, University of Calgary.

In the past year, Ms. Cooper has served as an executive member on the board of directors of the Canadian Research Institute for Law and the Family; as a member of the Senate, the University of Calgary; and on the Board of Directors of the United Way of Calgary. She is also an appointed member of the Canadian Jobs Strategy Local Advisory Council for Calgary and of the Work Force Analysis Advisory Committee to the City of Calgary. She chairs the Employment/ Unemployment Sub-Committee for the Calgary Chamber of Commerce.

Ms. Cooper has written and presented numerous position papers on social, economic, and legal issues to municipal, provincial, and federal levels of government.

Eastern Vice-President

Clarisse Codère was named Eastern Vice-President in June 1986 for a three-year term, after being a member of the Council for two years and serving on the Executive Committee in 1986.

A graduate of the University of Sherbrooke in social sciences and psychology, Ms. Codère worked as a teacher and later became involved in adult education, health, social and economic matters, and the status of women.

From 1974 to 1976, Ms. Codère was director of the Office de la famille in Sherbrooke. She then spent six years in charge of the Centre éducatif de la femme, which was set up by Fer de lance, a co-operative agency uniting the education institutions in the Eastern Townships. During the same period, the ministère de l'Éducation du Québec appointed her to a two-year term as director of "Action-femmes", a joint France-Quebec project. From 1982 to 1986, Ms. Codère was general manager of the Centre d'aiguillage de l'Estrie, an organization designed to facilitate women's entry into the labour market.

At the same time, she served on the Comité de développement des programmes of the social service department at the University of Sherbrooke, as well as on the university's Conseil de l'Éducation permanente. She was also president of the Fondation du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul in Sherbrooke.

Ms. Codère founded the Clubs d'épargne-femmes in 1980 and the Société de développement des Clubs d'épargne-femmes in 1982, for which she received a citation from the Girardin-Vaillancourt Foundation. She became more active in the region's economic life by serving on the Board of Governors of the Sherbrooke Chamber of Commerce. In 1986, she became a member of Canada Employment and Immigration's National Innovations Advisory Committee.

For her work in improving the status of women, Ms. Codère was named woman of the year for 1984 at the Montreal Salon de la femme, and person of the month by the Sherbrooke Chamber of Commerce that same year. She is currently a member of the Montreal Chamber of Commerce, the Fédération des femmes du Québec, the Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique, the Canadian Club, and the Corporation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Members of the Council

***Monique Bernard**, a partner in a poultry and grain operation in Mont-Saint-Hilaire, Quebec, and administrator for the Union des producteurs agricoles in Rouville, is founding president of the Association des femmes collaboratrices, an association working for the recognition of the economic value of work done by women in family business ventures.

Myriam Berthoz Bernstein, owner of Corporate Travel Consultants CTC Inc., is secretary-treasurer of the René Cassin Foundation for human rights; for 27 years, she has combined her work as a homemaker, consultant to small business, and volunteer with Montreal multicultural groups, the synagogue, and school committees.

Jacqueline Bissonnette-Dulude, of Montreal, is a graduate of the Faculty of Law of the University of Montreal; president and managing director of the West-End Company Inc., she was also in charge of fundraising for the Canadian Cancer Society for the Vaudreuil region for many years.

***Erminie Cohen**, a working partner in Hoffman's Ltd., Saint John, New Brunswick, is the founder and a director of Saint John Women for Action, a former member of the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women, a director of the Women's Resource Centre YWCA, and a trustee of the Saint John Public Library.

***Shanon Cooper**, a homemaker in Mayo, Yukon Territory, and vice-president of Lansing Enterprises Ltd., is a former teacher and is actively involved in community and volunteer projects with young people.

Lynda Costello, Manager, Compensation and Benefits, for Suncor Inc. Oil Sands Group, Fort McMurray, Alberta, is past president of the local Business and Professional Women's Club, served on the Keyano College Founding Board of Governors (1978-83), and was Director of Food, Accommodation and Registration for the 1985 Alberta Summer Games.

Jo-Ann Cugnet, a former psychiatric nurse and businesswoman, is a Saskatchewan lawyer, a founding member of North Battleford's Network, and director of the local United Way.

Héleyne d'Aigle, of Edmundston, New Brunswick, began her career in education and later counselled women and then penitentiary inmates; a community activist and journalist, interviewer, and program host on community radio, she is a founding member of Réseau des Femmes du Madawaska, and writes "Relief féminin", a weekly column in the provincial French newspaper.

Members of the Council

Edith Daly, a teacher-librarian in Montague Consolidated School in Prince Edward Island, is a member of the P.E.I. School Library Association and a tutor with the Laubach Literacy Council of Canada in the Kings' County Branch.

Johanne Denis, a lawyer with the firm of Cloutier, Turgeon, Bernatchez & Associates in Quebec City, is a member of the Association des femmes d'affaires du Québec and a founding member of the Association des avocats et avocates de défense au Tribunal de la jeunesse, and has taught an adult education course for high school dropouts.

Emma Duncan-Kerr, Director of Public Relations at la Société canadienne de métaux Reynolds Limitée, is a vice-president of the Chamber of Commerce and Industry of Baie-Comeau, an active member of le Centre émersion, of the Association des femmes de carrière, and of the Regroupement des femmes de la Côte-Nord, and member of the CACSW Executive Committee for 1987-88.

Lawrie M. Edinboro, a behavioural counsellor with the Kent County Board of Education, Chatham, Ontario, is President of the Children's Aid Society, County of Kent and a member of the Chatham Public Library Board of Trustees.

Barbara Fisher, a businesswoman and manager of a community-based investment corporation for small businesses in Kincardine, Ontario, serves with the Grey Bruce Industrial Training Committee as the chairperson of the Training Subcommittee, is a director of the Chamber of Commerce, an ex-officio representative on the board of the area's economic development corporation, and served as a municipal reeve and councillor for nine years.

Margaret Fortier Delisle, mayor of Sillery and member of the executive committee of la Communauté urbaine de Québec, is a member of the National Administration Board of United Way Canada and is the newly-elected president of Centraide Québec.

***Marthe Gill**, head of pre-school programs in native communities in French-speaking Quebec until her retirement, is a founding member of the Ouiatchouan Native Museum, and an active member of and resource person for native women's associations in Canada.

***Alison Hinchey**, a senior citizen, is a community volunteer worker in New Waterford, Nova Scotia.

Darlene Hincks, a councillor for the City of Regina and a businesswoman, is a member of the Board of Governors of the Regina General Hospital, the Regina Planning Commission, and various volunteer organizations.

Veronica Mae Johnson, an educator with the Protestant School Board of Greater Montreal, the Chair of the West Island Black Community Association for two years and active in its education, sports, recreation and youth programs, is now working with adolescent mothers.

***Monica Matte**, of Montreal, founder of the "Nouveau Départ" program designed to help women between the ages of 35 and 55 achieve social integration, is a member of Canadian Human Rights Commission hearing tribunals, a former commissioner of the Quebec Human Rights Commission, and was a member of the CACSW Executive Committee for 1986.

JoAn Lynch Maurer, Human Resources Consultant with John Fleury and Associates in Vancouver, specializing in career transition counselling, is a past president of the Vancouver YWCA and was a delegate to the International Status of Women Forum in Nairobi in 1985.

Robert J. McGavin, Vice-President, Public Affairs, at the Toronto Dominion Bank, is a member of the Governing Council of the University of Toronto, and is on the board of directors for Junior Achievement, the National Ballet of Canada, Toronto General Hospital, and the Canadian Olympic Association.

Linda Oliver, Regulatory Affairs Supervisor with Maritime Telegraph and Telephone Company Ltd., is a commissioner of the Halifax-Dartmouth Port Commission, member of the Local Advisory Council (Canadian Jobs Strategy), and a member and past chair of the Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women.

Jane Pepino, a lawyer with the firm of Aird and Berlis in Toronto, is president of the Metro Toronto Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC), Vice-Chair of the Metropolitan Toronto Board of Commissioners of Police, a director of Metro Toronto United Way, and was a member of the CACSW Executive Committee for 1986-87.

Marie Daurice Perron, of Hodgson, Manitoba, is administrator of the Business Learning Opportunity Program (a job entry program for Native students) and has been involved in the development and delivery of programs and services to Native peoples for more than 15 years; she is executive director of Aboriginal Women of Manitoba Inc., national treasurer of the Native Women's Association of Canada, and past provincial director of the Manitoba Métis Women's Alliance.

Cécile Rémillard-Beaudry, a Manitoba teacher, is a member of the board of directors of Réseau (a Franco-Manitoban women's political organization), Pluri-elles, the Saint-Boniface Diocesan Committee on the role of women in the church, and was a member of the CACSW Executive Committee for 1986-87.

Agnes Richard, a senior English teacher at St. Paul's High School and member of the Gander Status of Women Council, is currently chair of the Newfoundland Public Libraries Board; she has served as provincial President of the Women's Institutes of Newfoundland and Labrador and has been actively involved in education, advancement of women, and community and rural development.

Margaret (Peggy) Ritcey, a former nurse in Riverport, Nova Scotia, is actively involved in community and volunteer projects with women, the Girl Guide movement, and her church; she also served a three-year term as a CACSW member from 1979-81.

Margaret Strongitharm, an alderwoman for the City of Nanaimo, is director for the Regional District of Nanaimo, immediate past-president of the Canadian Federation of University Women, and past chair of the British Columbia Human Rights Commission.

Margaret Taylor, of Belleville, Ontario, has combined extensive national volunteer assignments with 40 years of homemaking; as a speaker, writer, and board member, she has been a champion of equal rights for women in church vocations.

Ann Tweddle, Co-ordinator of the Alberta Council of Women's Shelters, is a public representative on the Alberta Association of Registered Nurses Council, active with the United Way of Edmonton, and a member of the CACSW Executive Committee for 1987-88.

Eva Voisey, past-president of the Inuit Women's Association of Canada, was the first woman mayor elected in the Keewatin Region; a former settlement counsellor and government liaison worker, she has been active in health, environmental, and social issues.

* Term ended or member resigned during the course of the year

Council Meetings and Committees

Four meetings of the full Council were held during the year: three in Ottawa and one in Saint John, New Brunswick. At the June meeting in Ottawa, Ken Battle, Director of the National Council of Welfare, spoke on the principles underlying Finance Minister Michael Wilson's proposed tax changes. In September, Mayor Elsie Wayne was a special guest at the Saint John meeting, where a public forum led by the President and the two Vice-Presidents focussed on family violence, tax reform, and the CACSW's recommendations on the Meech Lake Accord. At the December meeting, the Honourable Barbara McDougall, Minister Responsible for the Status of Women, spoke on child-care services, pornography (Bill C-54), the Constitution, and free trade. At the one-day meeting in March prior to the Council's Symposium on Women and Power, members welcomed Kristin Halldorsdottir, a member of Iceland's Women's Alliance, and discussed a variety of issues and proposed recommendations.

At each Council meeting, members of the three issue-oriented committees — Legal Status, Social Development, and Economic Development — meet to define priority issues, undertake research, and develop recommendations. They also have discussions with invited representatives of groups and researchers in the fields of study that are of interest to the Council. Such in-depth analysis is crucial in assisting Council members in developing policy recommendations and thus fulfilling the CACSW's mandate of advising the federal government on issues concerning the status of women.

Recommendations

Tax Reform

September 1987

Whereas the tax system is not neutral in its effects on family decision-making;

the CACSW recommends

1. that a full investigation of the influence that the tax system has on family decisions be undertaken by the federal government through a provision such as a Task Force;
2. that the federal government continue its reform of the tax system with special emphasis on eliminating inequalities between men and women which are inherent in the system.

Free Trade

September 1987

I

Whereas

- many women in Canada are employed in the labour-intensive industries which are most vulnerable to trade liberalization;
- least competitive industries need to adapt most to trade liberalization to survive;

the CACSW recommends

1. that all tariff and non-tariff barriers to trade which are going to be eliminated be reduced gradually;
2. that the phase-out period be as much as ten years for the least competitive, most labour-intensive industries which tend to employ disproportionate numbers of women.

II

Whereas

- the Macdonald Commission stated that: "Commissioners are certain that an extensive adjustment assistance program will be needed as an integral part of any free trade arrangement, both to assist factors of production (capital and labour) leaving declining industries and to promote their rapid absorption into expanding sectors";
- government funding of federal labour market programs has been reduced by 23 per cent from $2.2 billion in 1984-85 to $1.7 billion in 1987-88;
- existing labour market programs do not serve female workers' needs as well as they serve male workers' needs;
- the Canadian Jobs Strategy eligibility requirements do not include workers who have been laid off recently as a result of plant closures or technological change;
- the labour adjustment mechanism designed to accompany a free trade agreement will be based on predictions from economic models;

the CACSW recommends that any labour adjustment program designed to accompany a free trade agreement

(a) be designed to accommodate the unique needs of female workers;

(b) have eligibility criteria designed to include all workers displaced from industries as a result of trade liberalization adjustments;

(c) be generous, flexible and easily accessible to all workers;

(d) not be limited to the effects predicted by an economic model but be open to all affected workers;

(e) not stop at offering retraining programs, but also offer funds to help relocate;

(f) offer child care services or assistance in finding and paying for child care services for displaced workers entering retraining programs;

(g) be monitored in an ongoing way with feedback from the public and special interest groups, and be able to adapt to expressed needs;

(h) use non-sexist methodologies and employ women who are knowledgeable about women's issues in its design, implementation and monitoring phases.

III

Whereas the potential growth sectors resulting from trade liberalization are expected to be in capital-intensive industries that employ few women;

the CACSW recommends that these industries be monitored to ensure that job opportunities exist and continue to exist for women at all levels.

IV

Whereas Canadian society has many elements which go beyond the confines of the world of commerce, and are of great importance to the Canadian way of life;

the CACSW recommends that the federal government make an unbreakable commitment to the Canadian public that pressures stemming from trade liberalization in the commercial sector not be allowed to erode any existing social or cultural programs, including but not limited to policies and legislation covering: working conditions, equal pay, employment equity, unionization, health care, unemployment insurance, pensions, Canadian content in broadcasting, and levels of Canadian ownership of radio and television stations and publishing companies.

V

The CACSW recommends that any free trade agreement made with the United States be a flexible tool that does not prohibit future protectionist measures for industries as the need arises.

Meech Lake Agreement

September 1987

I

Whereas

- there has been little, if any, opportunity for meaningful public consultation on the proposed 1987 constitutional amendments;
- the Council believes that constitutional amendments — which change the very documents underpinning our society — require more, not less, democratic input;
- Canadians are entitled to assess these constitutional amendments with the benefit of the considered opinions and reasons of politicians, policy-makers, and the more "distanced" views of individuals and organizations;
- the "mothers" of Confederation must also be present to ensure that their concerns are taken into account;

the CACSW recommends

1. that as a matter of first priority, the public hearings conducted by the Special Joint Committee on the 1987 Constitution Accord be extended to ensure the widest possible public advice and consultation on the implications of the Meech Lake Agreement;
2. that the Special Joint Committee invite the federal government to encourage all provincial governments to organize public hearings on the implications of the Meech Lake Agreement.

II

Whereas

- the drafting of the Meech Lake Agreement and/or the subsequent decision of the Supreme Court of Canada in a Reference re an Act to Amend the Education Act (June 25, 1987) potentially lay the foundation for legal arguments which would undercut women's Charter-based equality guarantees;
- the Council believes that the women of Canada are not prepared to tolerate risk in the constitutional grounding of their equality guarantees;

the CACSW recommends that the 1987 Constitution Amendment be amended as follows:

A. *Section 1 of the Constitution Amendment, 1987 is amended as follows:*

   1. *The Constitution Act, 1867 is amended by adding thereto, immediately after section 1 thereof, the following section:*

   2. *(1) The Constitution of Canada shall be interpreted in a manner consistent with ...*

      (c) The Canadian Charter of Rights and Freedoms and section 35 of the Constitution Act, 1982 and class 24 of section 91 of the Constitution Act, 1867.

B. *Section 3 of the Constitution Amendment, 1987 is amended by deleting subclause 95B.(3).*

C. *Section 16 of the Constitution Amendment, 1987 is deleted.*

III

Whereas

- the language of section 7 of the 1987 Constitution Amendment is unclear and ambiguous;
- federal and provincial premiers have publicly offered differing interpretations of the meaning and intent of section 7 of the Meech Lake Agreement;
- the ambiguity of section 7 may constrain the development of national shared-cost programs of equal access and quality to all Canadians, for example, in areas such as child care, post-secondary education, the development or renewal of community infrastructures, etc.;
- women are a large consumer group with respect to national shared-cost programs such as medicare, extended health care, social assistance, child care, assistance to the elderly, etc., and the ability of women to make other contributions to society may be a direct function of the support these programs provide;

the CACSW recommends

1. that section 7 of the 1987 Constitution Amendment be amended to ensure that it contains wording which clearly permits the federal government to attach conditions entitling Canadians to comparable access to and quality of services established by national shared-cost programs and which will enable the specific needs of women to be taken into account;
2. that section 7 of the 1987 Constitution Amendment be amended to include a clear statement applying section 36 and other relevant provisions of the Constitution Act 1982 to national shared-cost programs established under the 1987 Amendments.

IV

Whereas

- Canada's constitution is more than a simple legal document; it sets out the framework for decision-making and power in Canada through institutions such as the Supreme Court of Canada, the Senate, the House of Commons, the provinces and territories, and, as a result of the Meech Lake Agreement, a new process of annual First Ministers' Conferences;
- historically, women have not been and are not yet participants in these fundamental processes;
- women's experiences are not taken into account in our decision-making and power structures;

the CACSW strongly urges the federal government and all those charged with safeguarding democratic process in Canada to take every step to ensure that, in the exercise of political responsibility and prerogative, the women of Canada are provided with a meaningful opportunity to contribute at all stages of the political and legal constitutional decision-making process.

V

Whereas

- every effort must be made to find a method of amending the Constitution without re-opening the discussions on the Meech Lake Agreement in a way which endangers Quebec's entry into the Constitution;
- all Council members are adamant that the Meech Lake Agreement not be re-opened and thereby endanger Quebec's entry into the Constitution;
- the Council has a duty to assert the interests of all women in Canada in the Constitution;
- all women in Canada must be able to express their opinions on the Meech Lake Agreement and be aware of all the implications of that Agreement;

the CACSW recommends that the federal government, through the Secretary of State, hold a constitutional conference to bring together Canadian women, and that the said constitutional conference be held in Ottawa.

VI

Whereas a period of up to three years has been provided for ratification of the Agreement;

the CACSW recommends that the federal government direct a reference to the Supreme Court of Canada on whether the Charter of Rights and Freedoms is detrimentally affected by the Meech Lake Agreement, under three conditions;

(a) that the federal government direct a reference to the Supreme Court as soon as possible;

(b) that the CACSW be consulted on the drafting of the reference;

(c) that the federal government support giving the CACSW standing at the hearing.

Wife Battering

September 1987

I Definition

Whereas one million women in Canada are battered each year and there are devastating physical, psychological and financial costs, both direct and indirect, to the women, the children in the family, the batterer and to society as a whole;

the CACSW recommends the following definition of wife battering:

> Wife battering is the loss of dignity, control and safety as well as the feeling of powerlessness and entrapment experienced by all women who are direct victims of ongoing or repeated physical, psychological, economic, sexual and/or verbal violence, or who are subjected to persistent threats or the witnessing of such violence against their children, other relatives, friends, cherished possessions and/or partners.

II Shelters for Battered Women and Their Children

Whereas

- an estimated one million women each year are battered by their partners;
- the 264 shelters across Canada in 1985 were not sufficient to meet the needs of women and their children;
- approximately one woman is turned away for every woman admitted to a transition house;

the CACSW recommends that the federal government seek to double the number of transition homes in Canada immediately so that no woman and her children are turned away.

Whereas the current per diem funding model for transition houses is tied to a shelter and crisis-oriented model that fails to recognize and support the diversity of services provided by transition house workers;

the CACSW recommends

1. that the federal government, in conjunction with provincial and territorial ministers of social services, discuss and plan the implementation of a sustaining funding model based on five-year operating grants;
2. that funding allow for a revision of salary scales to make them commensurate with qualifications and experience;
3. that the development of a new funding base be designed to eliminate funding discrepancies within and between provinces and territories;
4. that security of funding for transition houses is to be a pre-condition of federal, provincial/territorial and municipal governments before any action is taken on other family violence-related programs and services.

Whereas the lack of interim housing or second-stage housing, as it is sometimes called, is a major deterrent for women trying to regain control of their lives;

the CACSW recommends that the federal government ensure that Canada Mortgage and Housing Corporation provide funds that are specifically targetted for second-stage housing in order for women and their children to re-establish themselves.

III Programs for Children and Adolescents

Whereas

- more than 42,000 women stayed in crisis shelters in 1985 and brought with them 55,000 children, half of whom were under five years of age;
- an equal number of women and children sought shelter but had to be turned away because of lack of space;
- few funds exist for services such as child care and counselling;

the CACSW recommends

1. that adequate funding be provided for child care coordinators to meet the needs of children in transition houses;
2. that training and counselling programs for children be established for all transition house workers, and that the level of remuneration paid to those workers be increased to reflect their responsibilities and skills.

Whereas

- the Council is particularly concerned about the plight of the many children in transition homes who have also been the victims of family violence;
- many of these children blame themselves for the violence;
- 50 per cent of the transition homes provide programs for children who are withdrawn, suicidal or violent;

the CACSW recommends that the federal and provincial governments establish special family aid programs for these troubled children.

IV Improving the Response of the Criminal Justice System

Whereas battering must be recognized as a crime and be a major focus in crime prevention and victim assistance initiatives;

the CACSW recommends

1. that the Federal Minister of Justice and the Solicitor General undertake a comprehensive national evaluation of police charges and policies to determine whether they are uniformly applied in all communities across Canada;
2. that the federal departments should examine the effect of charging policies on battered women, the batterers and their children; and on the responsiveness of the criminal justice system, especially with regard to the issuing of peace bonds and restraining orders;
3. that legal aid and compensation for criminal injuries be more responsive to the needs of battered women and children;
4. that the departments of Justice and Solicitor General establish support teams to assist women and children in their dealings with the criminal justice system, including accompanying them to court, as well as providing coordination between social, health and financial services for women who have been battered;
5. that the federal departments of Justice and Solicitor General, in conjunction with provincial governments, ensure that training concerning wife battering be available to all judges, Crown attorneys, lawyers and all law enforcement officers and agencies, and ensure that this training is adequate to promote the sensitive treatment of battered women and their children by the criminal justice system;
6. that the departments of Justice and Solicitor General encourage all law enforcement agencies to develop effective statistical reporting systems on spousal and child assault cases.

V Programs for Batterers

Whereas counselling for men who batter is a component of services and programs aimed at the prevention of battering in our communities;

the CACSW recommends

1. that the federal government make new funds available for treatment programs for men who batter. It must be emphasized, however, that no money used for such programs be diverted from essential programs for battered women and children;
2. that the respective federal government departments undertake a comprehensive evaluation of all existing programs for men who batter, to assess the usefulness and long-term effectiveness of these programs and especially those programs used as alternative sentencing tools by judges.

VI Women who are Doubly Isolated

Whereas

- there are many women who face even greater obstacles in trying to deal with wife battering, especially women living in rural or isolated areas, aboriginal, immigrant, visible minority, teenage, older women and women with disabilities as well as women living on military bases;
- many women in shelters often face language or cultural barriers;

the CACSW recommends

1. that the federal government provide, where appropriate, shelters and/or support services which are designed to meet the special needs of rural, isolated, aboriginal, immigrant, visible minority, teenage, older women and women with disabilities as well as women living on military bases;
2. that the federal government provide special funds to shelters for the provision of services to women facing cultural or language barriers, including hiring translators and those proficient in sign language, as needed, to help workers communicate with women who speak neither of Canada's official languages.

Wife Battering

December 1987

I Prevention

Whereas a major solution to the devastating problem of wife battering is a commitment by all levels of government to develop a multi-faceted campaign to prevent this tragedy from occurring;

the CACSW recommends that the federal government establish a department to coordinate the various programs (thus maximizing their effectiveness and efficiency) and to assist coordination with the provinces.

II Programs for Children and Adolescents

The CACSW recommends that funds be provided for the training of professionals in the criminal justice, health, education, recreation, social service and child welfare services to help workers identify and respond to children living in violent homes, whether or not these children are physically abused themselves.

III Women who are Doubly Isolated

Whereas the Council is concerned that the needs of those women who are doubly isolated are not being met;

the CACSW recommends that when designing programs and services, the federal government consult with the various communities of women as well as the transition houses.

IV Public Education

Whereas public education is an essential component of a preventive approach to battering;

the CACSW recommends

1. that a curriculum kit on the prevention of family violence be developed for incorporation into programs in professional schools of medicine, nursing, social work and public health, law, psychology and education;
2. that the federal government commission a series of television ads, in the form of public service announcements, on services available for the victims and the batterers;
3. that the federal government sponsor a national conference, followed by a series of local workshops, on the role that self-help and mutual aid groups can play in supporting victims of family violence, and the role of neighbourhood drop-in centres for information and referral to existing services;
4. that the federal government sponsor a meeting of provincial/territorial associations of transition houses and of provincial government representatives in appropriate departments to develop a common information collection form which would facilitate the collection and sharing of wife battering data. This form would be compatible with those used in the criminal justice system, in hospitals and in social service agencies.

V Community Support

Whereas

- in each community across Canada, a number of service organizations (legal, social, medical, financial) become involved in family violence cases, thus illustrating a need to strengthen cooperation among providers;
- in today's society a large majority of families, especially single-parent families and families in crisis, do not have family members nearby to give them support;

the CACSW recommends

1. that the federal government encourage the creation of multi-agency resource centres where women can receive advice, support, counselling and referrals on issues of battering;
2. that the federal government encourage the establishment of a Community Coordinating Committee on Family Violence in every community where there is a transition house. In establishing these committees, the federal government should examine closely and consult with the Battered Women's Advocacy Centre (BWAC) of London, Ontario.

Free Trade and Pornography

December 1987

Whereas

- 85 per cent of pornography in Canada is imported from the United States;
- pornography is a systemic and systematic practice of exploitation and subordination based on sex which differentially harms women and their opportunities for equality in Canadian society, as well as children and their right to protection;
- Canadian society has attempted to control and deter the pornography industry through tariff and non-tariff barriers such as the criminal law, customs tariffs, film and video review mechanisms, postal regulations, broadcasting and communications, licensing procedures and regulations, human rights codes, municipal by-laws, etc.;
- the U.S. pornography industry would benefit from a liberalized trade arrangement which permits an unimpeded flow of this material into Canada;

the CACSW advises the federal government that, in keeping with its national and international obligations to eliminate discrimination against women, a free trade agreement entered into with the United States must preserve and maintain Canada's right and obligations, present and future, to control and deter pornography, regardless of its origin.

Pregnancy and Child Care Benefits

March 1988

Whereas

- pregnant women have specific and distinct needs relating to pregnancy and childbirth, and the child care responsibilities of parents are separate from and additional to the pregnant woman's needs;
- the Unemployment Insurance (UI) Act has recognized this distinction by providing pregnancy benefits to biological mothers for their own pregnancy and childbirth needs, and "parental" benefits to adoptive parents for their newly acquired child care responsibilities;
- this distinction is further supported by the Canada Labour Code, which provides women with a statutory right to 17 weeks of maternity leave, followed by a further 24 weeks, available to either parent, to care for a newborn or newly adopted child;
- the UI Act continues to discriminate against biological parents by failing to recognize that they, together with adoptive parents, have income replacement needs during the period surrounding newly acquired child care responsibilities;
- equality principles set out in the Canadian Charter of Rights and Freedoms guarantee that women will not be further disadvantaged by government legislation and/or practices, and these principles protect positive measures designed to alleviate the conditions of disadvantage;
- any changes to the UI Act to extend parental benefits must be in keeping with the equality measures outlined above by respecting the different income replacement needs of pregnant women and biological and adoptive parents, and by ensuring that any such measures must not result in a reduction of benefits currently available to the biological mother;

the CACSW recommends

1. that benefits for the purposes of child care, currently available to adoptive parents under section 32 of the UI Act, be extended to all new parents, biological or adoptive, for a period of at least 24 weeks, to be taken by either parent or shared between them at their discretion.
2. that benefits available to parents for the purposes of child care under section 32 of the UI Act must be additional to and separate from pregnancy benefits, currently available under section 30 of the UI Act, which apply only to a pregnant woman in recognition of her unique needs related to pregnancy and childbirth.

Reproductive Health

March 1988

Whereas

- the Supreme Court of Canada struck down section 251 (abortion) of the Criminal Code on January 28, 1988;
- access to reproductive health services, including abortion, is inequitable across the country;

the CACSW adopts the following reproductive health principles:

1. Reproductive choice is an equality issue. In our society, women become pregnant, and bear and raise children under conditions of inequality. Partial remedies for these inequities include: increased child care facilities; economic self-sufficiency for women; research to develop safe methods of contraception; access to a full range of reproductive health services; development of information, resources and services to support family planning and birth control; sex education; and access to abortion.
2. A pregnant woman has the right to determine the best medical treatment for herself or the foetus she is carrying, in consultation with advisors of her choice and without threat of third party intervention or obstruction. No woman should be penalized for making a decision which she believes furthers her physical and mental health, the health of her children, the health of her family as a whole, or the health of any foetus she is carrying.
3. A pregnant woman who has made the decision to have an abortion should have access to abortion services at the earliest opportunity, and should not be forced into a late term abortion or denied access altogether by reason of obstructive diagnostic procedures and practices, financial impediments, geographic location or legal or quasi-legal proceedings. Reproductive health services and abortion must be available to women equitably throughout Canada, and funded completely by provincial health insurance plans, in keeping with the principles of universality, accessibility and comprehensiveness as stated in the Canada Health Act.
4. The Criminal Code and provincial regulation of medical standards and practitioners continue to provide adequate protection against malpractice and unqualified practitioners, and to ensure that the best medical practice under the circumstances is observed. No further legislation is necessary or warranted.

Issues Tracking

Each year, the Council is at the forefront in identifying issues of concern to all women and bringing these concerns to the attention of the federal government and the public. This can be done in many ways: recommendations, submissions to special or parliamentary committees, background papers, books, fact sheets, and news releases. The Council monitors government policies to ensure that the concerns raised by the CACSW have been taken into consideration.

The year 1987-88 was an especially busy one as the Council focussed on preparations for the federal election. The Council identified 13 issues of vital importance to women and their families — wife battering, pornography, housing, women who face double discrimination, child care, parenting and family responsibilities, the wage gap, pensions, tax reform, free trade, reproductive health, women in politics, and women in decision-making.

A concise summary of each of these 13 issues will be published in the pocket-sized *Shocking Pink Paper*. Similar in format to the ones produced prior to the three previous federal elections, this version of the *Shocking Pink Paper* is designed to be a guide for voters on women's issues. It outlines questions which can be asked of candidates running for election and, following an election, can be used to monitor the performance of politicians. Copies of this pamphlet are available through any of the Council offices.

Wife Battering

Despite concerted efforts to help battered women and their families, each year one million women in Canada continue to be physically, psychologically, emotionally, sexually, and economically abused in their own homes. Disturbingly, many adolescent girls are being beaten by their boyfriends and a large number of children are living in violent homes. Clearly, the number of shelters in Canada is woefully inadequate, funding is not secured, and many women are unable to seek shelter because they are isolated by geography, language, or disability.

These findings were reported in the Council's June 1987 publication, *Battered But Not Beaten: Preventing Wife Battering in Canada*, which made front-page headlines in communities across Canada. Following the book's release, Council passed a number of recommendations urging the federal government to increase its efforts in preventing this crime (see pages 17 to 19). The Council is awaiting the implementation of further federal government initiatives in this area.

As well, many Council members visited a full range of transition facilities, including advocacy centres and shelters for immigrant and visible minority women, and were able to view firsthand the efforts being made to stem the tide of abuse. They heard chilling accounts of violence being inflicted on women and children in this country, witnessed the amount of overcrowding in numerous shelters, and became aware of the great need for second-stage housing as well as short- and long-term counselling for families. These visits have strengthened the Council's resolve to make a concerted effort to work toward preventing the unconscionable amounts of battering occurring in this country.

In *Battered But Not Beaten*, the Council examined the efforts of the justice system to respond to and prevent wife battering. In a background paper, *Personal Autonomy and the Criminal Law: Emerging Issues for Women*, published in September 1987, the Council pointed out that the guidelines to police and the RCMP for laying charges are not being uniformly applied across Canada. The paper suggests that society will only recognize that wife battering is a crime when strong legislative measures are introduced and enforced by the police, Crown attorneys, court officials, and judges in every community. The Council also recommended that a Canadian Judicial Education Centre be established to provide training for the judicial community in this and other issues.

Pornography

Pornography portrays and endorses a message of violence, degradation and subordination of women, and often children. The Council has been among those groups which have long called for legislation distinguishing between healthy sexuality and violence against women.

In its responses to Bills C-114 and C-54, the Council analysed the attempts by the federal government to curb the amount of pornography available in our society. The papers, which propose a new definition of pornography, were widely distributed across Canada to status of women organizations, the legal profession, and federal and provincial/territorial governments.

Housing

One of the major issues that emerged during the year was the lack of affordable housing for women and their families. Some women, many of whom are sole-support mothers or elderly women, are spending up to 80 per cent of their disposable income on housing. In addition, lack of affordable housing is a major obstacle for women with disabilities or women trying to regain control of their lives, such as widowed and divorced women, women leaving violent family situations, and the homeless. Racism often prevents full access to housing for Native women and for women from visible minority groups.

In particular, the Council highlighted the plight of several groups of women who are in need of social housing. In a background paper, *Housing for Canadian Women: An Everyday Concern*, statistics showed that lone-parent mothers and elderly women are the largest clientele of social housing in Canada, but planners are not sensitive to their needs in terms of design of the units, and access to public transportation, stores, and a safe environment.

Double Discrimination

Many women in our society face additional discrimination because they are members of minority groups. Women with disabilities are often forgotten. Immigrant women are the victims of discrimination. Many Native women are still not treated equally under the law. Racism affects the lives of these women and of women who are members of visible minorities. Women who face double discrimination often have difficulty getting access to employment, housing, or transportation.

In 1987-88, the Council released its second publication on the lives of immigrant women in Canada. Entitled *Immigrant Women in Canada: A Policy Perspective*, it provides up-to-date information on specific policy issues of major concern to these women. As well, Council members met with immigrant and visible minority women in Toronto, Saskatoon, Winnipeg, Calgary, Ottawa, and Montreal to discuss the public policy issues raised in the paper and to hear suggestions for future work.

Child Care

Over the past 15 years, the Council has issued more than 20 recommendations to help guide the federal government in developing its policies and programs on child care. The Council has pointed out that almost two million pre-school children across Canada need child-care services because their parents work or study more than 20 hours a week and that the existing 244,000 licensed child-care spaces are clearly inadequate to meet their needs.

The Council believes that the federal government's national child-care strategy for the next seven years will not adequately address the need for quality child-care services. By 1995, at the end of the seven-year period,

only 25 per cent of the current need for licensed spaces will be met. The Council is also concerned that the government's proposal is heavily weighted in favour of deductions, which tend to give tax breaks to higher-income earners. As well, the Council welcomed the development of the child-care initiatives fund, but urged that the special needs of rural, immigrant, and Native families be addressed through securely-funded programs.

Parenting and Family Responsibilities

In the past decade, women have made significant strides in Canadian society, but major gaps in both policies and programs still exist. Many women are attempting to juggle a family and a job, struggling to achieve equality within the family and in the workplace, and trying to ensure financial security in their retirement years.

Examples of the many existing gaps and the information necessary to close them were highlighted in a new publication released by the CACSW entitled *Integration and Participation: Women's Work in the Home and in the Labour Force*. This book, which contains a collection of articles on issues ranging from unemployment, pensions, to the work force, is intended to be a source of basic information on issues of concern to women.

The Council continued to point out gaps in policies and programs with regard to parenting. Women, in particular, are penalized financially for becoming mothers. Replacement income for maternity leave is provided for under the Unemployment Insurance program; however, this program replaces only 60 per cent of a woman's usual earnings, up to a maximum weekly limit. The benefits are also limited to 15 weeks, following a two-week waiting period during which women receive no income. As well, the UI program does not allow new fathers to share in family responsibilities unless they adopt a child or the mother dies or is incapacitated.

The constant stress of juggling family responsibilities may also be partly responsible for the significant growth in the number of female entrepreneurs in Canadian society. A CACSW paper, *Women Entrepreneurs: Building a Stronger Canadian Economy*, estimated that by 1990, 65 per cent of new companies in Canada will be started by women, and they will be active in all business sectors. Disturbingly, though, the statistics indicate that many women start their own businesses because existing work force structures are not flexible enough to respond to their needs. Often many women entrepreneurs are isolated, devoting an average of 50 hours of work a week to their businesses, and trying to juggle their companies and their families. In the coming year, the Council will continue long-term research on this issue.

Wage Gap

The significant wage gap between women and men in the work force remains a major obstacle to women's full equality. Women with full-time paid jobs earn about 66 per cent of the average earnings of their male counterparts. Despite the fact that equal pay for work of equal value is called for under the Canadian Human Rights Act, enforcement of the law depends on the individual complaints and has not yet proved effective. This situation has prompted the Council to call for legislation to ensure that equal pay for work of equal value becomes a reality. There is no doubt that women's low wages contribute to the increasing feminization of poverty.

Pensions

Research in the area of pensions continued as the Council circulated copies of two major documents — *Planning Our Future: Do We Have to be Poor?* and *Homemaker Pension*. Extensive reforms to the pension system have now been implemented; however, many older women continue to live in poverty. The Council reiterated its call for pensions that would ensure that women in the work force, as well as women who spend their lives as full-time homemakers, would be able to live in dignity in their retirement years.

Tax Reform

During the year, the federal government focussed its efforts in the area of tax reform. In October 1987, the Council examined the impact of tax reform on women in a brief to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs and later responded to the committee's report. In both submissions, the Council argued that the federal government continue its reform measures with special emphasis on the inequalities between men and women which are inherent in the tax system.

In December 1987, the Council published a paper, *Women and Income Tax Reform*, which showed how the income tax system historically has discriminated against women. The paper opts for provisions that benefit women and will ensure their full participation in Canadian society and in the workplace.

In the coming year, the CACSW will monitor proposals for the second stage of tax reform. In particular, the Council is concerned that the government's plan to introduce a multi-staged sales tax will result in higher prices for consumers. Because those with the lowest incomes —and that means many women — must spend most of their income on necessities, they will be hardest hit.

Free Trade

As discussions over freer trade with the United States continued throughout the year, the Council published three papers focussing on the impact of a free trade deal on various sectors of the Canadian economy. The papers point out, for example, that the service sector accounts for two-thirds of the Canadian national income and employs nearly 83 per cent of all women in the labour force, while manufacturing accounts for 11.3 per cent of all women in the labour force.

A common theme running throughout these three papers was the need for labour adjustment policies and programs to help workers adjust to new working conditions. In a news release, CACSW President Sylvia Gold said labour adjustment programs must be designed to accommodate the unique needs of female workers and offer retraining programs with assistance for child care. She stressed that women must be included in the planning and implementation of training and labour adjustment strategies. The Council will continue to monitor and assess the impact of free trade.

Reproductive Health

Reproductive choice is an equality issue. In our society, women become pregnant, and bear and raise children under conditions of inequality. Reproductive health services, including information on birth planning, contraception, sex education, and abortion must be available to women in all parts of Canada and be fully funded by provincial health insurance plans.

Following the January 28, 1988 decision by the Supreme Court (the Morgentaler case) which struck down section 251 (therapeutic abortions) of the Criminal Code, the Council urged the federal government to move quickly to ensure that equitable access to abortion and

other reproductive health services be a fundamental feature of Canada's health-care system. In March 1988, the Council approved a set of reproductive health principles to guide the development of any policies in this area. The Council believes that further legislation on abortion is neither necessary nor warranted (see page 20).

Women in Politics

The 1984 federal election saw dramatic gains in the number of women who ran and who were elected to the House of Commons. Despite these gains, the proportion of women in the House of Commons increased to only 9.8 per cent in 1984. In fact, in the 66 years since Agnes Macphail was elected as the first woman member of Parliament, only 65 women have been elected. *Women in Politics: Becoming Full Partners in the Political Process*, published in December 1987, provides a historical examination of women at all levels of politics and compares Canada's progress to other legislatures around the world.

Women in Decision-making (Meech Lake Accord)

Canada's constitution is more than a simple legal document. It sets out the framework for decision-making and power in Canada through institutions such as the Supreme Court, the Senate, the House of Commons, and the provinces and territories. For this reason, the Council conducted extensive consultations with a number of status-of-women organizations, examined the Meech Lake Accord, and presented the results of its analysis to the Special Joint Committee on the 1987 Constitutional Accord.

In its brief, the Council told the Committee that the Accord puts women's Charter-based equality rights at risk. The CACSW recommended an amendment which would resolve concerns regarding the risks to the Canadian Charter of Rights and Freedoms. In March 1988, the Council made a similar presentation to the Senate Submissions Group studying the Meech Lake Accord. As well, the Council prepared a four-page document on the Meech Lake Accord which was inserted in 10,000 copies of the Council newsletter.

Council Affairs

National Office

President's Report

The fiscal year 1987-88 was one of increasing visibility for the Council. More publications were released, more news releases issued, more speeches given, more conferences and other events attended.

Throughout the year, Ms. Gold spoke to a wide variety of audiences on issues affecting the status of women. In April, she gave the keynote speech on "Women and Housing" at the Atlantic Women and Housing Conference in Memramcook, New Brunswick and launched the Council's background paper, *Housing for Canadian Women: An Everyday Concern*. As part of her Atlantic tour, she spoke on the Council's work and priority women's issues to audiences at Mount St. Vincent University in Halifax. In St. John's, Newfoundland, she spoke at two public forums, to representatives of 50 women's groups and researchers at Memorial University. Issues highlighted during this tour were: housing, poverty, racism, child care, the lack of pay equity and adequate pensions, the need for securely-funded transition homes, funding cuts for employment "bridging programs" for women, and the lack of funds for women's organizations. Later that month in Montreal, Ms. Gold attended a meeting on sexual stereotyping and gave a speech on "Women Returning to the Work Force" to the Montreal Council of Women.

In May, Ms. Gold spoke on violence in the family, pensions, child care, and poverty to the Agudath Israel Sisterhood in Ottawa. Also in Ottawa, she presented the CACSW's Main Estimates 1987-88 to the Standing Committee on Secretary of State. In Montreal, Ms. Gold spoke on "Challenging Issues for Women" to the "Challenging the Issues — A Woman's Challenge" seminar organized by the B'nai Brith Women of Canada, Canadian Hadassah-Wizo, and Na'Amat Pioneer Women.

In June, Ms. Gold spoke on the role of women in teaching and education and participated in a Canadian Teachers' Federation workshop for teacher leaders from developing countries in francophone Africa. During her western tour that month, Ms. Gold gave a speech on "Canadian Women in Management" to the Canadian Dietetic Association in Winnipeg and spoke on the subject of domestic violence to francophone women's groups, other women's groups, and community leaders, in Winnipeg and St. Boniface. Ms. Gold also visited transition houses where workers stressed that present funding is insufficient to meet the demand; societal attitudes must change if the cycle of violence is to be broken; and counselling for children who have been involved in domestic violence situations is needed. At the Winnipeg Women's Health Clinic, the importance of promoting Native women's health was raised.

In September, Ms. Gold moderated a forum in Ottawa on homeless women at the Canadian Conference to Observe the International Year of Shelter for the Homeless and spoke on "Women Without Homes". She also addressed the Machzikei-Hadas congregation in Ottawa on "Closing the Reality Gaps in Canadian Society". Ms. Gold spoke on "Women and Politics" to the Canadian Auto Workers women's conference in Toronto.

Ms. Gold travelled to Halifax, Bridgewater, Truro, Antigonish, and Sydney on a tour of Nova Scotia in October. In Halifax, she participated in a panel discussion organized by the Nova Scotia Ad Hoc Committee on the Meech Lake Accord. In a speech at a public forum, she discussed the Accord and the Council's recommendations to protect equality rights. She also spoke to a francophone audience in Halifax on tax reform, the Council's work, free trade, and the Meech Lake Accord. Ms. Gold visited transition homes and women's resource centres in Truro, Antigonish, and Bridgewater. At a public forum in Bridgewater, she spoke on "Reality Gaps"; at a provincial conference in Sydney entitled "Making Connections", she spoke on national priority issues for women. The following themes

emerged during the trip: the Meech Lake Accord; free trade; wife battering; the shortage of affordable housing, especially for visible minority women; problems encountered by lone-parent women in obtaining social services; and the need for programs and services for disabled women. Later that month, Ms. Gold spoke on "Fine Balances: Equal Status for Women in Canada in the 1990s" to the Canadian Club in Hamilton, Ontario. She also attended the UNESCO General Conference in Paris.

In November, Ms. Gold spoke on "Federal Priorities for Child Care" at the Ontario Coalition for Better Daycare's "The Times-They-Are-A-Changin' " conference in Toronto. She promoted *Growing Strong: Women in Agriculture* in London, Ontario. In Saskatoon, Ms. Gold addressed the Third National Farm Women's Conference. Women working in agriculture expressed a variety of concerns: the lack of legal recognition; the difficulties women have in negotiating partnerships; the need for child-care programs designed for rural families; health and safety risks on the farm; and the implications of free trade on agriculture. Concern was also expressed that, when the Meech Lake Accord was formulated, its implications for women were not taken into account. In Winnipeg, the President made a keynote speech, "Women and the Meech Lake Accord", at a public meeting organized by the Charter of Rights Coalition (CORC).

In January in Ottawa, Ms. Gold addressed the Association of Professional Executives of the Public Service of Canada (APEX) Symposium, entitled "Public Service: The Honourable Profession". She spoke on the gaps in programs and policies and the need for policy-makers to take into account the voices and experiences of specific populations that they are designed to serve. Ms. Gold travelled to Toronto, London, and Hamilton as part of her southwestern Ontario tour. She met with a number of key representatives from immigrant and visible minority women's groups and, in Toronto, met staff and board members of Canada's first transition house for immigrant and visible minority women. Ms. Gold gave keynote speeches at two conferences: on employment equity to employment equity resource leaders in London, and on women and politics in Hamilton. Immigrant women, wife battering, employment equity, and women and politics were the main themes which arose during the tour.

In February, as part of her western tour, Ms. Gold addressed the Canadian Clubs in Regina, Saskatoon, and Winnipeg, speaking on the income tax system, free trade, women entrepreneurs, and achieving the goal of equal economic and political status for women. She launched the background paper *Women Entrepreneurs: Building a Stronger Canadian Economy* and also met with immigrant women to discuss the Council's background paper, *Immigrant Women in Canada: A Policy Perspective*. Women entrepreneurs, tax reform, abortion, and immigrant women were the recurring themes of the tour. In Montreal at McGill University, Ms. Gold addressed participants at the International Symposium "Women, Work and Place" on the movement of women into non-traditional occupations and places in society. At the mid-term meeting of the National Association of Women and the Law in Ottawa, she spoke on "Taking Action and Setting Our Own Agenda".

In March, Ms. Gold addressed the "Women and Technology: Our Future is Today" Conference, in Ottawa, on the "Impact of Technology on the Traditional Role of Women at Home". In a speech to the Ottawa Roman Catholic Separate School Board, Ms. Gold spoke on "Concerns and Issues of the 90's" to more than 200 people, as part of International Women's Week. At McGill University in Montreal, she gave a speech to the graduate Interdisciplinary Seminar on Women's Studies. Later that month, Ms. Gold visited Peterborough and Oshawa, and gave a number of keynote addresses that highlighted findings from recently-released papers on women and entrepreneurs, women and politics, employment equity, and reproductive health. As well, she spoke on pay equity and met board members of a transition home, a second-stage housing project, and a senior citizens complex. The major themes which arose during this visit included student loans, wife battering, entrepreneurs, and Bill C-31 (An Act to Amend the Indian Act).

During the course of the year, Ms. Gold presented the Council's position to several parliamentary committees. In August, she appeared before the Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons on the 1987 Constitutional Accord. In October, Ms. Gold presented the Council's brief on tax reform to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs in response to the government's White Paper. In December, she submitted a brief to the House of Commons Standing Committee on National Health and Welfare in response to the Consultation Paper on Survivor Benefits under the Canada Pension Plan. Later that month, Ms. Gold submitted the Council's brief on tax reform and analysis of the Blenkarn Committee findings to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs (the Blenkarn Committee).

Ms. Gold participated in other special events, including two meetings of the presidents of the federal/provincial/territorial advisory councils, in St. John's, Newfoundland in April and in Montreal in November; and the CACSW's national symposium on Women and Power held in Ottawa in March.

The release of 15 new and diverse publications led to a significant increase in the Council's profile among the public and the media. The President released research results in a variety of ways: news conferences in Ottawa and other locations, television and radio open-line shows in communities across the country, and keynote addresses at a wide variety of venues, ranging from luncheon meetings, national conferences, to meetings with community leaders.

The large volume of Council research activity also led to an increase in contacts with parliamentarians, policy-makers, and academics. Throughout the year, Ms. Gold met regularly with parliamentarians to brief them on Council research and recommendations. In addition to participating in key professional and public policy forums to examine the latest trends in research, she met with other heads of agencies to discuss issues of concern to a public service environment.

Western Offices

Calgary

Throughout the year, the western regional office, headed by Patricia Cooper, Vice-President, continued to establish links with a wide variety of groups influential in advancing the status of women and increasing public awareness of important issues concerning women. In order to ensure the Council's publications and recommendations are reflective of the concerns and needs of women, consultations were held with numerous women's organizations and provincial/territorial/federal government departments as well as with academic researchers.

In the last year, these meetings were held in Regina, Saskatchewan; Grande Prairie and Lethbridge, Alberta; Fort St. John, Vancouver, and Victoria, British Columbia; and Winnipeg, Manitoba. Meetings were also held with researchers at the University of British Columbia, the University of Alberta, and Simon Fraser University.

The western regional office serves as a resource centre for students, special interest groups, the media, and the general public. A daily clipping of western and territorial newspapers ensures up-to-date monitoring of issues and concerns to women. An outreach letter is sent quarterly to more than 800 individuals and groups in the western provinces and territories, informing them of the Council's latest publications and alerting them to the federal government's programs and policies affecting the status of women. Information on the Meech Lake Constitutional Accord and its impact on women was sent to more than 2,000 groups and individuals in western Canada.

Relevant interest groups were targeted for each of the publications released this past year. *Growing Strong: Women in Agriculture* was distributed widely to rural and agricultural organizations and appropriate government departments. *Personal Autonomy and the Criminal Law:*

Emerging Issues for Women was sent to bar associations, faculties of law, legal resource centres, and related groups. A launch was held in the Calgary regional office for the background paper *Women Entrepreneurs: Building a Stronger Canadian Economy*. The three free trade papers were distributed to the Chambers of Commerce, provincial trade offices, appropriate faculties at western universities, and at numerous conferences on free trade. Council publications were displayed at conferences and symposiums throughout western Canada, ensuring an even wider distribution to the general public.

The Western Vice-President spoke to many organizations on a variety of topics throughout the year. In May, presentations were given to women in the federal public service in Edmonton on "Current Issues Affecting the Status of Women", and to the Federal Liberal Policy Conference on "Issues and Their Impact on Women". In June, Ms. Cooper presented a paper to the National Conference of Community Health Centres in Prince Albert, Saskatchewan, as well as to the British Columbia and Yukon Women's Centres Annual Conference in Vancouver. At a briefing session in Banff, she also gave an overview on the status of Canadian women to the Kyoto Women's Society of Japan.

In September, she spoke to the Board of Alberta Council of Women's Shelters, and to the Alberta Liberal Party public forum on family violence regarding the CACSW's findings in *Battered But Not Beaten*. At a conference on "Multiculturalism and the Charter", sponsored by the Alberta Civil Liberties Association, Ms. Cooper spoke on "How to Use the Charter". In Saint John, New Brunswick, she spoke on "Women and Income Tax Reform" to a public forum. Ms. Cooper also presented the Council's position on the Meech Lake Accord to the Alberta New Democrats' public hearings in Red Deer, Alberta.

In October, Ms. Cooper spoke on "Prognosis of the Health Care System in Alberta" to the Public Health Forum in Grande Prairie, Alberta; and on the Meech Lake Accord to the Fort McMurray Business and Professional Women's Club and to the Alberta Council on Women's Shelters in Edmonton.

In November, Ms. Cooper spoke on "Gender Politics" to the "Women Winning" Conference in Vancouver; and on "Women and Violence" to the Family and Community Support Services Association in Banff, Alberta.

Ms. Cooper moderated a public forum on Bill C-54 (pornography) at the University of Calgary in December. In January, she spoke at the "New Workplace Synergy" Conference in Toronto on "Organization and Parents: Employment Practices that Support Parenting". She also gave evidence as an expert witness on "Women and Academia" before an Alberta Human Rights Tribunal Hearing.

In February, Ms. Cooper addressed audiences in Regina and Saskatoon at the Secretary of State consultations with Saskatchewan women's organizations on "Economic and Social Justice Goals for Women". She also gave the keynote speech at the "Challenge Your Barriers" Conference in Rocky Mountain House, Alberta.

In celebration of International Women's Day in March, Ms. Cooper spoke in Fort McMurray, Alberta, on "Women and Power" and to the Calgary Women's Emergency Association on "Women Helping Women". She presented a paper to the "Family, State and Society at Crossroads" Conference at the University of Saskatchewan in March, as well as to the graduate students seminar at the University of Calgary on "Demographics, Trends, Patterns and Policy".

Ms. Cooper attended the International Conference on Girls, Women and Giftedness at the University of Lethbridge, and the International Conference on Reproductive Technology in Montreal.

Throughout the year, numerous individual consultations were held with community groups, elected members of provincial legislatures and members of Parliament, as well as with provincial and federal government departments seeking advice or information on issues affecting women and their children.

Winnipeg

The Winnipeg field office continued to serve as a distribution and information centre for women's groups and individuals from the western provinces, northwestern Ontario, the Yukon, and the Northwest Territories. Council publications were supplied to universities, women's resource centres, government departments, and other organizations.

The field office staff assisted the President and Western Vice-President with the organization of meetings held with women's groups in Manitoba. As well, the Winnipeg staff kept the offices of the President and Western Vice-President up-to-date on important issues concerning the status of women in Manitoba and Saskatchewan.

Eastern Office

Montreal

Throughout 1987-88, Ms. Codère took part in numerous activities in order to consolidate ties with local women's groups and promote the activities of the Council. Her many tours increased the Council's visibility across Quebec and New Brunswick and helped initiate or maintain a productive dialogue with provincial and regional women's organizations. Ms. Codère also established a network for dissemination of the Council's recommendations and publications by setting up contact points throughout the Eastern Region. With the cooperation of local groups, contact points are now operating in the North Shore, Lower St. Lawrence, St. Maurice Valley, Bois-Francs and Lac Saint-Jean regions of Quebec, and in the New Brunswick cities of Fredericton, Edmundston, Moncton, and Saint John. To promote the Council's activities, Ms. Codère maintained close contact with the media in the Eastern region, especially in Quebec and New Brunswick.

In April, Ms. Codère met with a variety of Quebec women's organizations, including the provincial executive of the Association féminine d'éducation et d'action sociale and the Groupe de stratégie d'emploi féminin. She also participated in the inauguration of the Semaine de la femme collaboratrice. Ms. Codère visited the Laval penitentiary, where she gave a talk on abortion, followed by a discussion with the inmates. She also took part in a Radio-Québec television broadcast on the topic "My career or my spouse?".

In May, Ms. Codère spent five days touring New Brunswick. She met with nearly 80 representatives of women's groups in Fredericton, Edmundston, and Moncton. This tour revealed some of the priority issues for New Brunswick women which include the labour market, child-care services, wife battering, and sexual assault. The media gave both airtime and print coverage to all these issues. Ms. Codère also participated in the Salon de la famille and the opening of the Semaine des Cercles de fermières in Montreal.

In June, Ms. Codère met with representatives of the Association des femmes diplômées des universités in Montreal and discussed the issue of women gaining access to decision-making positions. She dealt with wife battering during several radio and television interviews in Quebec and New Brunswick. Ms. Codère also toured the Lac Saint-Jean region, where she met with nearly 60 representatives of women's groups from Roberval, Dolbeau, Pointe-Bleue, St-Félicien, Albanel, and Mistassini. These women worked in shelters or were members of the Association des femmes autochtones, the Cercle des fermières, the Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, and many other organizations. Ms. Codère discussed the Council's priority issues and noted that the principal concerns of these women were occupational training programs and programs for entering the labour market, health care (in particular, the shortage of specialists), and wife battering.

In August, Ms. Codère participated in a Radio-Canada broadcast in Quebec City in order to publicize the Council and introduce the new members for the Quebec Region. She also discussed health, the family, violence, and pornography at the annual meeting of the Cercles des fermières, held in Montreal, which was attended by some 1,500 women. At a gathering of the teaching staff of the Collège Mont Notre-Dame in Sherbrooke, she talked about tax reform and the Income Tax Act as it applies to support payments. Ms. Codère participated in the activities of the working group of the Commission de la formation professionnelle, which looked at the training needs of women entering the labour market. She also met with Crown attorneys to discuss wife-battering complaints which had been withdrawn. In late August, Ms. Codère, as a former director of the Centre d'aiguillage de l'Estrie, was invited to participate, along with the Honourable Jean Charest, Minister of State for Youth, in a press conference on the Centre.

In September, Ms. Codère participated in various activities organized for the Forum international francophone des affaires. She met with African women visiting Canada for this event and had an opportunity to talk to them about their economic situation. Ms. Codère also visited Winnipeg, where she spoke on the impoverishment of women to a group of Franco-Manitoban women. In addition, she maintained close relations with Quebec women's groups concerned about the Meech Lake Accord, women and power, and interaction between federal and provincial employment assistance groups. For example, she spoke regularly with the Fédération des femmes du Québec, the Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique, and the Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

In October, Ms. Codère participated in a press conference held by the Fédération des unions de famille in Montreal to inaugurate the Semaine de la famille. She also met with the Fédération des familles monoparentales du Québec in Montreal, and was invited to appear on several television shows to discuss the Council and its activities in the areas of poverty, divorce, and wife battering. In late October, Ms. Codère went on a three-day tour of Quebec's North Shore region. She gave a speech on the Council's role and its most recent research activities at a regional symposium organized by a group of North Shore women's organizations. She also spoke on the same subject to the Baie Comeau Association des femmes d'affaires. While in the North Shore region, she talked with women at the Centre émersion about the integration of women into the work force.

The first two weeks of November were marked by the launching of *Growing Strong: Women in Agriculture*. Ms. Codère summarized the Council's research at a Montreal press conference attended by more than 40 representatives of women's associations, after which she spread the message through several radio and television programs. In Quebec City, she presented the Council's book to 200 Quebec farm women and a number of representatives of Quebec government departments and Laval University at the symposium "Changer l'agriculture ou s'intégrer". Ms. Codère participated in a symposium held by the Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail in Montreal, which was attended by more than 160 women representing organizations involved in helping women enter the labour market.

In December, Ms. Codère and representatives of approximately 40 women's groups met in Montreal with the Honourable David Crombie, Secretary of State of Canada, to discuss women's programs. She attended the launch of the project "Femmes en tête" organized by Relais-Femmes and spoke to gerontology students at the University of Montreal on the subject of marginalization of the aged.

In January, Ms. Codère maintained regular contacts with local groups. For example, she discussed the position of women in business with the Chamber of Commerce's Accès 51.

Ms. Codère rounded out her year with a visit to the St. Maurice Valley and the Bois-Francs region in

February and March. This visit was centred in the towns of Drummondville and Trois-Rivières, where she gave speeches on Council issues. Ms. Codère organized meetings with women leaders in each of the regions, which resulted in fruitful discussions on the most pressing issues. In the St. Maurice Valley, she met with about 50 women, 30 of whom came from women's groups in Trois-Rivières, Shawinigan, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, Louiseville, Nicolet, and St-Léon-le-Grand. The unemployment rate is high in this region and the women were concerned about the possible impact of the free trade agreement on jobs. While in the Bois-Francs area, Ms. Codère met with about 60 women, 20 of whom represented the most influential organizations in the district. The discussion covered female job ghettos, child-care services, the lack of assistance with and relief from family responsibilities, and the importance of increasing women's participation in politics. Ms. Codère met with the media in the St. Maurice Valley and Bois-Francs regions with a view to increasing the general public's awareness of the Council's role and activities. She introduced the Council's latest publication — a background paper on women entrepreneurs — at a press conference in Drummondville, which was attended by the media covering the regions of Drummondville, Plessisville, Asbestos, Lac Mégantic, Disraéli, and Thetford Mines.

Over the course of the year, Ms. Codère met with hundreds of women representing thousands more. She thus accomplished the twin objectives of consolidating ties with local women's groups and publicizing the existence, role, and mandate of the Canadian Advisory Council on the Status of Women.

Council Members

Throughout the year, members of the CACSW contributed many hours of their time, on a volunteer basis, to further the work of the Council. They attended numerous meetings and conferences, set research priorities, and evaluated manuscripts. At Council meetings, which many members travelled vast distances to attend, the members planned the strategy necessary to bring women's issues to public attention. Through meetings with women in their home regions as well as liaison work with women's groups, the members enhanced the Council's regional presence, learned about issues and concerns, and brought the needs of their constituents to the Council's attention. The members also addressed women's groups, national symposiums, and youth organizations. On these occasions, they discussed a wide range of issues — often relating them to local conditions — with community leaders. The members also distributed Council publications to organizations, institutions, and individuals in their constituencies.

Following discussion at the general Council meetings and more in-depth examination of issues in their respective committees, the members passed recommendations, based on Council research, on a wide variety of important issues. (See pages 15 to 20 of this Report.)

Operational Units of the Council

Research Section

The primary responsibility of the Research Section is to produce research which forms the basis of all Council activities, briefs, background papers, policy papers, or books. Research is done by both staff researchers and specialists across the country. The Section also monitors and evaluates the effectiveness of key government policies and programs affecting women.

Research priorities are determined by Council members. In the past year, the researchers were particularly involved in the implementation of the Council's three-year plan, *Fine Balances: Equal Status for Women in the 1990s*.

In its research, the Council continues to address major economic, social, and legal issues affecting the lives of Canadian women. This information is then shared with various audiences including women's groups, decision-makers, and other interested parties.

In addition to providing analysis of issues on an urgent basis, the Research Section conducts long-term, in-depth research into other areas. Recognizing the differences in these types of research, the Section follows the distinctions defined by Council members:

- Background papers are prepared to inform members, the general public, and parliamentarians on issues being considered by the Council. They are designed to provide an initial analysis on a subject and to generate public interest and discussion.
- Policy papers are designed to explore a significant issue from various perspectives. Policy alternatives are proposed.
- Briefs are primarily intended to advise government regarding legislation or policies on which it has taken initiatives. They are based on Council recommendations and positions previously taken.
- Short- and long-term research is undertaken on emerging or previously identified issues which require more in-depth analysis.
- Recommendations are developed by Council members. They are designed to advise government and to outline Council policy.
- Fact sheets are prepared to provide succinct factual information on issues of concern to women.

■ Research Projects

The Council attempts to influence future government initiatives by identifying emerging trends and issues. While work continued on major projects, including an overview of women's careers in the federal public service, and the important trend of the growth of entrepreneurship among Canadian women, two new major projects were undertaken. The first is a study of the economic conditions of poor working Canadians, with special emphasis on problems faced by women; the second is an analysis of Charter equality jurisprudence to determine how sections 15 and 28 have been used in the courts and its prospects for advancing women's equality.

To promote Council awareness of selected issues, background papers were prepared on the impact of free trade on women, immigrant women, income tax reform, women in politics, personal autonomy and the criminal law, and women entrepreneurs. As well, four briefs — on survivor benefits under the Canada Pension Plan, the 1987 Constitutional Accord, and two on tax reform — were prepared for parliamentary committees.

■ Monitoring Key Issues

Research staff continued to monitor key areas of concern for women and to consult directly with federal government officials during the development of new legislation, policies, or programs. Some of these issues included Bill C-54 (pornography), Bill C-61 (proceeds of crime), Bill C-89 (victims of crime), sentencing, Charter issues, reproductive health, abortion, child care, job training programs, tax reform, unemployment insurance, and the Meech Lake Accord.

■ Ongoing Consultations

The Council continues to take part in federal pre-budget discussions with other women's groups as well as participating at meetings with the Minister of Finance. As part of the process of drafting recommendations on the 1987 Constitutional Accord, the Council organized a meeting with the representatives of several women's groups from across the country.

■ Conferences

In order to keep abreast of current issues and priorities identified by major associations, research staff participated in conferences and workshops, including those organized by the Canadian Research Institute for the Advancement of Women, the Learned Societies, the National Action Committee on the Status of Women, and the National Association of Women and the Law. Research staff also attended the 3rd International Interdisciplinary Congress on Women (Ireland), the Social Science Federation of Canada's conference "Getting the Word Out: Communicating Feminist Research", the National Conference on the Free Trade Agreement, le Congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences, and the Conference of the Western Economics Association.

■ Documentation Centre

The primary responsibility of the Documentation Centre is to develop and organize a specialized collection of materials covering the full spectrum of issues of interest and concern to women.

Special emphasis is placed on topics studied by the Council. In 1987-88, acquisitions focussed on disabled women, power, women and stress, free trade, domestic violence, and tax reform. An essential instrument in a research organization, the Centre plays an active role in the various stages of a study.

The Centre houses approximately 6,000 documents and 250 journals, bulletins, and periodicals. Extensive press clipping files and other material under more than 250 headings round out the collection.

Reference and interlibrary loan services are available to staff, Council members, freelance researchers under contract to the Council, and other libraries. In addition, the Documentation Centre is open to the public and each year welcomes a large and varied clientele interested in women's issues. Their requests, which cover an impressive range of subjects, indicate the extent of the demand for this specialized information.

Public Affairs Section

To better reflect the work of the CACSW, in 1987, the Council's Communications Section was divided into the Public Affairs Section and the Publications Section. The Public Affairs Section prepares news releases, undertakes media liaison, responds to inquiries from the media and the public, and coordinates the President's interviews, promotional tours, speaking engagements, and communications briefing notes. The Section monitors issues of concern to the Council in the press and prepares daily, weekly, and monthly summaries.

The Public Affairs Section is responsible for promoting public awareness of the Council's research. The volume and diversity of Council publications generated an unprecedented number of news releases, on issues ranging from child care, pay equity, housing, women in agriculture, to wife battering. As well, Public Affairs coordinated the launch of three new books this past year, organizing news conferences, identifying target groups to receive press material, and developing communication strategies. This activity led to an increase in media visibility across

the country. To communicate this information effectively, Public Affairs set up a computerized mailing list to ensure rapid distribution of news releases to Council members, women's groups, the media, provincial/territorial advisory councils, parliamentarians, and others interested in issues raised by the CACSW.

As part of the ongoing promotion of Council research and to hear firsthand the concerns of women across the country, the Public Affairs Section regularly organizes meetings with community leaders. Throughout the year, the President and vice-presidents crisscrossed the country, meeting with individual women and status of women's groups, researchers at academic institutions, immigrant and visible minority groups, community leaders, and the media. On each tour, information about Council publications and recommendations was widely distributed. As well, issues of concern to a particular region were identified. Public Affairs prepares itineraries associated with each tour, arranges meetings with groups, organizes visits to women's resource centres or transition houses, prepares speeches and briefing notes, and coordinates interviews with the media. As well, the Public Affairs Section prepares reports of each tour.

This year, Public Affairs tracked issues of concern to the Council through the legislative process. The proceedings of the House of Commons, through *Hansard*, are monitored and summarized daily so that they can be incorporated into the Council's research work. In conjunction with the Research Section, Public Affairs coordinates meetings with Members of Parliament and prepares speaking notes and material, and from time to time, briefs with audio-visual components, for appearances before parliamentary committees.

This year, the Public Affairs Section produced *Fine Balances*, the Council's newsletter which summarized the proceedings of the Council's 1987 symposium on "The Family". Copies of this publication were distributed to 10,000 people across the country, including a wide range of status of women groups, the public, academics, and parliamentarians.

Publications Section

The Publications Section produces all Council documents: books, booklets, background papers, briefs, and fact sheets, as well as the Annual Report. Once a manuscript is finalized by the Research Section, the Publications Section manages the publishing process: editing, translation, computer formatting, proofreading, selection of graphic treatment, printing, and advertising. The Section also organizes displays of the Council's research at conferences, is involved in the post-launch distribution of publications, and arranges for updates and reprints when necessary.

■ Translation Unit

The Translation Unit is responsible for the translation and editing — in both official languages — of all Council publications, Council correspondence, and internal reports.

Administration Section

The Administration Section is responsible for general administrative functions such as finance and personnel, records management, office space allocation, word processing, and dealings with certain government departments such as Treasury Board, the Auditor General, the Comptroller General, and the Department of Supply and Services. The Council's financial resources are provided through yearly allotments from Treasury Board

and the funds are allocated internally for effective implementation of the Council's mandate.

The President's Office and the Distribution Centre are also operated through the Administration Section.

■ President's Office

The President's Office is responsible for undertaking outreach across the country to community and women's groups and, in conjunction with the Public Affairs and Research Sections, other special target groups. The President plays a crucial role in addressing issues of concern to women by holding interviews with the media, conducting briefings with parliamentarians and decision-makers, and participating in symposiums and presenting at conferences and workshops. In addition, the President's Office coordinates the planning and evaluation components of the Council's work and guides the implementation of the Strategic Plan.

■ Distribution Centre

The Council's publications and other resource materials were distributed free of charge through the Centre to women's groups, provincial/territorial advisory councils, federal and provincial government programs, the press, the general public, politicians, and university, college, and regional libraries. As well, target audiences for specific publications received materials relevant to them. The Distribution Centre — which is open to the public — also provided material to individuals in response to requests received in person or by telephone.

More than 205,000 copies of books, background papers, brochures, booklets, fact sheets, and other materials were distributed from the Distribution Centre and the regional offices to meet the demand for Council publications.

Publications

The Council prepares publications in a variety of forms including books, background papers, briefs, policy papers, and fact sheets. As outlined in the Research Section report, different types of information are needed to meet the specific needs of Council audiences. All publications are available in both official languages.

The Council's work this past year has been guided by its strategic plan, *Fine Balances: Equal Status for Women in Canada in the 1990s.*

■ Books

Battered But Not Beaten: Preventing Wife Battering in Canada

Linda MacLeod's second groundbreaking study for the Council on wife battering examines all forms of violence — physical, sexual, psychological, emotional, economic, and verbal. Using interviews with battered women from across the country, the meaning of wife battering for victims and survivors is expressed. The book also reviews programs and services, including shelters, programs for children, criminal justice initiatives, programs for batterers, and community support. Finally, 40 action proposals aimed at preventing wife battering are presented. A list of transition houses in Canada and provincial and territorial associations of shelters, as well as an extensive bibliography, is appended.

Integration and Participation: Women's Work in the Home and in the Labour Force

In the past decade, women have made significant strides in Canadian society, but major gaps in both policies and programs still exist. This collection of articles traces women's lives from the challenges they face in their early working years, through their attempts to juggle a family and a job, their struggle to achieve equality within the family and in the workplace, to their efforts to ensure financial security for their retirement years. Other issues addressed are unemployment, employment standards legislation, and unions.

Growing Strong: Women in Agriculture

This book is the first attempt to describe not only the conditions and role of women working in agriculture, but their struggle to become visible — in the family, in the community, and in a national context. In this collection of four articles, the following issues are examined: the needs and resources of farm women (Ginette Busque); the fight for legal and economic recognition of farm women's work (Michelle Boivin); women as non-family farmworkers (Julie Lee); and a statistical measurement of women's contribution to Canadian agriculture (Pamela Smith). A selected bibliography and list of audio-visual resources is appended.

■ Background Papers

Personal Autonomy and the Criminal Law: Emerging Issues for Women

The need for the legal system to deal with emerging criminal law issues in a way which recognizes women's experiences and realities is outlined in this background paper. Four theories of equality that could be used to guide the development of policies on women's justice issues are presented and, in light of the theories, four specific criminal law issues are examined: wife battering, sexual assault, feticide, and special defences for women.

Free Trade Papers

This discussion series of background papers examines the impact of free trade on women. The three papers are: *Free Trade and Women: An Opportunity for a Better Future* (Katie Macmillan); *The Impact of Free Trade on Women in Manufacturing* (Ann Porter and Barbara Cameron); and *Free Trade in Services: An Issue of Concern for Women* (Marjorie Griffin Cohen). The theme running through the three papers is the need for labour adjustment policies and programs as well as the inclusion of women in the planning and implementation process.

Women and Income Tax Reform

This background paper provides an in-depth analysis of the Canadian income tax system from a feminist perspective. A discussion of how the income tax system historically has failed to recognize the realities of women's lives is illustrated through an evaluation of the current principles underlying the tax system. As well, specific provisions are examined, including increasing use of the marital unit of taxation, spousal tax exemptions, and alimony and maintenance payments. An alternative taxation framework is proposed; based on equality, it would benefit women and ensure their full participation in Canadian society and the workplace. The paper concludes with an analysis of proposals to change the federal manufacturers' sales tax into a multi-stage sales tax.

Women in Politics: Becoming Full Partners in the Political Process

Women's limited role in Canadian electoral politics is examined in this background paper. The progress of women in federal, provincial/territorial, and municipal politics is weighed against the barriers that impede further progress: sex-role stereotyping, difficulty in getting nominations in winnable ridings, financial outlay, and male control of political parties. A look at the role of women in international politics is followed by future prospects for women in Canadian politics.

Immigrant Women in Canada: A Policy Perspective

Despite a growing recognition of the important role of immigrant women in Canada's economic, demographic and social development, many immigrant women are still faced with poor working conditions, low wages, and job insecurity. This background paper discusses policy issues related to immigrant women, including immigration policy, language training, employment training and skills upgrading, credentials, and child care. Trends, legislative changes, and working conditions of foreign domestic workers and pieceworkers in Canada are also examined. Finally, a number of proposals aimed at improving the lives of immigrant women are presented.

Women Entrepreneurs: Building a Stronger Canadian Economy

This background paper presents female entrepreneurs as a vital component of, and contributors to, a strong Canadian economy. According to the study, by 1990, 65 per cent of new companies in Canada will be started by women, and they will continue to be active in all business sectors. Based on existing provincial studies, the paper describes women-owned businesses by examining such factors as the company's legal status, sources of financing, profitability, and sales volume. Profiles of women entrepreneurs are drawn, highlighting their reasons for going into business, education, previous work experience, management skills, and the challenges they face. The paper concludes with a list of needs to be met and desired initiatives which would help ensure that women entrepreneurs get the support they need and deserve. This study will be followed by a more detailed study focussing on the financial needs of women entrepreneurs.

■ Briefs

Brief to the Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons on the 1987 Constitutional Accord

This response to the Meech Lake Accord highlights the historic significance of the Constitution for Canadian women and the equality guarantees contained in sections 15 and 28 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. The brief calls for meaningful public consultation on the Accord and a commitment to provide real opportunities for women to contribute at all stages of the political and legal constitutional decision-making process. A legal analysis of the impact

of the Accord on the Charter, including equality rights, is provided; as well, the brief recommends changes to the Accord to ensure that those rights are not detrimentally affected. The brief also provides a legal analysis of the impact of the Accord on the federal spending power and recommends changes to ensure that federal leadership can be exercised to provide equality and equal opportunities through national cost-shared programs.

This brief was later submitted to the Senate Submissions Group with an additional statement outlining the positions taken by women's groups and calling for a reference to the Supreme Court of Canada to determine whether the Accord detrimentally affects the Charter, as well as for a federally-funded constitutional conference for women.

Brief on Tax Reform Presented to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs

In this brief, the Council analyses tax reform proposals in the federal government's June 1987 White Paper on tax reform. Focussing on the effect of tax reform on women who are disproportionately low-income taxpayers, the Council emphasizes that the tax system must be fair and progressive, and that it must not impose tax burdens on those least able to pay. The Council outlines its concerns about issues such as the move to consumption taxes, lack of full inflation indexing, treatment of child-care expenses, deductibility of child support payments, and the reduction of benefits to families with children.

Brief on Tax Reform Presented to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs (the Blenkarn Committee) AND Analysis of the Committee Findings

This brief is a follow-up to the Council's October 1987 analysis of tax reform proposals (see above). The Standing Committee on Finance and Economic Affairs issued its report on the federal government's June 1987 White Paper on tax reform after hearings involving many groups, including the CACSW. In response to this, the Council again analysed the committee's findings and presented this second analysis to the Committee.

A key concern in the Council's brief is that the committee's proposals represent "minor tinkering" — especially insofar as any measures affecting women and their families. The brief points out that the tax system should benefit women as well as men. Further, special emphasis should be placed on eliminating inequalities between men and women which are inherent and implicit in the tax system.

Brief to the House of Commons Standing Committee on National Health and Welfare in Response to the Consultation Paper on Survivor Benefits Under the Canada Pension Plan

In this brief, the Council recognizes the need to redesign survivor benefits to meet the current reality of Canadian families. The brief notes that, while the proposed changes to CPP survivor benefits move in the right direction, serious problems remain. For example, when the changes are applied to spouses in different circumstances, inconsistencies and inequities may arise. The brief emphasizes that changes should be made that recognize the mutual interdependence of marriage partners, and acknowledges that the death of a spouse will require a financial adjustment for the surviving spouse and dependent children. The brief also raises concerns with regard to surviving spouses both younger and older than age 65 as well as in the treatment of divorced spouses.

Women's Meetings and Conferences

National Symposium on Women and Power

March 14-15, 1988

Representatives of 65 women's organizations (including national women's groups, organizations representing immigrant, visible minority, and Native women, and observers from Canada's three major political parties), together with representatives of the provincial and territorial status-of-women councils and CACSW members, gathered in Ottawa, March 14-15, 1988, to discuss "Women and Power".

For two days, the 100 participants listened to and questioned speakers, grappled with ways to define the nature of power for women, participated in the ten workshops and roundtable discussions, met their MPs, gave a warm welcome to an invited guest speaker from Iceland's Women's Alliance, and networked with other symposium participants.

The symposium emphasized three themes associated with women and power: economic power, political power, and the power of the media. Although the issues are subtle and complex, participants agreed that women must be free from being the object of decisions made by those now in power. Women's need to overcome their historical exclusion from power was heightened by the anticipated federal election.

Following opening remarks by CACSW President Sylvia Gold, the first keynote address was given by Yolande Cohen, Professor of History at the Université du Québec à Montréal. Professor Cohen stressed that women's associations can become powerful tools, as sources of innovation and expertise, but women must insist on making their voices heard. Despite major changes and improvements in the established order gained through the women's protest movements of the 1970s, she said structural barriers to women's participation in politics remain and women are reluctant to get involved in politics. Cohen concluded that in order to hold true power, women must unite, articulate their diverse views, and create a new society.

Keynote speaker Jill McCalla Vickers, Director of the Institute of Canadian Studies at Carleton University, titled her address "Four Questions in Search of a Theory". She said women must take the reins of power in their own hands and create new institutions to pass on a legacy of power and common goals to the next generation of women.

Vickers explored women's attempts to understand power from their vantage point as perennial outsiders and examined barriers to the empowerment of women. In explaining why institutionalized power is so easily monopolized by men, she used a historical analysis. Vickers said women must take power seriously if their carefully thought-out strategies are to be successful. She also said that women must reject the ideas that incremental improvements will lead to real change or that men will share power easily or without continuous struggle by women. Vickers concluded that women must realize that equality of power will be a trans-generational task and they must institutionalize their collective power to ensure it will endure over time.

Following the keynote addresses, the participants went into discussion groups to examine "What is Power?" Several key points surfaced in all the groups:

- the concept of power, usually defined as oppressive power over others, must be redefined;
- real power for women often comes from within; power can be individual or collective, and can be defined as the capacity to determine one's own destiny;
- the traditional definitions of power do not take into account the power of supportive networks which many women already possess, such as family and other women;
- the obstacles to obtaining power are greater for women than for men. It is doubly difficult for minority women to acquire power. For this reason, women must examine what causes powerlessness and be able to speak for powerless women;
- power is, in part, the perception of it by others; if politicians perceive that women have power, women do have it.

Over the course of the two-day symposium, participants were offered ten workshops, focussing on various aspects of women and power. On day one, the first five workshops, held simultaneously, centred on women's economic power and the role of the media; on day two, delegates explored aspects of women and political power.

The titles of the day-one workshops were: "Media Image of Women", "Media Content", "Finding Our Voices and Being Heard", "Money is Power", and "Women's Economic Power".

A late afternoon reception on Parliament Hill for symposium participants was hosted by the Honourable Barbara McDougall, Minister Responsible for the Status of Women. It was an excellent opportunity for participants to network with each other and talk to MPs, Senators, and government officials.

That evening, more than 400 people attended a public address given by Kristin Halldorsdottir, a Member of Parliament from the Women's Alliance in Iceland. The Alliance, the first feminist political party in the world to win seats in a country's governing body, now holds 30 per cent of the popular vote and is an opposition party. Halldorsdottir gave a historical outline of events leading to this successful bid for political power by women in Iceland. In 1975, 90 per cent of Icelandic women participated in an action called "Women's Day Off" which, although a good-natured demonstration, was an unmistakable show of force. In 1980, Vigdis Finnbogadottir was elected president of the Republic, the first woman ever to be elected to such an office. The Women's Alliance, which runs women's slates of candidates, was founded in 1983 on a defined political platform fundamentally different from the mainstream parties. The basis of their platform was that women have a separate culture and experience resulting in a set of values distinct from those of men. Essentially a grassroots movement with a non-hierarchical structure that operates on consensus, the Women's Alliance demands that women have equal say in all decision-making in society.

On the second day of the symposium, in her opening remarks, the Honourable Barbara McDougall stressed the need for women to reach the third stage of power — the power to shape events that affect every member of the population. Five workshops on women and politics, run concurrently, followed. The first workshop, on federal politics, was led by three MPs: Marion Dewar (NDP critic for status of women issues), the Hon. Barbara McDougall (Minister Responsible for the Status of Women), and Lucie Pépin (Liberal critic on the status of women and former CACSW president). A workshop on provincial politics featured insights from the Honourable Pauline Marois, a former Cabinet Minister and leadership candidate for the Parti Québecois, and Alexa McDonough, leader of the New Democratic Party of Nova Scotia. The workshop on municipal politics was led by CACSW members Margaret Fortier-Delisle (a long-time city councillor and now mayor of Sillery, Quebec) and Margaret Strongitharm (an alderwoman in Nanaimo, British Columbia). The workshop on "Can Women Change Politics?" was led by Monique Bégin, a former Cabinet minister in the Trudeau administration and now joint chair of women's studies at the University of Ottawa and Carleton University in Ottawa, and by Julie Anne LeGras, active with the National Action Committee on the Status of Women (NAC). The fifth workshop, "Women's Power from the Outside", was led by Madeleine Lacombe, of the transition house movement in Quebec, and Judith Ramirez, of the International Coalition to End Domestics' Exploitation (INTERCEDE).

Following this second set of workshops, a roundtable plenary session on "Women, Politics, and Power" sparked lively discussion from the floor. The speakers around the table included Monique Bégin, Barbara McDougall, Pauline Marois, Alexa McDonough, Judith Ramirez, and Margaret Strongitharm. A number of key themes emerged, including: the need for women to support other women at all levels of politics, the importance of having self-confidence and taking the initiative, and the fact that women must not be perceived as one-issue candidates. As well, each woman underscored that a sense of humour was essential to surviving in politics.

To close the symposium, well-known writer, editor, columnist, and former CACSW president Doris Anderson tied together some of the various themes heard throughout the two days. She stressed that what women want is power to do things, not power over people or situations. Anderson said the slow increase of women in elected positions means that political parties must be pressured to "clean up their act" and ensure that women get nominations in winnable seats. She stated that women's power is peripheral in the business world and unless corporations change, women will continue to leave to start their own businesses, which allow them to meet their own needs and responsibilities. Anderson said that women have many kinds of power and must focus it so that conferences on women and power will be unnecessary in the future. She also said that women are revolutionaries, whether they want to be or not, because the women's movement will be a bigger change in historical terms than the Industrial Revolution. Women are changing society because it is better for women, better for men, and thus better for society.

Federal/Provincial/ Territorial Advisory Councils Presidents' Meetings

Two joint meetings of the presidents of the federal, provincial, and territorial advisory councils on the status of women were held in St. John's, Newfoundland (April) and Montreal (November) respectively. At both meetings, each president highlighted her organization's activities in the past year and discussed the main issues affecting women across Canada. Topics examined included child care, pensions, poverty, housing, education, re-entry training programs, immigrant women, visible minority women, women's directorates, and reproductive technology. At the request of some Council presidents, a Mother's Day statement on child care was prepared by the CACSW for distribution by councils at their discretion. The statement urged the federal government to provide a comprehensive system of affordable, accessible, quality child care for families.

Women's Groups Using Council Offices

Women's groups continued to use the Council offices for occasional meetings during the past year. Organizations availing themselves of national office facilities included the University Women's Club of Ottawa, the Ottawa Women's Network, the Canadian Congress for Learning Opportunities for Women, the Women's Legal Education and Action Fund, Women's Info, and the National Action Committee on the Status of Women Pension Committee.

Groups using the Calgary office facilities included the Calgary Immigrant Women's Centre, Legal Education and Action Fund (Alberta), Labour Canada, Alberta Native Women's Association, YWCA of Calgary, Secretary of State, Women Looking Forward, *Perspective* editorial board, Saskatchewan Immigrant Women's Association, Statistics Canada, Calgary Chamber of Commerce, Coalition for Universal Health Care, Calgary Catholic Immigrant Services, Native Women's Association of Canada, Alberta and Northwest Territories Network of Immigrant Women, Alberta Coalition Against Pornography, and the University of Calgary (the Senate and the faculties of Management, Social Welfare, and Law).

Listing of Meetings and Published Documents

CACSW Meetings

June 8-10, 1987
Ottawa, Ontario

September 21-23, 1987
Saint John, New Brunswick

December 7-9, 1987
Ottawa, Ontario

March 13, 1988
Ottawa, Ontario

Federal/Provincial/ Territorial Advisory Councils Presidents' Meetings

April 6-8, 1987
St. John's, Newfoundland

November 2, 1987
Montreal, Quebec

National Symposium On Women And Power

March 14-15, 1988
Ottawa, Ontario

Published Documents

Books

Battered But Not Beaten: Preventing Wife Battering in Canada
— June 1987

Integration and Participation: Women's Work in the Home and in the Labour Force
— September 1987

Growing Strong: Women in Agriculture
— November 1987

Background Papers

Personal Autonomy and the Criminal Law: Emerging Issues for Women
— September 1987

Free Trade Papers
— September 1987

- Free Trade and Women: An Opportunity for a Better Future
- The Impact of Free Trade on Women in Manufacturing
- Free Trade in Services: An Issue of Concern for Women

Women and Income Tax Reform
— October 1987

Women in Politics: Becoming Full Partners in the Political Process
— November 1987

Immigrant Women in Canada: A Policy Perspective
— January 1988

Women Entrepreneurs: Building a Stronger Canadian Economy
— February 1988

Briefs

Brief to the Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons on the 1987 Constitutional Accord
— August 20, 1987

Brief on Tax Reform Presented to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs
—October 5, 1987

Brief on Tax Reform Presented to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs (The Blenkarn Committee) AND Analysis of the Committee Findings
— December 1987

Brief to the House of Commons Standing Committee on National Health and Welfare in Response to the Consultation Paper on Survivor Benefits Under the Canada Pension Plan
— December 15, 1987

Special Projects
Fine Balances: CACSW Newsletter (Fall 1987)

Report on the National Symposium on Women and the Family, held March 2-3, 1987

Update of and new index for CACSW Recommendations box

Media Releases

The following 22 news releases were issued:

- CACSW Urges Further Recognition of Child-Care Needs
  — April 3, 1987
- Single Women, Single Mothers in Need of Housing: CACSW background paper
  — April 6, 1987
- Mother's Day Message: Give Families a Comprehensive System of Child Care
  — May 7, 1987
- New Areas of Inequality Against Indian Women Arise from Bill C-31: CACSW Background Paper
  — May 19, 1987
- CACSW Releases Letter to Prime Minister on Meech Lake Accord
  — May 29, 1987
- CACSW Releases *Battered But Not Beaten: Preventing Wife Battering in Canada*
  — June 10, 1987
- CACSW Recommends Meech Lake Accord Amendment to Protect Equality Rights of Canadian Women
  — August 12, 1987
- CACSW To Meet in Saint John, New Brunswick, September 21-23, 1987
  — August 27, 1987
- CACSW Examines Emerging Criminal Law Issues for Women
  — September 15, 1987
- CACSW Releases *Integration and Participation: Women's Work in the Home and in the Labour Force*
  — September 21, 1987
- Labour Adjustment Programs Are Necessary to Help Women Adapt to Changing Working Conditions
  — September 28, 1987
- CACSW Presents Brief on Women and Tax Reform
  — October 5, 1987
- CACSW Annual Report Confirms Need for Government Action
  — October 28, 1987
- CACSW Releases *Growing Strong: Women in Agriculture*
  — November 9, 1987
- CACSW Urges Action on Child Care
  — December 1, 1987
- CACSW Statement on Proposed Child Care Program
  — December 3, 1987
- CACSW Releases *Women and Politics: Becoming Full Partners in the Political Process* and *Women and Income Tax Reform*
  — December 15, 1987
- CACSW Releases *Immigrant Women in Canada: A Policy Perspective*
  — January 26, 1988
- CACSW Statement on Federal Budget
  — February 12, 1988
- Federal Government Should Move Quickly to Ensure that Equitable Access to Abortion Services is a Reality for Women in Canada
  — February 22, 1988
- CACSW Releases *Women Entrepreneurs: Building a Stronger Canadian Economy*
  — February 24, 1988
- CACSW Hosts Symposium on Women and Power, March 14-15, 1988
  — March 1, 1988

Financial Statement

Fiscal Year ending March 31	1987-88	1986-87
Income:		
Budget appropriation	$ 3,160,000	$ 2,507,000
Expenditures:		
Salaries and social benefits	1,651,725	1,533,909
Information to the public	428,189	131,262
Professional and special services	505,399	367,738
Conferences and meetings	193,047	148,628
Regional activities	163,734	163,538
Administrative costs	175,553	138,080
Capital expenses	36,580	23,465
Total expenditures	$ 3,154,227	$ 2,506,620
Unexpended balance of appropriation	$ 5,773	$ 380

1987 • 1988

Conseil
consultatif canadien
sur la situation de la femme

Canadian
Advisory Council
on the Status of Women

Rapport annuel

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Bureau national

110, rue O'Connor, 9e étage
C.P. 1541, succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5
(613) 992-4975

Bureau régional de l'Est

2021, avenue Union, pièce 875
Montréal (Québec)
H3A 2S9
(514) 283-3123

Bureau régional de l'Ouest

220, 4e avenue S.-E., pièce 270
C.P. 1390, succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 2L6
(403) 292-6668

Bureau local de l'Ouest

269, rue Main, pièce 600
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1B2
(204) 983-3140

Conception graphique : WAWA Design

Automne 1988

L'honorable Barbara McDougall
C.P., députée
Ministre responsable de la
Condition féminine
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Nous avons le plaisir de soumettre le quinzième rapport annuel du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, dans lequel vous trouverez un résumé des activités et un relevé des états financiers du Conseil pour l'exercice 1987-1988.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,

Sylvia Gold

Sylvia Gold

Table des matières

3 **Lettre de la présidente**

6 **Historique, mandat, composition et rôle du Conseil**

7 **Membres du Conseil**

14 **Réunions du Conseil et des comités**

15 **Recommandations**

22 **Suivi des dossiers**

27 **Activités du Conseil**
Bureau national
Bureaux de la région de l'Ouest
Bureau de la région de l'Est
Membres

35 **Services opérationnels du Conseil**
Section de la Recherche
Section des Affaires publiques
Section des Publications
Section de l'Administration

39 **Publications**

42 **Réunions et rencontres de groupes féminins**
Colloque national sur les femmes et le pouvoir
Réunion des présidentes des conseils consultatifs
Utilisation des bureaux du Conseil par les groupes féminins

46 **Liste des réunions et des documents publiés**
Assemblées du CCCSF
Réunions des présidentes des conseils consultatifs
Colloque national sur les femmes et le pouvoir
Documents publiés
Communiqués de presse

48 **État financier**

Lettre de la présidente

En cette quinzième année commémorative de la création du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, je suis particulièrement heureuse de présenter son rapport annuel de 1987-1988. En effet, à l'examen des réalisations du Conseil depuis quinze ans, j'éprouve beaucoup de satisfaction, surtout à la pensée des activités exceptionnellement productives qu'il a connues au cours de l'année qui vient de s'écouler : trois nouveaux livres, huit documents de référence et quatre mémoires, sur des grands dossiers comme l'entente du lac Meech, la violence familiale et la réforme fiscale.

Tant en vertu du mandat qui lui a été conféré que par une volonté bien arrêtée, le Conseil a toujours eu pour objectif de se porter à la défense des questions d'importance pour les femmes. Nos paroles s'appuient sur nos recherches, mais elles sont aussi l'écho de nos expériences personnelles et des témoignages que nous recevons tant par le courrier qu'à l'occasion de nos nombreuses réunions, consultations, visites et rencontres. Au fil des ans, par nos écrits et notre discours, nous avons informé et éduqué le public sur de nombreuses questions : pension pour la personne au foyer, violence conjugale, garde des enfants, contribution des femmes dans le secteur agricole.

Mais avons-nous réellement marqué des points? Tout dépend du regard que nous jetons sur la situation. Or, un examen rétrospectif nous oblige à répondre par un oui catégorique.

En effet, le public canadien est aujourd'hui beaucoup mieux informé. Le manque de pensions adéquates pour les femmes, le nombre élevé de femmes battues, l'oppression des femmes sur le marché du travail attribuable au traitement inégal qu'elles y reçoivent, la nécessité de services de garde de qualité, voilà autant de questions qui sont sans doute mieux comprises aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Grâce aux efforts concertés du Conseil et des groupes de femmes qui les ont portés à l'attention du public, ces besoins ont été reconnus par le gouvernement fédéral qui tente d'y répondre.

Cependant, cette sensibilisation accrue du grand public est une piètre consolation pour la femme âgée qui n'a que des prestations de sécurité de la vieillesse et un supplément de revenu garanti pour assurer sa subsistance, qui n'a par ailleurs aucune pension reconnaissant son travail au foyer ou son travail à temps partiel sur le marché du travail. De même, la femme victime de violence conjugale ou d'agression sexuelle obtient peut-être un certain réconfort auprès des services actuellement à sa disposition, mais ces mêmes services sont insuffisamment subventionnés, leurs ressources sont surchargées et ils ne sont pas répandus dans toutes les régions.

Nous avons réussi à ouvrir les yeux de la société canadienne sur les injustices imposées aux femmes, et à la persuader de redresser les torts du passé et de recourir au pouvoir législatif pour effectuer les changements nécessaires. Le droit des femmes à l'égalité — un des piliers sur lequel doivent reposer nos droits sociaux, économiques et légaux — est dorénavant accepté au Canada. Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme peut se glorifier d'avoir participé au mouvement dynamique des femmes au Canada en prêtant sa voix aux débats publics pour défendre les grands dossiers. Le travail est amorcé, certes, mais il ne sera pas achevé tant et aussi longtemps que tous les problèmes n'auront pas été résolus et que toutes les femmes du Canada ne seront pas sur un pied d'égalité avec les hommes.

L'évaluation de la situation de la femme et des progrès réalisés à ce chapitre a amené le Conseil à s'interroger sur la lenteur de cette évolution et sur la nature des obstacles. Voici trois conclusions auxquelles le Conseil en est arrivé. D'abord, il faut beaucoup plus de femmes dans les postes où se prennent les décisions. Ensuite, les femmes doivent se familiariser avec le processus des amendements législatifs et, enfin, elles doivent analyser les hypothèses qui sous-tendent les lois et règlements qui gouvernent leurs vies. Je m'explique.

Le fait d'être absentes des réunions où sont débattues et adoptées les orientations politiques pénalise les femmes. En effet, si les femmes formulaient les orientations sociales, seraient-elles encore à se demander si les personnes qui ont consacré leur vie en partie ou en totalité à des tâches non rémunérées au foyer ont droit à un revenu de retraite qui leur permettra de vivre au-dessus du seuil de pauvreté?

Serait-il nécessaire d'en appeler aux tribunaux des droits de la personne ou aux cours de justice pour prouver le droit des femmes à la parité salariale pour du travail d'égale valeur — en toute franchise, les échelles salariales seraient-elles même discriminatoires — si les femmes elles-mêmes déterminaient les orientations de l'économie et de l'emploi?

Les femmes auraient-elles eu à lutter pour obtenir l'intégration de dispositions sur les droits à l'égalité dans la *Charte canadienne des droits et libertés*? Devraient-elles constamment être vigilantes et se porter continuellement à la défense de la Charte si elles étaient et avaient toujours été des partenaires égales dans le débat constitutionnel?

Toutes ces questions nous amènent à la conclusion qu'il faut élire plus de femmes à l'échelle municipale, provinciale/territoriale et fédérale. Qu'il faut nommer plus de femmes aux conseil scolaires, aux commissions officielles, aux conseils d'administration et autres hauts lieux de décision. Quand les femmes pourront intervenir en nombre à la table des décisions, les questions qui les occupent auront tôt fait de s'inscrire aux programmes des autorités publiques et d'obtenir l'attention qui leur revient de droit. Il suffit de parler avec les femmes des pensions, de la garde des enfants, des victimes de violence ou des injustices en milieu de travail pour constater qu'elles n'ont pas besoin d'être convaincues de la signification et de l'importance de ces questions.

Voyons maintenant pourquoi il importe que les femmes comprennent bien le processus des amendements législatifs.

L'amendement apporté à la Constitution du Canada cette année est un bel exemple d'un processus auquel les femmes n'ont pas eu voix. Notre étude de l'amendement constitutionnel de 1987, communément appelé entente du lac Meech, nous a permis d'examiner la façon dont les documents constitutionnels sont créés et a éveillé nos souvenirs de la lutte que les femmes ont menée en 1981-1982 pour faire intégrer les intérêts des femmes dans la Charte, le plus récent document constitutionnel majeur. Aucune femme n'a jamais participé, ni autrefois ni maintenant, à un accord constitutionnel. Comment pouvons-nous faire en sorte qu'à l'avenir elles y participent à part entière?

Heureusement qu'il y a au Canada des femmes spécialisées dans les questions constitutionnelles et capables de nous aider à poursuivre notre étude. Heureusement qu'il y a des femmes désireuses de comprendre la façon dont l'entente du lac Meech a été conclue, et soucieuses d'apprendre comment il faudra s'y prendre pour participer aux futurs accords constitutionnels. C'est une question d'envergure, ne l'oublions pas, car il y aura des réunions de premiers ministres à chaque année si toutes les assemblées législatives provinciales adoptent l'entente (actuellement toutes, sauf deux, l'ont entérinée).

Le troisième point que j'ai mentionné découle de l'analyse et de la planification effectuées par les membres du Conseil pour déterminer les sujets de recherche et les questions qui demandent notre attention. Quand nous interrogeons les femmes sur leur vécu et sur leurs aspirations, nous constatons que ce que nous avons tenté de comprendre à partir de nos recherches, des théories que nous avons élaborées et des faits et données que nous avons recueillis, ne nous donne qu'une partie de la réponse. Ce résultat est

partiellement attribuable aux hypothèses des recherches d'hier — et, avouons-le, de celles d'aujourd'hui — qui ont toujours fait fond sur le vécu, les besoins et les opinions des hommes.

En matière d'orientations économiques et sociales, la dépendance des femmes envers les hommes est au nombre des conjectures acceptées. De simple hypothèse qu'elle était, cette dépendance financière et physique des femmes est devenue, croit-on, la norme. Pourtant, la réalité est tout autre. En effet, les femmes ont toujours contribué au bien-être économique de la famille par leur travail tant rémunéré que non rémunéré; elles ont toujours veillé à la sécurité de leurs enfants et des membres de leur famille, mais elles-mêmes et leurs filles, par contre, ne se sont pas toujours senties en sécurité sous la tutelle des hommes.

Les recherches fondées sur l'état de dépendance des femmes ont donné lieu à la formulation et à l'adoption d'importantes mesures législatives, comme les lois sur le mariage, le divorce, la propriété, l'impôt sur le revenu, les normes d'emploi, et j'en passe. Quand nous mettons en doute les propositions qui sous-tendent ces lois, nous ébranlons par le fait même les aspects fondamentaux du statu quo. Pourtant, c'est là la seule façon d'ouvrir nos esprits aux principes de justice et d'égalité pour les femmes et les hommes.

À titre d'exemple, mentionnons l'examen que le Conseil a fait du régime fiscal. Nous avons d'abord constaté à quel point le régime fiscal canadien n'avait jamais reconnu les réalités de la vie des femmes. Nous avons notamment remarqué que le ministère des Finances utilise de plus en plus l'unité matrimoniale dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* comme base de l'exemption fiscale des personnes mariées. Cette disposition est discriminatoire parce qu'elle intensifie la dépendance économique de l'épouse envers son mari et ne reconnaît pas qu'en 1988, la plupart des familles au Canada sont des familles à deux revenus et que les femmes contribuent en moyenne à 40 % du revenu familial.

Une autre disposition de la Loi, plus discriminatoire encore, concerne la pension alimentaire et les allocations pour le soutien des enfants. La personne qui reçoit ces paiements, ordinairement la mère, doit les ajouter à son revenu imposable. Quant à l'ex-conjoint qui effectue les paiements, ordinairement le père, il est autorisé à déduire ces mêmes paiements de son revenu imposable. Il serait beaucoup plus équitable de prévoir le partage des frais entre les époux, un partage qui serait proportionnel à leurs dépenses ou déterminé dans une entente de séparation ou de divorce. Voilà qui fait bien comprendre la nécessité absolue d'intégrer la réalité des femmes à l'analyse de toutes les questions.

Nous avons à notre disposition une somme croissante de recherches et d'écrits de femmes de lettres, de femmes de science et de femmes de loi, d'hier et d'aujourd'hui, pour nous aider à poursuivre notre quête d'information, de faits et de théories. Le Conseil consultatif continuera d'encourager des études qui forcent à réfléchir sur l'exclusion des femmes de la rédaction des lois, ou sur l'attitude voulant qu'elles soient uniquement dépendantes des hommes et incapables de penser par elles-mêmes et de prendre des décisions.

Le CCCSF est arrivé au terme d'une autre année productive, fidèle à son mandat qui est de conseiller le gouvernement fédéral sur les questions importantes pour les femmes, et d'informer et éduquer le public sur ces questions. En ce quinzième anniversaire, nous célébrons les réalisations des femmes de partout dans l'intérêt d'une meilleure société canadienne et il nous tarde de pouvoir collaborer et travailler avec vous pour parvenir à de plus grandes réalisations dans l'avenir.

Sylvia Gold

Sylvia Gold

Historique, mandat, composition et rôle du Conseil

Historique

Dans son rapport déposé le 7 décembre 1970, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada recommandait la création d'un Conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation 166).

En 1973 était créé le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, un organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral. L'arrêté en conseil C.P. 1976-781 précise que le CCCSF est considéré comme :

« (i) un mandataire de Sa Majesté du Chef du Canada; et

(ii) une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique. »

Mandat

Le mandat du CCCSF se divise en deux volets :

« (a) saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes; et

(b) conseiller le ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés. »

Composition

Le Conseil est composé d'un maximum de 27 membres à temps partiel dont les nominations, effectuées par décret du Cabinet fédéral pour trois ans, visent à refléter la diversité régionale, culturelle, professionnelle et ethnique du Canada, de même que les deux langues officielles. La présidente, ainsi que les deux vice-présidentes qui représentent respectivement les régions de l'Est et de l'Ouest du Canada, sont des membres à plein temps. Le Comité exécutif du Conseil est formé de la présidente, des deux vice-présidentes et de deux autres membres (une francophone et une anglophone) élues par le Conseil pour un an.

Rôle

Le rôle du Conseil est de représenter aussi fidèlement que possible les intérêts, les valeurs et les aspirations de toutes les femmes du Canada. Les membres du Conseil assurent la liaison avec les groupes féminins de leur province ou territoire, voient au bon déroulement du programme de recherche, formulent et adoptent les recommandations du Conseil sur un éventail de sujets visant l'amélioration de la condition féminine.

Le Conseil est un organisme sans lien de dépendance avec le gouvernement, qui fait rapport au Parlement par l'intermédiaire de la ministre responsable de la Condition féminine, ce qui lui permet de se faire entendre au Parlement tout en conservant son droit de publier sans le consentement ministériel.

Membres du Conseil

Présidente

Sylvia Gold, présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, joue depuis de nombreuses années un rôle actif dans les domaines de l'éducation et des droits des femmes.

Originaire de Montréal, Madame Gold a fait ses études à l'Université McGill où elle a obtenu un baccalauréat (1967) et une maîtrise (1981). Enseignante de profession, elle a exercé cette fonction aux niveaux élémentaire et secondaire pendant neuf ans. Lorsqu'elle a été nommée au Conseil, elle était en congé sabbatique pour terminer la scolarité d'un doctorat en administration scolaire à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario. Nommée adjointe administrative de l'Association des enseignants de Montréal en 1971, elle accède ensuite au poste de directrice des services de perfectionnement professionnel de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), qu'elle occupe de 1975 à 1985. Outre ses fonctions reliées aux programmes scolaires, à l'enfance en difficulté, au multiculturalisme et à d'autres domaines de l'enseignement, elle fut responsable du programme de la FCE pour l'avancement de la situation de la femme, où elle s'est surtout intéressée à la recherche et aux publications sur les programmes et méthodes d'enseignement non sexistes, l'élargissement des perspectives de carrière offertes aux femmes dans l'enseignement et les questions sociales telles que les services de garde, la pornographie et la suppression du harcèlement sexuel au travail.

Nommée présidente du CCCSF en avril 1985, Madame Gold s'est depuis intéressée de près à de nombreux dossiers reliés à la condition féminine au Canada : violence conjugale, services de garde, équité en matière d'emploi, mesures d'adaptation de la main-d'œuvre, parité salariale, pensions, pornographie, assurance-chômage, radiodiffusion, fiscalité. En outre, elle s'est penchée sur les problèmes propres à certains groupes tels que les femmes autochtones, les adolescentes, les immigrantes et les femmes en agriculture. Madame Gold a rencontré des porte-parole de groupes féminins partout au Canada et parlé à des auditoires variés. Elle a porté leurs besoins à l'attention du gouvernement fédéral en rencontrant les ministres et en présentant des mémoires du Conseil aux groupes de travail et comités parlementaires.

Au cours de l'année universitaire 1986-1987, Madame Gold a siégé à un comité de révision externe tripartite désigné par l'Association canadienne des professeurs d'université pour étudier la structure et le fonctionnement de cette association.

En septembre 1987, Madame Gold était nommée professeure auxiliaire au département d'Administration scolaire et politique de l'Université McGill. Tout au long de sa carrière, Madame Gold a fait preuve d'un intérêt marqué pour la condition féminine, qui témoigne de son engagement à défendre l'égalité et les droits des femmes.

Vice-présidente de la région de l'Ouest

Patricia J. Cooper a été nommée vice-présidente de la région de l'Ouest en septembre 1985, après avoir été membre du Conseil de 1982 à 1985. Elle œuvre dans plusieurs domaines, notamment l'enseignement, les relations publiques, les télécommunications et les droits de la femme. Son engagement au sein de nombreuses organisations bénévoles à vocation féministe témoigne de son dévouement à l'amélioration de la condition féminine.

Détentrice d'un baccalauréat en histoire de l'Université de l'Alberta et d'un certificat d'enseignement secondaire de l'Université de Lakehead en Ontario, Madame Cooper s'est spécialisée en affaires internationales au Lewis and Clark College de Portland (Oregon).

Elle a enseigné pendant plusieurs années à Thunder Bay et à Winnipeg, puis elle a exercé les fonctions d'experte-conseil en relations publiques à Winnipeg avant d'entamer une carrière comme réalisatrice et reporter à la radio, ainsi qu'animatrice d'une émission hebdomadaire à la télévision.

Madame Cooper a été au service de la collectivité dans bien des domaines. Elle fut membre du conseil de la YWCA de Winnipeg, de la YWCA de Calgary (à titre de présidente en 1982 et 1983) et de la YWCA du Canada en 1985. Elle est membre fondatrice du Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ) et du FAEJ de l'Alberta, dont elle est actuellement vice-présidente.

Au cours des dix dernières années, Madame Cooper a siégé à divers conseils d'administration, dont ceux de la Société Elizabeth Fry, de la Junior League et de Centraide à Winnipeg; et ceux de la Alberta Heritage Endowment Society, de la Alberta Women for Constitutional Change et de la Coalition Against Pornography à Calgary. Elle a été présidente de la Calgary Association of Voluntary Agencies, membre désignée du comité d'étude sur la pornographie de la ville de Calgary et elle a fait partie du comité de rédaction de la faculté de droit de l'Université de Calgary à l'occasion de la publication de *Women, the Law and the Economy*.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, Madame Cooper a été membre du conseil d'administration de l'Institut canadien de recherche sur le droit et la famille, membre du conseil de l'Université de Calgary et du conseil d'administration de Centraide à Calgary. En outre, elle est membre désignée du comité consultatif local sur la Planification de l'emploi et du Work Force Analysis Advisory Committee de la ville de Calgary; elle préside le sous-comité chargé d'étudier les questions relatives à l'emploi de la chambre de commerce de Calgary.

Madame Cooper a écrit et présenté à divers paliers de gouvernement de nombreux énoncés de principes sur des questions sociales, économiques et juridiques.

Vice-présidente de la région de l'Est

Clarisse Codère a été nommée vice-présidente de la région de l'Est en juin 1986 pour un mandat de trois ans, après avoir été membre du Conseil pendant deux ans et membre de l'exécutif en 1986.

Diplômée de l'Université de Sherbrooke en sciences sociales et en psychologie, Madame Codère, d'abord enseignante, a œuvré par la suite dans les domaines de l'éducation des adultes, de la santé, des affaires sociales et économiques et de la condition féminine.

De 1974 à 1976, elle a occupé le poste de directrice à l'Office de la famille à Sherbrooke. Elle a par la suite dirigé, pendant six ans, le Centre éducatif de la femme, mis sur pied par *Fer de lance*, un organisme de concertation regroupant les établissements d'éducation de l'Estrie. À la même époque, le ministère de l'Éducation du Québec lui confiait, pour un mandat de deux ans, la direction d'un projet de coopération France-Québec, Action-femmes. Puis, de 1982 à 1986, Madame Codère a rempli les fonctions de directrice générale du Centre d'aiguillage de l'Estrie, un organisme dont le rôle était de faciliter l'intégration des femmes sur le marché du travail.

Parallèlement, elle a siégé au Comité de développement des programmes du département de Service social de l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'au Conseil de l'Éducation permanente de cette université. Elle a été présidente de la Fondation du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul à Sherbrooke.

Fondatrice des Clubs d'épargne-femmes en 1980 et de la Société de développement des Clubs d'épargne-femmes en 1982, ce qui lui a valu une mention de la Fondation Girardin-Vaillancourt, elle a élargi sa participation à la vie économique de la région en siégeant au conseil d'administration de la chambre de commerce de Sherbrooke. En 1986, elle devenait membre du comité national des programmes Innovations d'Emploi et Immigration Canada.

Madame Codère a été nommée femme de l'année en 1984 dans le domaine de la condition féminine au Salon de la femme de Montréal, et personnalité du mois à la chambre de commerce de Sherbrooke au cours de la même année. Elle est actuellement membre de la chambre de commerce de Montréal, de la Fédération des femmes du Québec, des Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique, du Canadian Club, ainsi que de la Corporation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Membres du Conseil

***Monique Bernard**, partenaire dans une entreprise avicole-céréalière de Mont-Saint-Hilaire, au Québec, et administratrice de l'Union des producteurs agricoles de Rouville, est présidente-fondatrice de l'Association des femmes collaboratrices, une association qui œuvre à faire reconnaître la valeur économique du travail investi par les conjointes dans les entreprises familiales.

Myriam Berthoz Bernstein, propriétaire de la firme Conseillers en voyages corporatifs CTC inc., est secrétaire-trésorière de la Fondation René Cassin, vouée aux droits de la personne. Pendant 27 ans, elle a conjugué son travail de femme au foyer avec celui de conseillère auprès des petites entreprises et de bénévole pour divers groupes multiculturels de Montréal, la synagogue et des comités scolaires.

Jacqueline Bissonnette-Dulude, de Montréal, est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle a été présidente directrice générale de la compagnie West-End Inc. et responsable pendant plusieurs années de la campagne de souscription de la Société canadienne du cancer pour la région de Vaudreuil.

***Erminie Cohen,** associée dans l'entreprise familiale Hoffman's Ltd., à Saint John au Nouveau-Brunswick, a fondé Saint John Women for Action, dont elle demeure directrice. Ancienne membre du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, elle est l'une des directrices du Women's Resource Centre de la YWCA et siège au conseil de la bibliothèque municipale de Saint John.

***Shanon Cooper**, femme au foyer et vice-présidente de Lansing Enterprises Ltd., à Mayo au Yukon, est une ancienne enseignante qui collabore activement à divers programmes communautaires et bénévoles en faveur des jeunes.

Lynda Costello, gestionnaire du service de la rémunération chez Suncor Inc. Oil Sands Group, à Fort McMurray en Alberta, a été présidente de l'Association des femmes d'affaires et professionnelles de sa région, et membre du conseil fondateur du Keyano College de 1978 à 1983. Elle a été responsable des inscriptions et de l'hébergement aux Jeux d'été de l'Alberta en 1985.

Jo-Ann Cugnet, ancienne infirmière en psychiatrie et femme d'affaires, est avocate en Saskatchewan, membre fondatrice du North Battleford's Network directrice du bureau de Centraide dans s municipalité.

Héleyne d'Aigle, d'Edmunston au Nouveau-Brunswick, a commencé sa carrière en éducation pour ensuite devenir conseillère auprès des femmes, puis des personnes détenues. Très active sur le plan communautaire, elle est reconnue comme journaliste, interviewer et animatrice à la radio. Elle signe la chronique hebdomadaire « Relief féminin » dans le journal francophone provincial et est membre fondatrice du Réseau des femmes du Madawaska.

Membres du Conseil

Edith Daly, enseignante et bibliothécaire à la Montague Consolidated School de l'Île-du-Prince-Édouard, est membre de la PEI School Library Association et directrice littéraire du Laubach Literacy Council of Canada à King's County.

Johanne Denis, avocate chez Cloutier, Turgeon, Bernatchez & Associés à Québec, est membre fondatrice de l'Association des avocats et avocates de défense au Tribunal de la jeunesse. Elle a donné des cours du soir aux adultes décrocheurs et est membre de l'Association des femmes d'affaires du Québec.

Emma Duncan-Kerr, directrice des relations publiques à la Société canadienne de métaux Reynolds Limitée, est membre active du Centre émersion, de l'Association des femmes de carrière et du Regroupement des femmes de la Côte-Nord. Elle est vice-présidente de la chambre de commerce et d'industrie de Baie-Comeau, et membre de l'exécutif du CCCSF pour l'année 1987-1988.

Lawrie M. Edinboro, conseiller en comportement à la commission scolaire du comté de Kent à Chatham, en Ontario, est président de la Société d'aide à l'enfance du comté de Kent et membre du conseil d'administration de la bibliothèque municipale de Chatham.

Barbara Fisher, femme d'affaires, dirige à Kincardine, en Ontario, une firme locale d'investissement pour la petite entreprise. Elle préside un sous-comité de la formation chez Grey Bruce Industrial. Elle est membre de la chambre de commerce et membre d'office du conseil d'administration de la société locale de l'expansion économique. Elle a été pendant neuf ans conseillère municipale.

Margaret Fortier Delisle, maire de la Ville de Sillery, est aussi membre du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec. Elle est membre du Conseil national d'administration de Centraide Canada et a récemment été élue à la présidence de Centraide Québec.

***Marthe Gill**, responsable des programmes préscolaires en milieux amérindiens pour le Québec francophone jusqu'à sa récente retraite, est membre fondatrice du musée amérindien de Ouiatchouan ainsi que membre active et personne-ressource des associations féminines des groupes autochtones du Canada.

***Alison Hinchey**, personne du troisième âge, est animatrice socio-culturelle bénévole à New Waterford en Nouvelle-Écosse.

Darlene Hincks, conseillère municipale à Regina et femme d'affaires, est membre du conseil d'administration du Regina General Hospital, du Regina Planning Commission et participe à divers organismes bénévoles.

Robert J. McGavin, vice-président aux affaires publiques de la banque Toronto Dominion, est membre du conseil des gouverneurs de l'Université de Toronto et siège au conseil d'administration des Jeunes entreprises du Canada, du Ballet national du Canada, de l'hôpital général de Toronto et de l'Association canadienne olympique.

Veronica Mae Johnson, enseignante à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, a présidé pendant deux ans la West Island Black Community Association dont elle s'est activement occupée des programmes éducatifs, sportifs, récréatifs et d'initiatives-jeunesse. Elle travaille actuellement auprès des mères adolescentes.

Linda Oliver, superviseure des affaires réglementaires à la Maritime Telegraph and Telephone Company Ltd., est commissaire de la Halifax-Dartmouth Port Commission, membre du conseil consultatif local sur la Planification de l'emploi, membre et ancienne présidente du Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women.

***Monica Matte**, de Montréal, fondatrice du programme Nouveau Départ qui vise à orienter les femmes de 35 à 55 ans vers une nouvelle réinsertion sociale, est membre des tribunaux canadiens des droits de la personne et ancienne commissaire à la Commission des droits de la personne du Québec. Elle a été membre de l'exécutif du CCCSF en 1986.

Jane Pepino, avocate chez Aird and Berlis à Toronto, est présidente du Metro Toronto Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC), vice-présidente du Metropolitan Toronto Board of Commissioners of Police et siège au conseil de Centraide à Toronto. Elle a été membre de l'exécutif du CCCSF en 1986-1987.

JoAn Lynch Maurer, conseillère en ressources humaines à la firme John Fleury and Associates à Vancouver, spécialisée dans l'aide professionnelle aux personnes en recherche d'emploi, a été présidente de la YWCA de Vancouver et déléguée, en 1985, au Forum international clôturant la Décennie des Nations Unies pour la femme, à Nairobi.

Marie Daurice Perron, de Hodgson au Manitoba, est administratrice du Business Learning Opportunity Program (un programme d'intégration professionnelle destiné aux étudiants autochtones). Elle est engagée depuis plus de 15 ans dans l'élaboration et la mise sur pied de programmes et de services pour les Autochtones; elle est directrice générale de Aboriginal Women of Manitoba Inc., trésorière nationale de l'Association des femmes autochtones du Canada et ex-directrice provinciale de la Manitoba Metis Women's Alliance.

Cécile Rémillard-Beaudry, enseignante au Manitoba, est membre du conseil d'administration de Réseau (organisme politique des femmes franco-manitobaines), de Pluri-elles, du comité du diocèse de Saint-Boniface sur le rôle de la femme dans l'Église, et elle a fait partie de l'exécutif du CCCSF en 1986-1987

Margaret Taylor, de Belleville en Ontario, a combiné pendant 40 ans un bénévolat très actif au plan national avec son rôle de femme au foyer. Conférencière, auteure et membre de divers conseils, elle s'est faite l'avocate des droits de la femme dans l'Église.

Agnes Richard, ex-professeure d'anglais au St. Paul's High School, est membre du Gander Status of Women Council et préside actuellement le Newfoundland Public Libraries Board; elle a été présidente provinciale des Women's Institutes de Terre-Neuve et du Labrador et a été très active dans les domaines de l'enseignement, de l'avancement des femmes, du développement rural et communautaire.

Ann Tweddle, coordonnatrice du Alberta Council of Women's Shelters, représente le public auprès du conseil de l'Alberta Association of Registered Nurses et s'occupe de Centraide à Edmonton. Elle est membre de l'exécutif du CCCSF pour 1987-1988.

Margaret (Peggy) Ritcey, autrefois infirmière à Riverport en Nouvelle-Écosse, s'occupe activement de projets communautaires destinés aux femmes, du mouvement des Guides du Canada, et d'associations paroissiales. Elle a déjà été membre du Conseil pour un mandat de trois ans, de 1979 à 1981.

Eva Voisey, ex-présidente de la Inuit Women's Association of Canada, est la première femme élue au poste de maire dans la région de Keewatin; elle a été conseillère en établissement, chargée des relations avec le gouvernement et s'est intéressée activement à la santé, à l'environnement et aux questions sociales.

Margaret Strongitharm, conseillère municipale à Nanaimo et administratrice du Regional District of Nanaimo, est présidente sortante de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, de même qu'ancienne présidente de la British Columbia Human Rights Commission.

• Fin de mandat ou démission en cours d'année.

Réunions du Conseil et des comités

Le Conseil a tenu quatre assemblées plénières au cours de l'année, dont trois à Ottawa et une à Saint John au Nouveau-Brunswick. Au cours de l'assemblée de juin, à Ottawa, le directeur du Conseil national du Bien-être social, M. Ken Battle, est venu expliquer les principes sous-jacents aux modifications fiscales proposées par le ministre des Finances, Michael Wilson. En septembre, la maire Elsie Wayne était l'invitée de marque à l'assemblée de Saint John, où la présidente et les deux vice-présidentes ont animé un débat public portant sur la violence familiale, la réforme fiscale et les recommandations du CCCSF à l'égard de l'entente du lac Meech. À l'assemblée de décembre, la ministre responsable de la Condition féminine, Barbara McDougall, a fait un exposé sur les services de garde, la pornographie (projet de loi C-54), la Constitution et le libre-échange. En mars, l'assemblée d'une journée a précédé le colloque du Conseil sur les femmes et le pouvoir. Les membres y ont accueilli Kristin Halldorsdottir, membre du parti politique l'Alliance des femmes, en Islande. Elles ont discuté divers dossiers et proposé des recommandations.

À chaque assemblée du Conseil, les membres des trois comités d'étude — Situation juridique, Développement social et Développement économique — se réunissent pour définir les priorités, entreprendre des recherches, formuler des recommandations et rencontrer des personnes invitées à titre de représentantes d'organismes ou de chercheures spécialisées dans les domaines d'intérêt pour le Conseil. Cette analyse en profondeur est essentielle pour aider les membres à formuler des recommandations et répondre ainsi au mandat du CCCSF, qui consiste à conseiller le gouvernement fédéral sur les dossiers de la condition féminine.

Recommandations

Réforme fiscale

Septembre 1987

Attendu que les effets du régime fiscal sur les décisions concernant la famille ne sont pas neutres;

le CCCSF recommande

1. que le gouvernement fédéral procède à une investigation des effets du régime fiscal sur les décisions relatives à la famille au moyen, par exemple, de la création d'un groupe de travail;
2. que dans sa réforme fiscale en cours, le gouvernement fédéral s'attarde tout particulièrement à éliminer les inégalités entre hommes et femmes qui sont inhérentes au régime fiscal.

Libre-échange

Septembre 1987

I

Attendu que

- un grand nombre de femmes au Canada travaillent dans des industries à forte densité de main-d'œuvre, soit celles qui sont le plus vulnérables à la libéralisation des échanges;
- ce sont les industries les moins concurrentielles qui ont le plus à faire pour s'adapter afin de survivre à la libéralisation des échanges;

le CCCSF recommande

1. que toutes les barrières tarifaires et non tarifaires qui s'opposent aux échanges commerciaux et qui sont destinées à être supprimées soient réduites graduellement;
2. que les industries les moins concurrentielles, généralement celles qui emploient une forte densité de main-d'œuvre féminine, échelonnent leur arrêt progressif de fonctionnement sur une période allant jusqu'à dix ans.

II

Attendu que

- le rapport de la Commission Macdonald précise que : « Les commissaires croient fermement qu'un vaste programme d'assistance à l'adaptation s'avérera nécessaire comme partie intégrante de tout accord sur le libre-échange, afin d'améliorer les facteurs de production qui provoquent le déclin des industries et de promouvoir la rapide absorption de ces industries dans les secteurs en expansion »;
- le financement des programmes fédéraux d'aide à la main-d'œuvre a été réduit de 23 %, c'est-à-dire qu'il est passé de 2,2 milliards de dollars en 1984-1985 à 1,7 milliard en 1987-1988;
- les programmes existants d'aide à la main-d'œuvre répondent mieux aux besoins des hommes qu'à ceux des femmes;
- les personnes mises à pied en raison de la fermeture récente d'une usine ou de changements technologiques ne sont pas admissibles au programme de la Planification de l'emploi;
- les mécanismes d'adaptation de la main-d'œuvre conçus en fonction du libre-échange s'appuieront sur des prédictions de la conjoncture économique;

le CCCSF recommande que tous les programmes d'adaptation de la main-d'œuvre conçus en prévision d'un accord de libre-échange

(a) tiennent compte des besoins particuliers des travailleuses;

(b) comportent des conditions d'admissibilité visant à inclure tout le personnel déplacé en raison des rajustements occasionnés par la libéralisation des échanges;

(c) soient largement financés, souples et faciles d'accès aux travailleuses et travailleurs;

(d) ne se limitent pas aux effets prévisibles de la conjoncture économique mais soient accessibles à tous les travailleurs et travailleuses touchés;

(e) ne se limitent pas au perfectionnement mais offrent aussi des indemnités de déménagement;

(f) mettent des services de garde à la disposition des parents déplacés qui suivent des cours de perfectionnement, ou leur offrent de l'aide pour trouver ces services et les payer;

(g) fassent l'objet d'un examen continu tenant compte des réactions du public et des groupes d'intérêts, et puissent s'adapter aux besoins exprimés;

(h) s'inspirent d'une méthodologie non sexiste et engagent des femmes spécialistes des questions féministes, tant aux étapes de la conception et de la mise en application que de la surveillance.

III

Attendu que la libéralisation des échanges favorisera les secteurs susceptibles de croître, c'est-à-dire les industries à forte densité de capital qui emploient peu de femmes;

le CCCSF recommande que ces industries soient surveillées de près afin de voir à ce que les femmes y aient continuellement des possibilités d'emploi à tous les échelons.

IV

Attendu que la société canadienne est riche d'éléments qui vont au-delà du commerce et jouent un rôle prépondérant dans le mode de vie canadien;

le CCCSF recommande que le gouvernement fédéral s'engage formellement vis-à-vis de la population canadienne à faire en sorte que les pressions créées par la libéralisation des échanges dans le secteur commercial ne portent pas atteinte aux programmes sociaux et culturels existants, y compris les lignes de conduite et les mesures législatives visant les conditions de travail, la parité salariale, l'équité en matière d'emploi, la syndicalisation, les soins de santé, l'assurance-chômage, les régimes de pension, la programmation canadienne de la radio-télévision et la propriété canadienne des postes de radio et de télévision ainsi que des maisons d'édition.

V

Le CCCSF recommande que tout accord de libre-échange avec les États-Unis soit un outil souple qui n'empêche pas d'établir, au besoin, d'éventuelles mesures protectionnistes.

Entente du lac Meech

Septembre 1987

I

Attendu que

- il y a eu très peu d'occasions, si toutefois il y en a eu, d'avoir des consultations publiques sérieuses concernant les modifications constitutionnelles proposées en 1987;
- le Conseil estime que les modifications constitutionnelles, qui modifient les documents mêmes sur lesquels s'appuie notre société, demandent une participation démocratique plus intense, non pas moins intense;
- les Canadiens ont le droit d'évaluer ces modifications à la lumière des opinions et des motifs « mûrement » réfléchis exprimés par les politiciens et les décideurs, et des opinions plus distanciées de particuliers et d'organisations;
- les « mères » de la Confédération doivent également être présentes pour veiller à ce que leurs préoccupations soient bel et bien prises en considération;

le CCCSF recommande

1. que, en toute priorité, les audiences publiques du Comité spécial mixte sur l'entente constitutionnelle de 1987 soient prolongées afin que le public soit consulté et puisse, dans la mesure du possible, donner son avis sur les répercussions éventuelles de l'entente du lac Meech;
2. que le Comité spécial mixte invite le gouvernement fédéral à encourager tous les gouvernements provinciaux à tenir des audiences publiques sur la portée de l'entente du lac Meech.

II

Attendu que

- le texte de l'entente du lac Meech et la décision subséquente de la Cour suprême concernant une loi modifiant la Loi sur l'éducation (25 juin 1987) risquent de donner lieu à des arguments juridiques susceptibles de miner les garanties constitutionnelles d'égalité des femmes;
- le Conseil estime que les femmes du Canada ne sont pas disposées à tolérer quelque risque en ce qui concerne le fondement constitutionnel de leurs garanties d'égalité;

le CCCSF recommande que la Modification constitutionnelle de 1987 soit modifiée de la façon suivante :

A. L'article 1 de la Modification constitutionnelle de 1987 est ainsi modifié :

1. La Loi constitutionnelle de 1867 est modifiée par insertion, après l'article 1, de ce qui suit :

« 2. (1) Toute interprétation de la Constitution du Canada doit concorder avec ...;

(c) La Charte canadienne des droits et libertés, l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 et la catégorie 24 de l'article 91 de la Loi constitutionnelle de 1867. »

B. L'article 3 de la Modification constitutionnelle de 1987 est modifié par la suppression de l'alinéa 95B(3).

C. L'article 16 de la Modification constitutionnelle de 1987 est abrogé.

III

Attendu que

- le libellé de l'article 7 de la Modification constitutionnelle de 1987 est imprécis et ambigu;
- le premier ministre du Canada et ceux des provinces ont publiquement donné des interprétations divergentes quant au sens et à l'intention de l'article 7 de l'entente du lac Meech;
- l'ambiguïté de l'article 7 risque d'entraver l'élaboration de programmes nationaux cofinancés qui soient d'une qualité et d'un accès comparables pour toute la population canadienne, notamment en ce qui concerne les services de garde, l'enseignement postsecondaire, la mise sur pied ou la modification des infrastructures locales, etc.;
- les femmes représentent un groupe considérable de consommateurs de services sociaux comme l'assurance-santé, les soins de santé prolongés, l'aide sociale, les services de garde, la sécurité de la vieillesse, etc., et que leur capacité de contribuer davantage à l'évolution de la société pourrait dépendre directement de l'aide prévue par ces programmes;

le CCCSF recommande

1. que l'article 7 de la Modification constitutionnelle de 1987 soit modifié de

façon à y inclure un libellé qui permette clairement au gouvernement fédéral d'assortir les programmes nationaux cofinancés de conditions donnant aux Canadiens le droit à des services d'accès comparable et de qualité comparable, et permettant de faire entrer en ligne de compte les besoins particuliers des femmes;

2. que l'article 7 de la Modification constitutionnelle de 1987 soit modifié de façon à y inclure un énoncé clair prévoyant l'application de l'article 36 et autres dispositions pertinentes de la Loi constitutionnelle de 1982 aux programmes nationaux cofinancés établis en vertu de la Modification constitutionnelle de 1987.

IV

Attendu que

- la Constitution du Canada est plus qu'un simple document juridique, puisqu'elle établit les assises des décisions et du pouvoir au Canada par l'intermédiaire d'institutions comme la Cour suprême du Canada, le Sénat, la Chambre des communes, les provinces et les territoires et, à la suite de l'entente du lac Meech, une nouvelle structure de conférence annuelle des premiers ministres;
- traditionnellement, les femmes n'ont jamais participé à ces processus fondamentaux et n'y participent pas encore;
- le vécu des femmes n'entre pas en ligne de compte dans nos structures sociales relatives aux décisions et au pouvoir;

le CCCSF exhorte le gouvernement fédéral et tous ceux qui ont la charge de la sauvegarde du processus démocratique au Canada, à prendre toutes les mesures possibles dans l'exercice de leurs responsabilités et prérogatives politiques pour faire en sorte que les Canadiennes puissent contribuer largement à tous les stades des décisions constitutionnelles d'ordre politique et juridique.

V

Attendu que

- tout doit être mis en œuvre pour trouver une façon de modifier la Constitution sans avoir à rouvrir les discussions sur l'entente du lac Meech afin de ne pas mettre en danger l'entrée du Québec dans la Constitution;
- l'ensemble des membres du Conseil ont fait valoir la nécessité extrême que l'entente du lac Meech ne soit pas rouverte afin de ne pas mettre en danger l'entrée du Québec dans la Constitution;
- le Conseil se doit de faire valoir l'intérêt de l'ensemble des femmes canadiennes dans la Constitution;
- toutes les femmes du Canada doivent partager leurs positions sur l'entente du lac Meech et connaître toutes les implications de celle-ci;

le CCCSF recommande au gouvernement fédéral qu'ait lieu à Ottawa une conférence constitutionnelle regroupant les femmes du Canada et que cette conférence soit organisée par le Secrétariat d'État.

VI

Attendu qu'une période de trois ans a été allouée pour la ratification de l'entente du lac Meech;

le CCCSF recommande que le gouvernement fédéral renvoie à la compétence de la Cour suprême du Canada le soin de déterminer si l'entente du lac Meech porte atteinte aux dispositions de la Charte des droits et libertés et ce, aux trois conditions suivantes :

(a) que le gouvernement fédéral défère sans délai la question à la Cour suprême;

(b) que le CCCSF soit consulté sur la formulation de la question;

(c) que le gouvernement fédéral appuie l'idée que le CCCSF soit appelé à comparaître aux audiences.

Violence conjugale

Septembre 1987

I Définition

Attendu qu'un million de femmes sont maltraitées chaque année au Canada et que cela a des répercussions physiques, psychologiques et financières dévastatrices, tant directement qu'indirectement, sur les femmes, leurs enfants, les agresseurs et l'ensemble de la société;

le CCCSF recommande la définition suivante de l'expression « femmes battues » :

> La femme battue, c'est celle qui a perdu sa dignité, son autonomie et sa sécurité, qui se sent prisonnière et sans défense parce qu'elle subit directement et constamment ou de façon répétée des violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles ou verbales. C'est celle qui doit essuyer des menaces continuelles ou voir faire de telles violences à ses enfants, à ses proches, à ses amis, aux biens auxquels elle tient ou à ses partenaires.

II Refuges destinés aux femmes battues et à leurs enfants

Attendu que

- un million de femmes sont maltraitées chaque année par leur compagnon de vie;
- les 264 refuges qui existaient au Canada en 1985 ne suffisaient pas à répondre aux besoins des femmes battues et de leurs enfants;
- environ une femme sur deux seulement qui demande asile est admise dans les maisons de transition;

le CCCSF recommande que le gouvernement fédéral vise à doubler immédiatement le nombre des maisons de transition au Canada afin qu'elles n'aient à refuser l'hébergement à aucune femme qui s'y rend avec ses enfants.

Attendu que l'actuel modèle des allocations journalières de subsistance ne porte que sur l'hébergement et le service d'urgence fournis par les maisons de transition, au détriment du vaste éventail des services assurés par le personnel de ces maisons;

le CCCSF recommande

1. que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les ministres provinciaux et territoriaux chargés des services sociaux, prépare la mise en œuvre d'une formule de financement fondée sur des subventions quinquennales à l'exploitation;
2. que le financement comprenne la révision des échelles salariales afin qu'elles soient proportionnelles aux compétences et à l'expérience;
3. que la nouvelle base de financement soit destinée à éliminer les disparités provinciales, territoriales et régionales;
4. que le financement des maisons de transition soit assuré par les administrations fédérale, provinciales/territoriales et municipales avant que toute mesure ne soit prise au sujet d'autres programmes et services ayant trait à la violence conjugale.

Attendu que le manque de foyers d'hébergement prolongé est un des principaux facteurs qui découragent les femmes d'essayer de reprendre en main leur vie;

le CCCSF recommande que le gouvernement fédéral veille à ce que la Société canadienne d'hypothèques et de logement réserve des fonds destinés à des foyers d'hébergement prolongé afin de permettre aux femmes et à leurs enfants de refaire leur vie.

III Programmes destinés aux enfants et aux adolescents

Attendu que

- plus de 42 000 femmes ont été hébergées dans des refuges d'urgence en 1985 et que 55 000 enfants, dont la moitié avaient moins de 5 ans, les y ont accompagnées;
- un nombre équivalent de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébergement en raison du manque d'espace dans les refuges;
- on dispose de peu de fonds pour fournir des services, notamment de soins aux enfants et de consultation;

le CCCSF recommande

1. que les fonds nécessaires soient affectés pour que chaque maison de transition ait des coordonnatrices de soins aux enfants qui répondent adéquatement à leurs besoins;
2. que des programmes de formation et de consultation soient conçus à l'intention du personnel de toutes les maisons de transition et que celui-ci soit rémunéré en fonction de ses responsabilités et compétences.

Attendu que

- le Conseil se soucie particulièrement du fait que de nombreux enfants, dans les maisons de transition, sont également des victimes de la violence conjugale;
- bon nombre de ces enfants se blâment de cette violence;
- la moitié des maisons de transition ont des programmes à l'intention des enfants renfermés, suicidaires ou violents;

le CCCSF recommande que les gouvernements fédéral et provinciaux établissent des programmes spéciaux d'aide aux familles dont les enfants sont perturbés.

IV Meilleure participation de la justice

Attendu que la violence conjugale doit être reconnue comme un crime et faire l'objet principal des campagnes de prévention du crime et d'aide aux victimes de crimes;

le CCCSF recommande

1. que le ministre de la Justice du gouvernement fédéral et le ministère du Solliciteur général entreprennent une évaluation nationale des mises en accusation par la force policière et des mesures qui y sont reliées afin de déterminer si elles sont uniformément appliquées partout au Canada;
2. que les ministères fédéraux examinent les effets de ces règles sur les femmes battues, les agresseurs et leurs enfants, ainsi que sur la participation de la Justice, particulièrement pour ce qui est de délivrer des ordonnances de bonne conduite ou des injonctions restrictives;
3. que l'aide juridique et l'indemnisation des victimes d'actes criminels soient mieux adaptées aux véritables besoins des femmes battues et de leurs enfants;
4. que le ministère de la Justice du gouvernement fédéral et le ministère du Solliciteur général créent des équipes de soutien pour aider les femmes et leurs enfants à participer aux procédures de droit criminel, notamment en les escortant au tribunal et en coordonnant les services d'assistance sociale, médicale et financière à l'intention des femmes battues;
5. que le ministère de la Justice du gouvernement fédéral et le ministère du Solliciteur général, de concert avec les gouvernements provinciaux, voient à ce qu'une formation axée sur la violence conjugale soit donnée à tous les juges, procureurs de la Couronne, avocats, ainsi qu'à tous les organismes et agents d'application de la loi, et s'assurent que

cette formation est suffisante pour faire en sorte que les femmes battues et leurs enfants soient traités avec sensibilité tout au long des procédures de droit criminel;

6. que le ministère de la Justice du gouvernement fédéral et le ministère du Solliciteur général encouragent tous les organismes d'application de la loi à établir un système statistique efficace sur les cas de violence conjugale et familiale.

V Programmes destinés aux agresseurs

Attendu que le counselling à l'intention des agresseurs fait partie de l'ensemble des services et programmes communautaires destinés à prévenir la violence conjugale et familiale;

le CCCSF recommande

1. que le gouvernement fédéral consacre des fonds à la mise sur pied de programmes de traitement des agresseurs, sans pour autant réduire les fonds consacrés aux programmes essentiels s'adressant aux femmes battues et à leurs enfants;
2. que les ministères fédéraux concernés entreprennent une étude globale de tous les programmes existants s'adressant aux agresseurs afin d'en évaluer l'utilité et l'efficacité à long terme, spécialement les programmes utilisés par les juges comme solution de rechange aux sentences.

VI Femmes battues doublement isolées

Attendu que

- de nombreuses femmes battues doivent surmonter des obstacles d'autant plus grands, par exemple, qu'elles habitent des régions rurales ou isolées ou des bases militaires, ou qu'elles sont autochtones, immigrantes, membres de minorités visibles, adolescentes, âgées, ou handicapées;
- bien des femmes qui sont accueillies dans les refuges doivent surmonter des obstacles linguistiques ou culturels;

le CCCSF recommande

1. que le gouvernement fédéral fournisse, là où le besoin s'en fait sentir, des refuges ou des services de soutien destinés à répondre aux besoins spéciaux des femmes qui habitent des régions rurales ou isolées, des Autochtones, des immigrantes, des femmes appartenant à des minorités visibles, des handicapées, des adolescentes, des femmes âgées et des femmes vivant sur des bases militaires;
2. que le gouvernement fédéral mette à la disposition des refuges des fonds spéciaux permettant d'offrir des services appropriés aux femmes de culture ou de langue étrangères, ce qui comprendrait les services d'interprètes et, au besoin, d'interprètes en langage gestuel, pour faciliter la communication entre le personnel et les femmes qui ne parlent ni l'une ni l'autre des langues officielles du Canada.

Violence conjugale

Décembre 1987

I Prévention

Attendu que l'une des principales solutions au problème dévastateur de la violence conjugale consiste en ce que les gouvernements de tous les paliers s'engagent à mettre au point une campagne à multiples facettes pour prévenir cette tragédie;

le CCCSF recommande que le gouvernement fédéral crée un ministère qui serait chargé de coordonner les différents programmes (afin d'en maximiser le rendement et l'efficacité) et d'assurer la coordination avec les provinces.

II Programmes destinés aux enfants et aux adolescents

Le CCCSF recommande que des fonds soient affectés à la formation des professionnels du droit criminel, de la santé, de l'enseignement, des loisirs, des services sociaux et de la protection de l'enfance, afin de les aider à déceler les enfants qui vivent dans des foyers où sévit la violence et à répondre à leurs besoins, que ces enfants subissent ou non des sévices.

III Femmes battues qui sont doublement isolées

Attendu que le CCCSF craint qu'on ne réponde pas aux besoins des femmes qui sont doublement isolées;

le CCCSF recommande que dans l'élaboration de programmes et services, le gouvernement fédéral consulte les différentes collectivités de femmes et les maisons de transition.

IV Éducation du public

Attendu que l'éducation du public est un élément indispensable à tout effort de prévention de la violence conjugale;

le CCCSF recommande

1. qu'un cahier de documentation sur la prévention de la violence familiale soit mis au point et intégré aux programmes d'études des écoles professionnelles de médecine, de sciences infirmières, de travail social, de santé publique, de droit, de psychologie et de pédagogie;
2. que le gouvernement fédéral commande la réalisation d'un ensemble de messages publicitaires à diffuser à la télévision à titre d'annonces d'intérêt public pour indiquer les services que peuvent obtenir les victimes et leurs agresseurs;
3. que le gouvernement fédéral finance une conférence nationale suivie d'ateliers locaux sur les façons dont les groupes

d'initiative et d'entraide peuvent aider les victimes de violence familiale, et les services d'information et d'orientation que peuvent fournir les centres d'accueil de quartier;

4. que le gouvernement fédéral finance une réunion des associations provinciales et territoriales de maisons de transition de même que des représentants provinciaux des ministères concernés, afin d'établir une formule commune qui faciliterait l'obtention et l'échange de renseignements sur les femmes battues et serait compatible avec celles qu'emploient les organismes juridiques, les hôpitaux et les services sociaux.

V Soutien communautaire

Attendu que

- un certain nombre d'organismes de services, dans toutes les collectivités du Canada, doivent traiter de cas de violence familiale, ce qui illustre le besoin de renforcer la collaboration entre les personnes qui fournissent des services juridiques, sociaux, médicaux et financiers;
- dans la société actuelle, la grande majorité des familles et particulièrement des familles monoparentales et des familles en difficulté, n'ont pas de parents à proximité qui puissent leur venir en aide;

le CCCSF recommande

1. que le gouvernement fédéral encourage la création de centres de ressources multidisciplinaires où les femmes pourront obtenir des conseils, de l'aide et des références en matière de violence conjugale;
2. que le gouvernement fédéral encourage l'établissement d'un comité de coordination des services en matière de violence familiale dans toutes les collectivités où il y a une maison de transition. Au cours de la création de ces comités, le gouvernement fédéral devrait demeurer en étroite liaison avec le Battered Women's Advocacy Centre (BWAC) de London en Ontario.

Libre-échange et pornographie

Décembre 1987

Attendu que

- le matériel pornographique que l'on trouve au Canada est importé des États-Unis dans une proportion de 85 %;
- la pornographie incarne une pratique systémique et systématique d'exploitation et de subordination fondée sur le sexe, portant ainsi atteinte aux femmes et à leurs chances d'égalité dans la société canadienne, de même qu'aux enfants et à leur droit d'être protégés;
- la société canadienne a tenté de combattre et de décourager l'industrie de la pornographie au moyen de barrières tarifaires et non tarifaires, notamment le droit criminel, les tarifs douaniers, l'examen des enregistrements cinématographiques et magnétoscopiques, les règlements postaux, l'attribution des licences et la réglementation en matière de radiodiffusion et de communications, les codes des droits de la personne et les arrêtés municipaux, etc.;
- l'industrie américaine de la pornographie bénéficierait d'une libéralisation des échanges qui lui permettrait de faire entrer sans entrave son matériel au Canada;

le CCCSF prévient le gouvernement fédéral qu'en accord avec ses obligations nationales et internationales d'enrayer la discrimination à l'endroit des femmes, une entente de libre-échange avec les États-Unis doit préserver et maintenir le droit et l'obligation du Canada de combattre et d'empêcher en tout temps la pornographie, quel que soit son lieu d'origine.

Prestations reliées à la grossesse et à la garde des enfants

Mars 1988

Attendu que

- les femmes enceintes ont des besoins particuliers et distincts inhérents à la grossesse et à l'accouchement et que les responsabilités parentales de garde d'enfants sont distinctes des besoins de la femme enceinte et s'y ajoutent;
- la Loi sur l'assurance-chômage (A-C) a reconnu cette distinction en prévoyant des prestations de maternité pour les mères biologiques en vue de subvenir à des besoins inhérents à leur grossesse et à leur accouchement, et des prestations parentales à l'intention des parents adoptifs en raison de leurs nouvelles responsabilités en matière de garde d'enfants;
- cette distinction est aussi reconnue dans le Code canadien du travail qui prévoit à l'intention des femmes le droit statutaire à un congé de maternité de 17 semaines, suivi d'un autre congé de 24 semaines pour l'un ou l'autre parent, en vue des soins à donner à un nouveau-né ou à un enfant nouvellement adopté;
- la Loi sur l'assurance-chômage continue d'être discriminatoire à l'égard des parents biologiques en omettant de reconnaître que ces parents, au même titre que les parents adoptifs, ont besoin d'un revenu de remplacement pendant la période où ils assument leurs nouvelles responsabilités en matière de garde d'enfants;
- les principes du droit à l'égalité énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés garantissent aux femmes la protection égale de la loi et des mesures

gouvernementales et protègent les programmes de promotion sociale conçus pour améliorer la situation de personnes défavorisées;

- tout changement apporté à la Loi sur l'assurance-chômage en vue d'étendre la portée des prestations parentales doit tenir compte des principes du droit à l'égalité énoncés ci-dessus en respectant les divers besoins de revenu de remplacement des femmes enceintes et des parents biologiques et adoptifs, et ne doit pas entraîner la réduction des prestations auxquelles la mère biologique a droit actuellement;

le CCCSF recommande

1. que les prestations prévues actuellement à l'article 32 de la Loi sur l'assurance-chômage aux fins de la garde des enfants pour les parents adoptifs soient étendues à tous les nouveaux parents, biologiques ou adoptifs, pendant une période d'au moins 24 semaines et versées à l'un ou l'autre des parents ou partagées entre ceux-ci, à leur discrétion;
2. que les prestations de garde d'enfants mises à la disposition des parents en vertu de l'article 32 de la Loi sur l'assurance-chômage s'ajoutent, tout en y étant distinctes, aux prestations de maternité prévues actuellement à l'article 30 de cette même Loi et qui reconnaissent seulement les besoins propres de la femme enceinte inhérents à la grossesse et à l'accouchement.

Hygiène de la reproduction

Mars 1987

Attendu que

- la Cour suprême du Canada a rayé du Code criminel, le 28 janvier 1988, l'article 251 (avortement);
- l'accès aux services d'hygiène de la reproduction, y compris l'avortement, n'est pas équitable partout au Canada;

le CCCSF adopte les principes suivants face à l'hygiène de la reproduction :

1. Le choix de la reproduction fait appel à une question d'égalité. Dans notre société, les femmes deviennent enceintes, portent les enfants et les élèvent dans des conditions qui ne sont pas égalitaires. Parmi les solutions partielles à ces inégalités, il faut compter : l'expansion des services de garde d'enfants; l'autonomie financière des femmes; la recherche scientifique axée sur la mise au point de méthodes contraceptives sûres; l'accès à une gamme complète de services d'hygiène de la reproduction; la multiplication de l'information, des ressources et des services en matière de planification familiale et de contrôle des naissances; l'éducation sexuelle; l'accès à l'avortement.
2. Toute femme enceinte a le droit de déterminer quel est le meilleur traitement médical pour elle ou pour le fœtus qu'elle porte, après consultation avec les conseillers et conseillères de son choix et sans avoir à craindre l'intervention ou l'obstruction d'une tierce partie. Aucune femme ne devrait être pénalisée pour avoir pris la décision qu'elle juge indiquée pour sa santé physique et psychologique, celle de ses enfants, celle de sa famille ou celle du fœtus qu'elle porte.
3. Toute femme enceinte qui a pris la décision de se faire avorter devrait avoir accès à des services d'avortement le plus tôt possible et ne devrait pas être obligée d'y renoncer ou forcée d'envisager un avortement tardif à cause d'un long processus de diagnostic ou de pratiques gênantes, ou à cause d'empêchements financiers, de l'éloignement géographique, ou de procédures légales ou quasi-légales. Les services d'hygiène de la reproduction et l'avortement doivent être accessibles de façon équitable partout au Canada et subventionnés entièrement par les régimes d'assurance-maladie des provinces, selon les principes d'universalité, d'accessibilité et de polyvalence contenus dans la Loi canadienne sur la santé.
4. Le Code criminel et les règlements des provinces qui régissent la pratique médicale constituent une protection suffisante contre la négligence professionnelle et la pratique illégale de la médecine et permettent de veiller à ce que les meilleurs soins possibles soient assurés compte tenu des circonstances. Aucune autre loi ne s'avère nécessaire ou justifiée.

Suivi des dossiers

Chaque année, le Conseil se fait fort de soulever des questions d'intérêt pour l'ensemble des femmes et de les porter à l'attention du gouvernement et du public. Le Conseil utilise pour cela divers véhicules : recommandations, mémoires aux comités spéciaux ou parlementaires, documents de référence, livres, feuillets documentaires et communiqués de presse. Le Conseil suit de près les mesures politiques pour veiller à ce que les préoccupations qu'il soulève soient prises en considération.

L'année 1987-1988 a marqué pour le Conseil une période particulièrement active en prévision des élections fédérales. Treize dossiers d'importance primordiale pour les femmes et leurs familles ont été étudiés : violence conjugale, pornographie, logement, double discrimination, garde des enfants, responsabilités parentales, écart salarial, pensions, réforme fiscale, libre-échange, liberté de reproduction, les femmes en politique, les femmes et le pouvoir décisionnel.

Un sommaire de ces dossiers sera publié sous forme d'un mini-dépliant intitulé *Questions-chocs*. Cette nouvelle version du « Questionnaire rose vif » qui a déjà paru avant les trois précédentes élections fédérales, se veut un guide pour les électrices en matière de condition féminine. *Questions-chocs*, comme son nom l'indique, suggère des questions à poser aux candidates et candidats pendant la campagne électorale et même après, pour suivre de près le cheminement politique. On peut se procurer des exemplaires de ce dépliant à tous les bureaux du Conseil.

Violence conjugale

Malgré les mesures adoptées pour venir en aide aux femmes battues et à leurs familles, un million de femmes, chaque année, sont agressées physiquement et sexuellement dans leur propre foyer et subissent des mauvais traitements d'ordre émotif, psychologique et économique. Fait tout aussi troublant, quantité d'adolescentes sont malmenées par leur amoureux, et un grand nombre d'enfants vivent dans un milieu familial violent. Le nombre de refuges est nettement insuffisant, les fonds ne sont pas garantis et trop de femmes n'ont pas accès à un refuge parce qu'elles sont isolées par la distance, la langue ou une incapacité.

Ces conclusions sont tirées d'une étude du Conseil publiée en juin 1987 sous le titre *Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale*, qui a défrayé la chronique partout au Canada. À la suite de la parution de ce livre, le Conseil a adopté une série de recommandations incitant le gouvernement fédéral à tout tenter pour prévenir ce crime (voir pages17 à 20). Le Conseil attend d'autres initiatives du gouvernement fédéral dans ce domaine.

Plusieurs membres du Conseil ont visité des maisons de transition, des centres d'intervention, des refuges destinés aux immigrantes et aux femmes appartenant à des minorités visibles, ce qui leur a permis de constater les efforts déployés pour enrayer la violence. Elles ont entendu les récits horrifiants d'actes de violence perpétrés contre les femmes et les enfants de notre pays; elles ont pu constater que de nombreux refuges étaient surpeuplés et qu'il existait un besoin urgent de foyers d'hébergement prolongé et de services de counselling à court et à long terme destinés aux familles. Ces visites ont eu pour effet de stimuler la résolution du Conseil à mettre tout en œuvre pour atténuer l'énormité du problème de la violence conjugale au Canada.

Dans son livre *Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale*, le Conseil examine les moyens utilisés par l'appareil judiciaire pour faire face à la violence conjugale et la prévenir. Dans un document de référence publié en septembre 1987 sous le titre *Autonomie personnelle et droit criminel : quelques questions d'avenir pour les femmes*, il est démontré que les directives incitant la police et la GRC à porter plainte contre les agresseurs ne sont pas suivies uniformément dans tout le pays. La violence conjugale ne sera reconnue comme criminelle par la société que lorsque des mesures législatives sévères auront été adoptées et mises en application par la police et l'appareil judiciaire dans toutes les collectivités. Le Conseil a également recommandé la création d'un Centre de formation de la magistrature où les responsables du droit pourront suivre des cours de formation dans ce domaine et d'autres sujets connexes.

Pornographie

La pornographie transmet un message de violence. L'image qu'on y projette des femmes et souvent des enfants est une image de déchéance et de soumission. Le Conseil est au nombre des groupes qui réclament depuis longtemps des mesures législatives qui établissent une distinction entre une saine sexualité et la violence contre les femmes.

En réponse aux projets de loi C-114 et C-54, le Conseil a examiné les dispositions prises par le gouvernement fédéral pour réduire le volume de pornographie accessible dans notre société. Deux documents, qui proposent une nouvelle définition de la pornographie, ont été distribués partout au Canada aux organismes voués à la condition féminine, aux professionnels du droit et aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Logement

Le manque de logements abordables pour les femmes et leurs enfants a été l'une des questions prédominantes cette année. Beaucoup de mères de familles monoparentales et de femmes âgées doivent consacrer jusqu'à 80 % de leur revenu au loyer. Le manque de logements abordables constitue également un problème majeur pour les femmes handicapées ou celles qui tentent de refaire leur vie, comme les veuves, les femmes divorcées, les victimes de violence conjugale et les sans-abri. Quant aux Autochtones et aux femmes appartenant à des minorités visibles, le racisme, bien souvent, limite leur plein accès à des logements.

Le Conseil a mis en lumière la pénible situation de certains groupes face au logement social. Dans un document de référence intitulé *Le logement pour les Canadiennes : une préoccupation de tous les jours*, les données statistiques démontrent que les femmes chefs de familles monoparentales et les femmes âgées constituent la plus grosse clientèle du logement social au Canada; pourtant, les urbanistes ne tiennent pas compte des besoins de ces femmes dans la conception des logis en ce qui concerne l'accès aux transports en commun et aux magasins, et la sécurité du milieu.

Double discrimination

Bien des femmes, dans notre société, sont aux prises avec des obstacles supplémentaires du fait de leur appartenance à des groupes minoritaires. Par exemple, les femmes handicapées sont souvent oubliées; les immigrantes sont victimes de discrimination; les Autochtones ne sont toujours pas traitées équitablement en vertu de la loi, et le racisme perturbe la vie de ces femmes et celle des membres des minorités visibles. Les femmes qui subissent ainsi une double discrimination peuvent éprouver des difficultés à obtenir des emplois, des logements ou des services de transport.

En 1987-1988, le Conseil a fait paraître sa deuxième publication portant sur les immigrantes. Le document intitulé *Les immigrantes au Canada : orientations souhaitables* offre une information à jour sur certaines mesures qui touchent ces femmes de très près. En outre, les membres du Conseil ont rencontré à Toronto, Saskatoon, Winnipeg, Calgary, Ottawa et Montréal des immigrantes et des femmes appartenant à des minorités visibles afin de discuter des points soulevés dans le document et de recueillir leurs suggestions pour une étude ultérieure.

Services de garde

Au cours des quinze dernières années, le Conseil a présenté plus d'une vingtaine de recommandations visant à aider le gouvernement fédéral à élaborer des mesures et des programmes en matière de services de garde. Comme l'a indiqué le Conseil, près de deux millions de petits Canadiens d'âge préscolaire requièrent

des services de garde parce que leurs parents travaillent à l'extérieur ou étudient plus de vingt heures par semaine, et que les 244 000 places existantes dans les garderies autorisées sont nettement insuffisantes pour répondre à la demande.

Le Conseil estime que le programme national de services de garde annoncé par le gouvernement pour les sept prochaines années ne suffira pas à la demande de services de qualité. En effet, en 1995, c'est-à-dire au terme de la période de sept ans, 25 % seulement des besoins actuels auront été comblés. Le Conseil déplore également le fait que le programme du gouvernement penche nettement en faveur des déductions, qui constituent en général un allégement fiscal pour les personnes à revenu élevé. Par ailleurs, le Conseil a accueilli favorablement la mise sur pied d'une caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants, mais il a insisté pour que des programmes dûment financés soient établis afin de répondre aux besoins particuliers des personnes en milieu rural, des immigrantes et des familles autochtones.

Responsabilités familiales et parentales

Depuis les dix dernières années, les femmes ont marqué de nets progrès au sein de la société canadienne. Cependant, d'importantes lacunes subsistent dans les mesures et programmes qui leur sont destinés. Nombre de femmes, en effet, doivent se partager entre la famille et l'emploi afin d'accéder à l'égalité dans ces deux sphères de leur vie et assurer leur sécurité financière à la retraite.

Le CCCSF a publié une nouvelle étude sous le titre *Participation et Intégration : les femmes, le travail et l'argent*, qui met en relief des exemples de ces nombreuses lacunes et fournit l'information nécessaire pour les combler. Le document, qui se veut une source d'information de base sur les questions d'intérêt féminin, contient une série d'articles sur des sujets aussi variés que le chômage, les régimes de pension et le marché du travail.

En ce qui a trait aux responsabilités parentales, le Conseil n'a pas cessé de pointer les lacunes dans les mesures et les programmes s'y rapportant. Les femmes, surtout, sont pénalisées financièrement lorsqu'elles deviennent mères. En effet, le régime d'assurance-chômage prévoit un revenu de remplacement durant le congé de maternité, mais les prestations de maternité remplacent seulement 60 % des gains habituels (jusqu'à un maximum hebdomadaire). Les prestations sont également limitées à quinze semaines, après une période d'attente de deux semaines sans aucun revenu. Le régime ne permet pas au nouveau père de partager les responsabilités familiales, sauf dans les cas d'adoption et de décès ou d'invalidité de la mère.

Par ailleurs, l'augmentation importante du nombre d'entrepreneures au Canada est peut-être en partie attribuable au stress constant que subissent les femmes qui assument la totalité des responsabilités familiales. Dans le document du CCCSF *Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée*, on estime que d'ici à 1990, 65 % des nouvelles entreprises canadiennes, dans tous les secteurs d'activités, seront créées par des femmes. Toutefois, les statistiques révèlent le fait troublant que de nombreuses femmes se lancent en affaires parce que les structures du marché du travail ne sont pas assez flexibles pour répondre à leurs besoins. Les entrepreneures sont très souvent isolées car elles consacrent en moyenne 50 heures par semaine à leur entreprise et doivent partager leur temps entre les affaires et la famille. Le Conseil se propose de poursuivre une recherche à long terme sur ce sujet au cours de la prochaine année.

Écart salarial

L'écart salarial entre les femmes et les hommes demeure un obstacle majeur à la pleine égalité des femmes. Les femmes qui travaillent à temps plein gagnent environ 66 % du salaire moyen de leurs homologues masculins. Bien que le salaire égal pour du travail d'égale valeur soit réclamé en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, sa mise en application dépend du dépôt

de plaintes individuelles, ce qui atténue son efficacité. C'est pourquoi le Conseil a demandé l'adoption d'une loi visant à concrétiser la notion de salaire égal pour du travail d'égale valeur. Il ne fait aucun doute que les maigres salaires des femmes contribuent à intensifier leur appauvrissement progressif.

Pensions

Les pensions sont toujours à l'étude et le Conseil a diffusé deux documents majeurs sur le sujet : *Pension pour les femmes au foyer* et *Planifier l'avenir — Solutions à la pauvreté des femmes*. Les régimes de pensions ont maintenant fait l'objet de réformes en profondeur; malgré tout, quantité de femmes âgées vivent encore dans la pauvreté. Le Conseil continue de réclamer un régime de pensions qui permette aux femmes de vivre dignement à l'âge de la retraite, qu'elles aient été sur le marché du travail ou qu'elles aient travaillé toute leur vie au foyer.

Réforme fiscale

Au cours de l'année, le gouvernement fédéral s'est surtout employé à la réforme fiscale. En octobre 1987, le Conseil a présenté un mémoire au Comité permanent des finances et affaires économiques, dans lequel sont examinées les conséquences de la réforme fiscale pour les femmes; plus tard, le Conseil a réagi au rapport du Comité. Dans les deux cas, le Conseil soutient que le gouvernement doit s'attarder, dans sa réforme, aux inégalités entre hommes et femmes qui sont inhérentes au régime fiscal.

En décembre 1987, le Conseil publiait *Les femmes et la réforme fiscale*, document qui décrit l'aspect traditionnellement discriminatoire du régime fiscal. Le document propose des mesures visant à assurer aux femmes une pleine participation dans la société canadienne et sur le marché du travail.

Au cours de la prochaine année, le CCCSF entend suivre de près la seconde étape de la réforme fiscale, surtout en ce qui a trait à la taxe de vente multistade qui donnera lieu à une augmentation des prix à la consommation. Les personnes à faible revenu — donc bon nombre de femmes — tenues de consacrer le gros de leur revenu aux nécessités de la vie, seront les plus durement touchées.

Libre-échange

Les discussions sur la libéralisation des échanges avec les États-Unis n'ayant eu de cesse au cours de l'année, le Conseil a publié trois documents sur les conséquences d'une entente de libre-échange dans divers secteurs de l'économie canadienne. On y souligne, entre autres, que le secteur des services procure les deux tiers du revenu national du Canada, que près de 83 % des travailleuses canadiennes travaillent dans ce secteur, tandis que le secteur manufacturier emploie 11,3 % de toutes les femmes sur le marché du travail.

La nécessité d'établir des mesures et des programmes d'adaptation de la main-d'œuvre destinés à aider les travailleurs à s'adapter à de nouvelles conditions de travail constitue le dénominateur commun des trois documents. Dans un communiqué de presse, la présidente du CCCSF, Sylvia Gold, déclarait que les programmes d'adaptation de la main-d'œuvre doivent être conçus en fonction des besoins particuliers des femmes et prévoir des programmes de perfectionnement assortis de services de garde. Les femmes, ajoutait-elle, doivent participer à la planification et à la mise en œuvre des programmes d'adaptation et de formation. Le Conseil restera vigilant à l'égard du libre-échange et continuera d'en évaluer les répercussions.

Hygiène de la reproduction

La liberté de reproduction est avant tout une question d'égalité. Or, dans notre société, les femmes conçoivent, portent et élèvent des enfants dans des conditions d'inégalité. Des services d'hygiène de la reproduction, notamment l'information sur la planification familiale, les méthodes contraceptives, l'éducation sexuelle et l'avortement, doivent être mis à la disposition des femmes partout au Canada et être financés entièrement par les régimes d'assurance-maladie des provinces.

À la suite du jugement rendu par la Cour suprême du Canada le 28 janvier 1988 (l'affaire Morgentaler), en vertu duquel l'article 251 (avortement thérapeutique) du Code criminel est déclaré inconstitutionnel, le Conseil a exhorté le gouvernement fédéral à s'empresser d'agir pour que l'accès uniforme à l'avortement et aux autres services d'hygiène de la reproduction soit intégré au régime de santé publique du Canada. En mars 1988, le Conseil a ratifié une série de principes en matière d'hygiène de la reproduction destinés à servir de guide dans l'élaboration de mesures en ce domaine. Le Conseil soutient que l'adoption de nouvelles lois relatives à l'avortement n'est ni nécessaire ni justifiée (voir page 21).

Les femmes en politique

L'élection fédérale de 1984 a donné lieu à une augmentation spectaculaire du nombre de femmes élues à la Chambre des communes. Mais en dépit de ces gains, la proportion de femmes élues n'a augmenté que de 9,8 % en 1984. En effet, depuis qu'Agnes Macphail, la première, fut élue députée il y a 66 ans, seulement 65 femmes ont été élues au fédéral. Dans un document publié en décembre 1987 et intitulé *Les femmes et la politique : à quand la véritable égalité?*, on fait l'analyse historique de la participation des femmes à tous les paliers du pouvoir et on examine les progrès accomplis par le Canada comparativement à d'autres pays du monde.

Les femmes et le pouvoir décisionnel (Entente du lac Meech)

La Constitution canadienne est plus qu'un simple document juridique. Elle établit les assises des décisions et du pouvoir au Canada par l'intermédiaire d'institutions comme la Cour suprême du Canada, le Sénat, la Chambre des communes, les provinces et les territoires. C'est pourquoi le Conseil a procédé à de nombreuses consultations avec des organismes voués à la condition féminine, il a examiné de près l'entente du lac Meech, pour ensuite présenter les conclusions de son analyse au Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur l'entente constitutionnelle de 1987.

Dans son mémoire au Comité, le Conseil soutient que l'entente du lac Meech risque de porter atteinte aux droits des femmes à l'égalité contenus dans la Charte canadienne des droits et libertés, et il recommande d'en modifier certaines dispositions de manière à préserver ces droits. En mars 1988, le Conseil a présenté un autre exposé devant le Groupe chargé des représentations sur l'entente du lac Meech et il a traité du sujet dans un encart de quatre pages qui fut inséré dans les 10 000 exemplaires du bulletin du Conseil.

Activités du Conseil

Bureau national

Rapport de la présidente

L'année financière 1987-1988 a été marquée par un accroissement significatif des activités du Conseil. Les publications, communiqués de presse, discours se sont en effet multipliés, de même que s'est accrue la participation à des colloques, congrès et autres événements.

Tout au long de l'année, Madame Gold s'est adressée à des auditoires extrêmement variés sur des questions relatives à la condition féminine. En avril, elle a prononcé l'allocution principale sur le logement à l'occasion de la Atlantic Women's Housing Conference tenue à Memramcook au Nouveau-Brunswick, et elle a présidé au lancement du document de référence du Conseil intitulé : *Le logement pour les Canadiennes : une préoccupation de tous les jours*. Dans le cadre de sa tournée des provinces de l'Atlantique, Madame Gold a expliqué le travail du Conseil et parlé des principaux dossiers de la condition féminine à divers auditoires de l'Université Mount St. Vincent de Halifax. À Saint-Jean (Terre-Neuve), elle s'est adressée à une cinquantaine de représentantes de groupes féminins et de chercheures à l'Université Memorial, au cours de deux débats publics. Les sujets suivants ont été abordés au cours de cette tournée : le logement, la pauvreté, le racisme, les services de garde, l'absence de programmes d'équité salariale et de régimes de pensions adéquats, la nécessité de pourvoir les maisons de transition de fonds suffisants, les compressions budgétaires dans les programmes de transition destinés aux femmes qui réintègrent le marché du travail, et le manque de ressources financières des organismes féminins. Plus tard au cours du mois, Madame Gold a assisté à Montréal à une rencontre portant sur les stéréotypes féminins et masculins et elle a prononcé une conférence sur le retour des femmes au marché du travail devant le Montreal Council of Women.

En mai, à Ottawa, Madame Gold a parlé de la violence conjugale, des pensions pour les femmes, des services de garde et de la pauvreté des femmes devant les membres de la Agudath Israel Sisterhood. Elle a également présenté les prévisions budgétaires du CCCSF pour 1987-1988 au Comité permanent de la Chambre des communes sur le Secrétariat d'État. À Montréal, elle a parlé des enjeux de la condition féminine dans le cadre d'un colloque organisé par le B'nai Brith Women of Canada, le Canadian Hadassah-Wiso et le Na'Amat Femmes Pionnières sur le thème « Challenging the Issues — A Woman's Challenge ».

En juin, Madame Gold a parlé du rôle des femmes dans l'enseignement et l'éducation et a participé à un atelier organisé par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants pour les chefs de file de l'enseignement dans les pays en voie de développement de l'Afrique francophone. Au cours d'une tournée des provinces de l'Ouest, Madame Gold s'est adressée aux membres de l'Association canadienne des diététistes à Winnipeg, où elle a prononcé une allocution sur les femmes et la gestion. Elle a parlé de la violence conjugale à des groupes de femmes francophones et autres groupes, ainsi qu'à des chefs de file communautaires, à Winnipeg et à Saint-Boniface. Elle a visité des maisons de transition où les travailleuses ont fait état de l'insuffisance des ressources financières pour répondre à la demande. Elles ont soutenu que la violence persistera tant que la société ne modifiera pas son comportement à l'égard de ce problème, et que des services de counselling sont nécessaires aux enfants impliqués dans des situations de violence conjugale. La question de la protection de la santé des femmes autochtones a également été soulevée à la Winnipeg Women's Health Clinic.

En septembre, Madame Gold a présidé à un débat sur les femmes sans-abri et prononcé une allocution sur le même sujet dans le cadre d'une conférence pan-canadienne à l'occasion de l'année internationale du logement des sans-abri, tenue à Ottawa. Elle a prononcé une allocution devant les membres de la Machzikei-Hadas d'Ottawa sur le thème « L'écart des réalités dans la société canadienne » et, à Toronto, elle a parlé des femmes en politique au congrès des travailleuses canadiennes de l'automobile.

En octobre, Madame Gold a parcouru la Nouvelle-Écosse, s'arrêtant à Halifax, Bridgewater, Truro, Antigonish et Sydney. À Halifax, elle a participé à un débat de spécialistes organisé par le comité spécial

de cette province sur l'entente du lac Meech. Dans un discours à l'occasion d'un débat public, elle a parlé de l'entente du lac Meech et des recommandations du Conseil sur la protection des droits à l'égalité. S'adressant à un auditoire francophone à Halifax, elle a expliqué le travail du Conseil et abordé le libre-échange, la réforme fiscale et l'entente du lac Meech. Madame Gold a visité des maisons de transition et des centres de ressources communautaires à Bridgewater, Truro et Antigonish. Au cours d'un débat public à Bridgewater, elle a parlé de l'écart des réalités; à Sydney, à l'occasion d'un colloque provincial sous le thème « Créer des liens », elle a parlé des dossiers prioritaires pour les femmes à l'échelle nationale. Les thèmes le plus souvent abordés au cours de sa tournée furent les suivants : l'entente du lac Meech; le libre-échange; la violence conjugale; la pénurie de logements abordables, surtout pour les femmes appartenant à des minorités visibles; les difficultés des femmes chefs de familles monoparentales à obtenir l'aide des services sociaux; les besoins des femmes handicapées en matière de programmes et de services. Plus tard au cours du mois, Madame Gold a présenté aux membres du Canadian Club de Hamilton (Ontario) une allocution intitulée : « L'égalité des femmes au Canada au cours des années 1990, un équilibre délicat ». Elle s'est également rendue à Paris pour y participer à la Conférence générale de l'UNESCO.

En novembre, Madame Gold a parlé des priorités fédérales en matière de services de garde au colloque de la Ontario Coalition on Day Care, à Toronto, intitulé « The Times-They-Are-A-Changin' ». Elle a parlé du livre *Place aux femmes dans l'agriculture* à London (Ontario) et, à Saskatoon, elle a pris la parole à l'occasion de la Troisième conférence nationale des femmes en agriculture. Ces dernières ont d'ailleurs soulevé diverses préoccupations, notamment : l'absence d'une reconnaissance juridique de leur travail et leurs difficultés à négocier un statut d'associée; l'absence de services de garde conçus en fonction des familles rurales; les risques pour la santé et la sécurité en milieu agricole et les répercussions du libre-échange sur le secteur agricole. Le manque d'attention aux conséquences de l'entente du lac Meech pour les femmes est également cause de mécontentement dans ces régions. À Winnipeg, Madame Gold a présenté l'allocution principale sur les femmes et l'entente du lac Meech au cours d'un débat public organisé par la Coalition de la Charte des droits.

En janvier, à Ottawa, Madame Gold a pris la parole au colloque de l'Association professionnelle des Cadres de la fonction publique du Canada (APEX), intitulé « La fonction publique : profession honorable ». Elle a parlé des lacunes dans les divers programmes et mesures et de la nécessité que les décideurs tendent une oreille attentive aux populations qu'ils ont pour mandat de servir. Madame Gold s'est rendue à Toronto, London et Hamilton dans le cadre d'une tournée du sud-est de l'Ontario, où elle a rencontré des représentantes de groupes d'immigrantes et de minorités visibles. À Toronto, elle a rencontré les membres du personnel et du conseil d'administration de la première maison de transition destinée aux immigrantes et aux femmes appartenant à des minorités visibles. Madame Gold a donné deux conférences, dont l'une à London sur l'équité en matière d'emploi à des chefs de file en ce domaine et l'autre, à Hamilton, sur les femmes en politique. Les immigrantes, la violence conjugale, l'équité en matière d'emploi et les femmes en politique représentent les principales questions soulevées au cours de la tournée.

En février, dans le cadre d'une tournée des provinces de l'Ouest, Madame Gold s'est adressée aux membres des Canadian Clubs de Regina, de Saskatoon et de Winnipeg, où elle a abordé le régime fiscal, le libre-échange, le sujet des entrepreneures, et l'égalité économique et politique des femmes. Elle a présidé au lancement du document de référence *Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée*, et a rencontré des immigrantes pour discuter du document de référence du Conseil intitulé *Les immigrantes au Canada : orientations souhaitables*. Les entrepreneures, la réforme fiscale, l'avortement et les immigrantes furent les grands thèmes de la tournée. À l'occasion du Colloque international sur les femmes,

le travail et le milieu, tenu à l'Université McGill à Montréal, Madame Gold a parlé de l'orientation des femmes vers des emplois et des milieux non traditionnels dans notre société. Au cours d'une rencontre des membres de l'Association nationale des femmes et la loi, tenue à Ottawa, Madame Gold a prononcé une allocution sur la détermination nécessaire aux femmes pour se faire entendre.

Au mois de mars, Madame Gold a parlé de l'influence de la technologie sur le rôle traditionnel de la femme au foyer, à l'occasion du colloque « Les femmes et la technologie », tenu à Ottawa. Invitée par le Conseil des écoles séparées catholiques d'Ottawa, dans le cadre de la Semaine internationale de la femme, Madame Gold s'est adressée à plus de 200 personnes sur la question du progrès vers l'égalité. Elle a également été invitée à l'Université McGill de Montréal, où elle a donné une conférence devant un auditoire du Interdisciplinary Seminar on Women's Studies. Plus tard au cours du mois, Madame Gold s'est rendue à Peterborough et à Oshawa où elle a donné plusieurs conférences mettant en relief les conclusions des récentes publications du Conseil sur les entrepreneures, les femmes en politique, l'équité en matière d'emploi et l'hygiène de la reproduction. En outre, elle a abordé la question de la parité salariale, rencontré le conseil d'administration d'une maison de transition, d'un projet de maison d'hébergement prolongé et d'un ensemble de résidences destinées aux personnes âgées. Les principales questions soulevées au cours de cette visite ont été : les prêts aux étudiants, la violence conjugale, les entrepreneures et le projet de loi C-31 (Loi modifiant la Loi sur les Indiens).

Tout au long de l'année, Madame Gold a défendu la position du Conseil devant plusieurs comités parlementaires. Au mois d'août, elle a comparu devant le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur l'entente constitutionnelle de 1987. Au mois d'octobre, elle a présenté le mémoire du Conseil sur la réforme fiscale au Comité permanent des finances et affaires économiques, en réponse au Livre blanc du gouvernement fédéral. En décembre, elle a soumis le mémoire du Conseil au Comité permanent des Communes sur la santé nationale et le Bien-être social, en réponse au document de consultation sur les prestations de survivant prévues dans le régime de pensions du Canada. Plus tard au cours du mois, Madame Gold a soumis un autre mémoire du Conseil sur la réforme fiscale et une analyse des propositions de réforme fiscale contenues dans le rapport du Comité Blenkarn au Comité permanent des finances et des affaires économiques.

Madame Gold a également participé à d'autres événements spéciaux : deux réunions des présidentes des conseils consultatifs fédéral, provinciaux et territoriaux, dont une à Saint-Jean (Terre-Neuve) en avril et l'autre à Montréal en novembre, et le Colloque national du Conseil sur les femmes et le pouvoir, tenu à Ottawa au mois de mars.

La parution de quinze nouvelles publications sur un éventail de sujets a considérablement augmenté la popularité du Conseil auprès du public et des médias. Pour faire connaître les résultats des recherches du Conseil, la présidente a participé à des conférences de presse à Ottawa et ailleurs, à des tribunes téléphoniques à la radio et à la télévision un peu partout au pays, et elle a prononcé des allocutions en maintes circonstances — déjeuners-causeries, conférences nationales, échanges avec des chefs de file dans diverses localités.

Le nombre considérable de travaux de recherche a également multiplié les rencontres avec des parlementaires, des décideurs et des universitaires. Tout au long de l'année, en effet, Madame Gold a régulièrement rencontré des parlementaires pour leur expliquer les recherches et les recommandations du Conseil. Elle a en outre participé à d'importants débats dans les milieux professionnels et gouvernementaux afin de se tenir à la fine pointe des toutes dernières tendances en matière de recherche, et elle a rencontré des homologues pour discuter de préoccupations liées à la fonction publique.

Bureaux de la région de l'Ouest

Calgary

Le bureau régional de l'Ouest, dirigé par la vice-présidente Pat Cooper, a tout au long de l'année maintenu ses liens avec plusieurs groupes influents dans l'avancement de la condition féminine et la sensibilisation du public aux dossiers qui s'y rapportent. Pour veiller à ce que les publications et les recommandations du Conseil reflètent bien les intérêts et les besoins des femmes, des séances de consultation ont eu lieu avec plusieurs représentantes de groupes féminins, des fonctionnaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec des universitaires.

Cette année, ces rencontres ont été tenues à Regina (Saskatchewan); Grande Prairie et Lethbridge (Alberta); Fort St. John, Vancouver et Victoria (Colombie-Britannique); Winnipeg (Manitoba). D'autres rencontres ont eu lieu avec des chercheures des universités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ainsi que de l'Université Simon Fraser en Colombie-Britannique.

Le bureau régional de l'Ouest sert de centre de documentation aux étudiantes et étudiants, aux groupes de défense d'intérêt, aux journalistes et au grand public. Les journaux de la région et des territoires sont dépouillés quotidiennement afin d'assurer un suivi des dossiers de la condition féminine. Un bulletin trimestriel est envoyé à plus de 800 personnes et groupes des provinces de l'Ouest et des territoires, pour les informer sur les dernières publications du Conseil et sur les mesures et programmes du gouvernement fédéral touchant la condition féminine. Un bulletin d'information relatif aux répercussions de l'entente constitutionnelle du lac Meech pour les femmes a été envoyé à plus de 2 000 groupes et particuliers de l'Ouest canadien.

Au cours de l'année, les publications du Conseil ont été adressées aux groupes visés. Par exemple, *Place aux femmes dans l'agriculture* fut largement distribué aux organismes agricoles et ruraux ainsi qu'aux organismes gouvernementaux compétents. Le document *Autonomie personnelle et droit criminel : quelques questions d'avenir pour les femmes* a été envoyé à diverses associations du barreau, aux facultés de droit, aux centres d'aide juridique et autres organismes compétents. Le lancement du document de référence *Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée* a eu lieu au bureau régional de Calgary. Les trois documents sur le libre-échange ont été distribués aux chambres de commerce, aux bureaux d'échanges commerciaux des provinces, aux facultés compétentes des universités de l'Ouest canadien et à l'occasion de nombreuses conférences sur le libre-échange. En outre, les publications du Conseil ont été exposées sur les lieux de congrès et de colloques dans tout l'Ouest canadien pour en étendre la diffusion.

Tout au long de l'année, la vice-présidente de l'Ouest s'est adressée à de nombreux organismes sur une variété de sujets. Au mois de mai, Madame Cooper a parlé des principaux dossiers de la condition féminine à un groupe de fonctionnaires fédérales à Edmonton. Puis, à l'occasion de la Federal Liberal Policy Conference, elle a prononcé une allocution intitulée « Issues and Their Impact on Women ». En juin, Madame Cooper a fait une présentation à Prince-Albert (Saskatchewan) à l'occasion de la National Conference of Community Health Centres, de même qu'à Vancouver à l'occasion de la British Columbia and Yukon Women's Centres Annual Conference. Au cours d'une session d'information à Banff, elle a brossé un tableau de la situation de la femme au Canada pour les représentantes de la Kyoto Women's Society du Japon.

En septembre, Madame Cooper a parlé des conclusions du livre du CCCSF *Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale*, devant les membres du Alberta Council on Women's Shelters Board, et devant les membres du Parti libéral de l'Alberta à l'occasion d'un

débat public sur le sujet. Elle a prononcé une allocution sur l'application de la Charte à l'occasion d'un colloque sur le multiculturalisme et la Charte organisé par la Alberta Civil Liberties Association. À Saint John (Nouveau-Brunswick) elle a participé au débat ouvert du CCCSF où elle a traité de la réforme fiscale et de ses répercussions sur les femmes. Madame Cooper a présenté la position du Conseil sur l'entente du lac Meech aux audiences du Parti Néo-Démocrate à Red Deer en Alberta.

En octobre, à Grande Prairie (Alberta), Madame Cooper a parlé des femmes et du régime de santé publique de cette province à l'occasion d'un débat sur le sujet. Elle a traité de l'entente du lac Meech devant le Club des femmes de carrières libérales et commerciales de Fort McMurray et, à Edmonton, devant les membres du Alberta Council on Women's Shelters.

En novembre, Madame Cooper a expliqué le rôle des hommes et des femmes sur la scène politique à l'occasion de la Women Winning Conference à Vancouver; puis, à Banff (Alberta), elle a traité de la violence faite aux femmes devant les membres des Family and Community Support Services.

Au mois de décembre, à l'invitation de l'Université de Calgary, Madame Cooper a présidé un débat ouvert sur le projet de loi C-54 (pornographie). En janvier, elle a participé à Toronto à la New Work Place Synergy Conference où elle a présenté une allocution sur les pratiques d'emploi facilitant les obligations parentales. Elle fut également invitée, à titre d'experte, à témoigner aux audiences du Alberta Human Rights Tribunal sur la question des femmes diplômées d'universités au Canada.

Au mois de février, Madame Cooper s'est adressée à des auditoires de Regina et de Saskatoon sur la question des objectifs d'ordre économique et de justice sociale pour les femmes, à l'occasion de la Conférence du Secrétariat d'État avec les groupes féminins de la Saskatchewan. Elle a également prononcé la conférence principale à l'occasion de la Challenge Your Barriers Conference à Rocky Mountain House en Alberta.

En mars, dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la femme, Madame Cooper a prononcé une allocution sur les femmes et le pouvoir à Fort McMurray (Alberta) et sur l'entraide féminine devant les membres de la Calgary Women's Emergency Association. Elle a également donné une conférence sur la démographie à la Family, State, and Society at Crossroads Conference de l'Université de la Saskatchewan ainsi qu'au séminaire tenu à l'intention des étudiants de deuxième et troisième cycles de l'Université de Calgary.

Madame Cooper a pris part à la International Conference on Girls, Women and Giftedness à l'Université de Lethbridge ainsi qu'au Forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction tenu à Montréal.

Tout au long de l'année, de nombreuses séances de consultation individuelles se sont déroulées avec des groupes communautaires, des membres des assemblées législatives et des parlementaires, de même qu'avec des représentants ministériels fédéraux et provinciaux en quête de conseils ou d'information sur des questions touchant les femmes et leurs enfants.

Winnipeg

Le bureau local de Winnipeg continue à servir de centre de ressources documentaires aux groupes et aux particuliers des provinces de l'Ouest, du nord-ouest de l'Ontario, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le bureau a assuré la distribution des publications du Conseil aux universités, aux centres de ressources pour femmes, aux organismes gouvernementaux et autres.

Le personnel du bureau local a prêté son concours à la présidente et à la vice-présidente de l'Ouest dans l'organisation des réunions avec des groupes féminins du Manitoba; en outre, il a fourni aux bureaux de la présidente et de la vice-présidente des mises à jour sur les principaux dossiers de la condition féminine au Manitoba et en Saskatchewan.

Bureau de la région de l'Est

Montréal

Tout au long de l'année 1987-1988, Madame Codère a multiplié les activités afin de raffermir les liens avec les groupes féminins de sa région et faire connaître les activités du Conseil. Ainsi, les nombreuses tournées qu'elle a effectuées auront grandement contribué à rendre le Conseil plus visible partout au Québec et au Nouveau-Brunswick, tout en permettant d'instaurer ou de maintenir un dialogue fructueux avec les organismes féminins provinciaux et régionaux. Madame Codère a également travaillé à l'établissement d'un réseau de diffusion des recommandations et des publications du Conseil en s'assurant de la mise sur pied de divers points de diffusion dans la région de l'Est. Grâce à la collaboration des groupes du milieu, des points de diffusion existent donc au Québec dans les régions de la Côte-Nord, du Bas Saint-Laurent, de la Mauricie, des Bois-Francs et du Lac Saint-Jean, et au Nouveau-Brunswick, dans les villes de Fredericton, Edmundston, Moncton et Saint John. Toujours dans l'esprit de promouvoir le Conseil et ses activités, Madame Codère a entretenu des relations suivies avec les médias de la région de l'Est, plus particulièrement du Nouveau-Brunswick et du Québec.

En avril, Madame Codère a rencontré des organismes féminins du Québec à différentes occasions. Ainsi, elle a rencontré l'exécutif provincial de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, et le Groupe de stratégie d'emploi féminin. Elle a également participé au lancement de la Semaine de la femme collaboratrice. Madame Codère s'est rendue au centre de détention de Laval afin de prononcer une allocution sur l'avortement, suivie d'un échange avec les détenus. Elle a participé à une émission de télévision à Radio-Québec dont le sujet était « Ma carrière ou mon conjoint? ».

En mai, Madame Codère a effectué une tournée de cinq jours au Nouveau-Brunswick. Elle a rencontré près de 80 représentantes des groupes de femmes de Fredericton, d'Edmundston et de Moncton. Cette tournée a permis de dégager plusieurs sujets prioritaires concernant les conditions de vie des femmes dans cette province aux chapitres du marché du travail, des services de garde, de la violence conjugale et des agressions sexuelles. L'ensemble des sujets abordés a été rapporté dans les médias écrits et électroniques. Toujours au mois de mai, Madame Codère a participé au Salon de la famille ainsi qu'au lancement de la Semaine des Cercles de fermières, à Montréal.

En juin, Madame Codère a rencontré à Montréal des représentantes de l'Association des femmes diplômées des universités avec qui elle a discuté de l'émergence des femmes à des postes décisionnels. Elle a donné plusieurs entrevues radiophoniques et télévisées sur le sujet de la violence conjugale aux médias du Québec et du Nouveau-Brunswick. Madame Codère a aussi effectué une tournée dans la région du Lac Saint-Jean, où elle a eu l'occasion de rencontrer près de 60 représentantes des groupes de femmes de Roberval, Dolbeau, Pointe-Bleue, Saint-Félicien, Albanel et Mistassini qui œuvrent dans les maisons d'hébergement, à l'Association des femmes autochtones, au Cercle des fermières, à la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec et dans bien d'autres organismes. Madame Codère a pu faire connaître les dossiers prioritaires du Conseil, de même qu'elle a constaté que les femmes étaient principalement préoccupées par les programmes de formation professionnelle et d'intégration au marché du travail, par les soins de santé (en particulier la pénurie de spécialistes) et par la violence conjugale.

En août, Madame Codère a participé à une émission de Radio-Canada à Québec afin de faire connaître le Conseil et présenter les nouvelles membres de la région de Québec. Madame Codère a également participé au Congrès annuel des Cercles des fermières, qui réunissait 1 500 femmes à Montréal et où elle a discuté de santé, de famille, de violence et de pornographie. Avec le corps enseignant du Collège Mont Notre-Dame à Sherbrooke, elle a échangé sur la réforme fiscale et la Loi de l'impôt relativement aux pensions alimentaires. Elle a participé

au groupe de travail de la Commission de la formation professionnelle, qui portait sur les besoins de formation des femmes pour leur intégration au marché du travail. Elle a rencontré des procureurs de la Couronne afin de discuter du retrait des plaintes dans les cas de violence conjugale. Puis, à la fin du mois d'août, elle fut invitée, en tant qu'ex-directrice, à participer à la conférence de presse sur la reconduction du Centre d'aiguillage Estrie en compagnie du ministre d'État à la Jeunesse, Jean Charest.

En septembre, Madame Codère a participé à différentes activités dans le cadre du Forum international francophone des affaires. Elle a rencontré des femmes africaines en visite au Canada à cette occasion et elle a pu échanger avec elles concernant leur situation économique. Madame Codère s'est rendue à Winnipeg où elle a prononcé une conférence sur l'appauvrissement des femmes, devant un groupe de femmes francophones du Manitoba. Madame Codère a entretenu des relations constantes avec les groupes féminins du Québec concernés par l'entente du lac Meech, les femmes et le pouvoir, et l'interaction entre les groupes d'aide à l'emploi des gouvernements fédéral et provincial. Ainsi, elle a échangé régulièrement avec la Fédération des femmes du Québec, le groupe Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique, et le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

En octobre, Madame Codère a participé à Montréal à la conférence de presse de la Fédération des unions de famille à l'occasion du lancement de la Semaine de la famille et elle a rencontré la Fédération des familles monoparentales du Québec. Puis, Madame Codère a été invitée à plusieurs émissions de télévision afin de parler du rôle du Conseil et de ses activités dans les dossiers de la pauvreté, du divorce et de la violence conjugale. À la fin d'octobre, Madame Codère a entrepris une tournée de trois jours dans la région de la Côte-Nord du Québec. Elle a prononcé une allocution sur le rôle du Conseil et sur ses récentes recherches, dans le cadre du colloque régional organisé par le Regroupement des organismes féminins de la Côte-Nord. Elle s'est adressée également, sur le même sujet, à l'Association des femmes d'affaires de Baie-Comeau. Toujours dans la région de la Côte-Nord, elle s'est entretenue avec les femmes du Centre émersion au sujet de l'intégration des femmes au monde du travail.

La première quinzaine du mois de novembre fut marquée par le lancement de *Place aux femmes dans l'agriculture*. Madame Codère a présenté la recherche du Conseil en conférence de presse à Montréal devant plus d'une quarantaine de représentantes d'associations féminines. À la suite de cet événement, elle a participé à plusieurs émissions de radio et de télévision sur le sujet. Puis, Madame Codère s'est rendue dans la ville de Québec où elle a présenté le document du Conseil dans le cadre du colloque « Changer l'agriculture ou s'intégrer » auquel participèrent 200 agricultrices du Québec, de même que plusieurs représentants du gouvernement du Québec et de l'Université Laval. Madame Codère a participé à Montréal au colloque du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, auquel ont assisté plus de 160 représentantes d'organismes travaillant à l'intégration des femmes au marché du travail.

En décembre, à Montréal, Madame Codère a participé, avec les représentantes d'une quarantaine de groupes féminins, à une rencontre avec le secrétaire d'État du Canada, Monsieur David Crombie, afin de discuter des programmes s'adressant aux femmes. Elle a assisté au lancement du projet « Femmes en tête » organisé par Relais-Femmes. Elle s'est adressée aux étudiantes et étudiants en gérontologie de l'Université de Montréal sur le sujet de la marginalisation des personnes âgées.

Pendant le mois de janvier, Madame Codère a maintenu des relations constantes avec les groupes du milieu, entre autres avec Accès 51 de la chambre de commerce, où il a été question de la place des femmes dans les entreprises.

Madame Codère a terminé son année par une tournée dans la Mauricie et les Bois-Francs, qu'elle a effectuée pendant les mois de février et de mars. Cette tournée l'a menée principalement dans les villes de Drummondville et de Trois-Rivières, où elle a prononcé des allocutions sur les dossiers du Conseil. Madame Codère a organisé des rencontres avec les femmes leaders dans chacune des régions, ce qui lui a permis d'avoir des échanges fructueux sur les sujets brûlants. En Mauricie, elle a rencontré une cinquantaine de femmes, dont une trentaine représentaient des organismes féminins de Trois-Rivières, Shawinigan, Sainte-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, Louiseville, Nicolet et Saint-Léon-le-Grand. Le taux de chômage élevé et les conséquences du libre-échange sur l'emploi s'avèrent deux préoccupations majeures dans cette région. Dans les Bois-Francs, Madame Codère a rencontré une soixantaine de femmes, dont une vingtaine représentaient les groupes les plus influents de la région. L'échange a porté sur les ghettos d'emplois féminins, les services de garde, l'absence de relève et sur l'importance d'accroitre la participation des femmes sur le plan politique. Madame Codère a rencontré les médias des régions de la Mauricie et des Bois-Francs afin de faire connaitre le rôle et les activités du Conseil au grand public. À Drummondville, elle a présidé en conférence de presse au lancement du document de référence du Conseil intitulé *Les entrepreneures: pour une économie canadienne renouvelée*. À cette occasion participaient les médias couvrant les régions de Drummondville, Plessisville, Asbestos, Lac Mégantic, Disraéli et Thetford Mines.

Au cours de l'année, Madame Codère a rencontré des centaines de femmes qui en représentaient des milliers d'autres. Elle a donc atteint le double objectif de consolider les liens avec les groupes féminins du milieu tout en faisant connaitre l'existence, le mandat et le rôle du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

Membres

Tout au long de l'année, les membres du CCCSF ont consacré une part considérable de leur temps, à titre bénévole, à faire avancer le travail du Conseil. Elles ont assisté à maintes réunions et conférences, elles ont déterminé les sujets d'étude prioritaires et elles ont évalué des manuscrits. Au cours des assemblées du Conseil, qui dans certains cas ont nécessité d'importants déplacements, les membres ont élaboré les moyens à prendre pour porter à l'attention du public les dossiers de la condition féminine. Grâce aux rencontres qu'elles ont eues avec les femmes de leurs régions respectives et aux liens qu'elles ont assurés avec les groupes féminins, les membres ont étendu la présence régionale du Conseil, se sont renseignées sur d'importants dossiers et ont attiré l'attention du Conseil sur les préoccupations propres aux femmes qu'elles représentent. Les membres ont également pris la parole devant des groupes féminins, des organismes de jeunes, ainsi qu'à des colloques nationaux. Au cours de ces rencontres, elles ont discuté d'une foule de dossiers avec les responsables locaux, souvent en relation avec la situation régionale. En outre, les membres ont distribué les publications du Conseil à des organismes, des institutions et des particuliers de leur région.

À la suite des discussions en assemblées générales et des études plus approfondies au sein de leur comité respectif, les membres du Conseil ont fait des recommandations sur plusieurs questions importantes, en s'appuyant sur les recherches du Conseil. (Voir pages 15 à 22 du présent rapport).

Services opérationnels du Conseil

Section de la Recherche

La principale responsabilité de la section de la Recherche consiste à produire, par l'intermédiaire de son personnel et de spécialistes recrutés partout au Canada, des travaux de recherche qui serviront de base à toutes les activités du Conseil ainsi qu'aux mémoires, aux documents de référence ou d'orientation et aux livres publiés par le Conseil. En outre, le personnel de la Recherche suit de près et analyse les principaux programmes et mesures du gouvernement qui touchent les femmes.

Ce sont les membres du Conseil qui établissent les priorités de la recherche. Cette année, les recherchistes ont pris une part active à l'élaboration du plan triennal du Conseil, publié sous le titre *Un équilibre délicat : L'égalité des femmes dans les années 1990*.

La recherche effectuée au Conseil aborde les principales questions d'ordre économique, social et juridique qui influent sur la vie des femmes. L'information recueillie est ensuite mise au service des groupes féminins, des responsables politiques et des personnes ou organismes intéressés.

La section de la Recherche doit analyser de façon ponctuelle les dossiers d'actualité et mener des recherches fondamentales à long terme en divers autres domaines.

Les définitions suivantes, établies par les membres du Conseil, précisent les distinctions entre les divers types de recherche effectués :

- Les documents de référence ont pour but de renseigner les membres du Conseil, le grand public et les parlementaires sur les sujets d'étude abordés au Conseil. Ils fournissent une première analyse du sujet, destinée à alimenter l'opinion publique.
- Les documents d'orientation sont prévus pour cerner un sujet particulier selon des perspectives diverses. Des orientations possibles y sont proposées.
- Les mémoires servent d'abord et avant tout à conseiller le gouvernement dans le choix de ses mesures législatives ou orientations politiques. Ils s'appuient sur les recommandations du Conseil et sur les positions qu'il a déjà prises.
- La recherche à court et à long terme est entreprise sur des questions d'actualité ou des sujets préalablement désignés, qui demandent une analyse plus approfondie.
- Les recommandations sont formulées par les membres du Conseil. Elles ont pour but de conseiller le gouvernement et de marquer la position du Conseil.
- Les feuillets documentaires procurent une information factuelle succincte sur des sujets d'intérêt pour les femmes.

■ Projets de recherche

Le Conseil vise toujours à influencer les interventions futures du gouvernement, en soulevant les questions d'intérêt et en surveillant le cours de l'actualité. Cette année, des projets d'envergure déjà en chantier ont progressé, notamment le profil de carrière des femmes dans la fonction publique et l'essor remarquable de l'entrepreneuriat féminin. Deux autres projets majeurs ont pris forme : une étude sur la situation économique des travailleurs à faible revenu, dans l'optique des difficultés qui en découlent pour les femmes, et une analyse de la jurisprudence en matière de droits à l'égalité visant à déterminer dans quelle mesure les articles 15 et 28 de la Charte ont été allégués en cour et jusqu'à quel point ces interventions pourront faire avancer l'égalité des femmes.

Afin d'éclairer davantage le Conseil en certains domaines précis, des documents de référence ont été rédigés sur les conséquences du libre-échange pour les femmes, sur les immigrantes, la réforme fiscale, les femmes en politique, l'autonomie personnelle et le droit pénal, et enfin sur les entrepreneures. Par ailleurs, quatre mémoires ont été présentés à des comités parlementaires — deux sur la réforme fiscale, un sur les prestations de survivant prévues dans le Régime de pensions du Canada et un sur l'Accord constitutionnel de 1987.

■ Suivi des dossiers majeurs

Le personnel de la Recherche a suivi de près les principaux domaines d'intérêt pour les femmes et est resté en contact étroit avec les responsables du gouvernement au cours de l'élaboration de nouveaux programmes et de nouvelles mesures d'ordre législatif ou autre. Les projets de loi C-54 (pornographie), C-61 (produits de la criminalité), C-89 (victimes d'actes criminels), la détermination des sentences, la Charte, l'hygiène de la reproduction, l'avortement, les services de garde, les programmes de formation professionnelle, la réforme fiscale, l'assurance-chômage et l'entente du lac Meech, sont au nombre des domaines concernés.

■ Consultations et échanges

Le Conseil continue de prendre part aux discussions préalables au budget avec les autres groupes féminins et aux réunions avec le ministre des Finances. Afin de pouvoir élaborer des recommandations sur l'Accord constitutionnel de 1987, le Conseil a organisé une rencontre avec des représentantes de groupes féminins de partout au Canada.

■ Congrès et colloques

Afin de se tenir au courant des priorités d'autres organismes majeurs, le personnel de la Recherche a participé à divers colloques et congrès, dont ceux de l'Institut canadien de recherche sur les femmes, des Sociétés savantes, du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, et de l'Association nationale des femmes et le droit. Le personnel de la Recherche a également assisté au 3e International Interdisciplinary Congress on Women en Irlande, au colloque de la Fédération canadienne des sciences sociales sur la diffusion de la recherche féministe au Canada, à la Conférence nationale sur le libre-échange, au congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), et au congrès de la Western Economics Association.

■ Centre de documentation

Le Centre de documentation a pour rôle principal de développer et de gérer une collection spécialisée couvrant l'ensemble des dossiers de la condition féminine, et principalement axée sur les sujets qui sont à l'étude au Conseil. Ainsi, en 1987-1988, la collection a été particulièrement augmentée dans les domaines suivants : les femmes handicapées, les femmes et le stress, le pouvoir, le libre-échange, la violence familiale, la réforme fiscale. Instrument essentiel dans un organisme voué à la recherche, le Centre joue un rôle actif aux différentes étapes de la production d'une étude.

La collection du Centre compte environ 6 000 documents et 250 revues, bulletins et périodiques. S'ajoutent à cela des dossiers de presse et de la documentation éphémère, classés sous 250 rubriques différentes.

Le Centre offre au personnel et aux membres du Conseil, ainsi qu'aux pigistes engagées par le Conseil et aux autres bibliothèques, des services de référence et de prêts entre bibliothèques. Ouvert au public, le Centre accueille chaque année une vaste clientèle intéressée à la condition féminine. Les nombreuses demandes de référence couvrent un éventail impressionnant et témoignent d'un besoin réel d'information spécialisée.

Section des Affaires publiques

En 1987, afin de mieux refléter les activités du Conseil, la section des Communications a été scindée en deux nouvelles sections : Affaires publiques et Publications. La section Affaires publiques est responsable de rédiger les communiqués de presse, d'entretenir les relations avec les médias, de répondre aux demandes des journalistes et du public, de coordonner les entrevues de la présidente, ses tournées et ses conférences, et de préparer les notes pour ses communications. La Section assure également le suivi des dossiers d'intérêt pour le Conseil dans les journaux et prépare des comptes rendus quotidiens, hebdomadaires et mensuels.

Il incombe aux Affaires publiques d'éveiller l'intérêt du public pour les recherches du Conseil. Le nombre et la diversité des publications du Conseil ont donc donné lieu à autant de communiqués de presse portant sur des sujets aussi variés que les services de garde, l'équité salariale, le logement, les femmes en agriculture et la violence conjugale. La Section a également coordonné le lancement de trois nouveaux ouvrages au cours de l'année, par l'organisation de conférences de presse, l'envoi de documentation aux groupes visés et l'élaboration de stratégies de communication. Ces activités ont contribué à accroître la présence du Conseil dans les médias partout au Canada. Pour que l'information soit efficacement diffusée, les Affaires publiques ont mis sur pied une liste d'envoi informatisée afin d'assurer la distribution rapide des communiqués de presse aux membre du Conseil, aux groupes féminins, aux médias, aux conseils provinciaux et territoriaux, aux parlementaires et autres groupes ou personnes intéressés aux questions soulevées par le CCCSF.

Dans le but de faire connaître les travaux du Conseil et d'être sans cesse à l'écoute des préoccupations des femmes, la section des Affaires publiques organise régulièrement des rencontres avec des chefs de file du milieu. C'est ainsi que la présidente et les vice-présidentes, tout au cours de l'année, ont sillonné le pays pour rencontrer des femmes, individuellement et en groupes, des universitaires, des immigrantes, des membres de minorités visibles, des chefs de file dans divers milieux et enfin des journalistes. Au cours de toutes ces rencontres, l'information concernant les publications et les recommandations du Conseil a été largement diffusée, et les problèmes propres à certaines régions ont été notés. C'est la section des Affaires publiques qui trace les itinéraires de tous ces déplacements, organise les rencontres avec les groupes et les visites des centres d'aide ou des maisons de transition, rédige les allocutions et les notes documentaires, et coordonne les entrevues avec les médias. La Section produit en outre un compte rendu de chacune de ces tournées.

Cette année, la section des Affaires publiques a pu surveiller l'évolution des dossiers auxquels s'intéresse le Conseil en suivant de près le processus législatif. Les débats de la Chambre des communes — *Hansard* — sont lus et résumés quotidiennement, de sorte qu'ils peuvent être pris en considération dans les études du Conseil. En collaboration avec la Recherche, la section des Affaires publiques coordonne les rencontres avec les parlementaires, prépare les notes et la documentation pertinentes et, à l'occasion, rédige des mémoires aux comités, accompagnés de présentations audio-visuelles.

Cette année, la section Affaires publiques a publié *Un juste équilibre*, bulletin qui résume le colloque de 1987 sur la famille. Ce bulletin a été distribué à 10 000 exemplaires partout au Canada — groupes féminins, grand public, universitaires et parlementaires.

Section des Publications

Il incombe à la section des Publications de publier tous les documents du Conseil : livres, brochures, documents de référence, mémoires et feuillets documentaires, ainsi que le Rapport annuel. Dès qu'un manuscrit est terminé en Recherche, la section des Publications élabore un plan d'édition : révision, traduction, mise en page sur ordinateur, correction d'épreuves, traitement graphique, impression et publicité. La Section organise également des expositions des ouvrages du Conseil à l'occasion de congrès et colloques, participe à la distribution après lancement et assure la mise à jour et la réimpression des documents au besoin.

■ Service de traduction

Le service assure la traduction dans les deux langues officielles et la révision de toutes les publications du Conseil, de la correspondance et des rapports internes.

Section de l'Administration

La section de l'Administration assure l'ensemble des fonctions administratives : finances, personnel, gestion des dossiers, répartition des locaux, traitement de textes, relations avec le Conseil du Trésor, le Vérificateur général, le Contrôleur général et le ministère des Approvisionnements et Services. Le Conseil reçoit chaque année ses ressources financières du Conseil du Trésor. Elles sont ensuite réparties entre les services internes de façon à répondre aux exigences du mandat du Conseil.

C'est également la section de l'Administration qui gère le Bureau de la présidente et le Centre de distribution.

■ Bureau de la présidente

Il incombe au Bureau de la présidente d'engager le dialogue avec les groupes féminins et communautaires partout au pays ainsi qu'avec des groupes cibles particuliers, en collaboration avec les sections des Affaires publiques et de la Recherche. La présidente joue un rôle de premier plan en matière de condition féminine grâce aux interviews qu'elle accorde aux médias, aux séances d'information qu'elle tient avec les parlementaires et les décideurs, et enfin grâce à sa participation à des colloques, conférences et ateliers. En outre, le Bureau de la présidente coordonne la planification et l'évaluation des activités du Conseil et veille à la mise en œuvre du Plan stratégique.

■ Centre de distribution

Le Centre a assuré la distribution des publications et des documents d'information du Conseil offerts gratuitement aux groupes féminins, aux conseils consultatifs des provinces, aux programmes fédéraux et provinciaux, aux hommes et femmes politiques, à la presse, au public, ainsi qu'aux bibliothèques municipales, universitaires et collégiales. Par ailleurs, le Centre a expédié aux divers publics cibles les documents qui les concernaient. Le Centre de distribution, qui est ouvert au public, a également répondu aux demandes faites en personne ou par téléphone.

Pour répondre à la demande, le Centre et les bureaux régionaux ont distribué plus de 205 000 exemplaires de documents — livres, documents de référence, brochures, feuillets documentaires et autres.

Publications

Le Conseil publie sous diverses formes : livres, documents de référence, mémoires, documents d'orientation, feuillets documentaires. Comme l'indique le rapport de la Recherche, l'information varie selon les besoins précis des publics visés, et toutes les publications du Conseil sont produites en français et en anglais.

Au cours de cette année, le Conseil a exercé son activité selon les principes directeurs de son Plan stratégique : *Un équilibre délicat : L'égalité des femmes au Canada au cours des années 1990.*

■ Livres

Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale

Cette deuxième étude percutante du Conseil sur la question des femmes battues, signée par Linda MacLeod, cerne toutes les formes de violence : physique, sexuelle, psychologique, émotive, économique et verbale. Le point de vue des femmes qui sont ou ont été victimes de violence y est exprimé grâce à des entrevues menées à la grandeur du pays. On y passe aussi en revue les programmes et services, comprenant les refuges, les programmes destinés aux enfants, les initiatives de l'appareil judiciaire, les programmes à l'intention des agresseurs et le soutien apporté par les collectivités. Enfin, on y présente 40 propositions d'action destinées à prévenir la violence conjugale. En annexe, on trouve une liste des maisons de transition au Canada, une liste des associations provinciales et territoriales de refuges, de même qu'une importante bibliographie.

Participation et intégration : les femmes, le travail et l'argent

Depuis les dix dernières années, les femmes ont marqué de nets progrès dans la société canadienne, mais il subsiste des lacunes importantes dans les mesures et les programmes qui leur sont destinés. Ce recueil d'articles trace le portrait de la vie des femmes depuis les premiers obstacles qu'elles rencontrent sur le marché du travail, en passant par leurs démarches pour conjuguer famille et carrière, leur lutte pour atteindre l'égalité au sein de la famille et dans le milieu de travail, jusqu'aux efforts nécessaires pour assurer leur sécurité financière à la retraite. L'ouvrage traite également du régime d'assurance-chômage, des lois sur les normes du travail et des syndicats.

Place aux femmes dans l'agriculture

Il s'agit d'une première tentative de décrire non seulement les conditions et le rôle des femmes dans l'agriculture, mais aussi leurs luttes pour se faire entendre dans la famille, dans la communauté et à la grandeur du pays. *Place aux femmes dans l'agriculture* est un recueil de quatre articles où sont traitées les questions suivantes : Les besoins et les ressources des femmes en agriculture (Ginette Busque); Les agricultrices : un travail à reconnaître sur les plans juridique et économique (Michelle Boivin); La situation des ouvrières agricoles (Julie Lee); La contribution des femmes à l'agriculture : la face cachée des statistiques (Pamela Smith). Une bibliographie sélective et des références audio-visuelles complètent le document.

■ Documents de référence

Autonomie personnelle et droit criminel : quelques questions d'avenir pour les femmes

Dans ce document de référence, on insiste sur le fait que l'appareil judiciaire doit aborder les nouvelles questions de droit criminel en tenant compte des expériences et des réalités propres aux femmes. L'étude propose quatre modèles d'égalité susceptibles d'influencer l'élaboration de mesures législatives sur des points de droit criminel. À la lumière de ces théories, quatre questions relevant du droit criminel sont examinées : la violence conjugale, les agressions sexuelles, le fœticide, et les moyens de défense réservés aux femmes.

Le libre-échange

Une série de trois documents de référence traite des conséquences du libre-échange pour les femmes : *Le libre-échange et les Canadiennes*, par Katie MacMillan; *Conséquences du libre-échange pour les femmes dans le secteur manufacturier*, par Ann Porter et Barbara Cameron; et *Le libre-échange dans le secteur des services : un sujet d'inquiétude pour les femmes*, par Marjorie Griffin Cohen. Le thème qui revient dans les

trois documents porte sur l'importance des mesures et des programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre, ainsi que sur la nécessité d'intégrer les femmes à la planification et à la mise en oeuvre de ces mesures.

Les femmes et la réforme fiscale

Ce document de référence présente une analyse en profondeur du régime fiscal canadien dans une perspective féministe. Par le biais d'une évaluation des principes qui le sous-tendent, on démontre que le régime fiscal canadien n'a jamais reconnu la réalité de la vie des femmes. Des dispositions précises sont examinées telles que le recours de plus en plus fréquent à l'entité conjugale, l'exemption de personne mariée, ainsi que les pensions alimentaires et les allocations d'entretien. On y propose un autre modèle fiscal fondé sur le principe de l'égalité, qui profiterait aux femmes et favoriserait leur pleine participation à la société canadienne et au marché du travail. Dans la dernière partie du document, on analyse les propositions visant à substituer à la taxe sur les ventes des fabricants une taxe de vente multistade.

Les femmes et la politique : à quand la véritable égalité?

Le rôle limité des femmes sur la scène électorale canadienne fait l'objet de ce document. Leurs progrès aux paliers fédéral, provincial/territorial et municipal, est mis en parallèle avec les obstacles à leur avancement : stéréotypes sexuels, difficulté d'obtenir une nomination dans une circonscription gagnante, dépenses d'élections, domination masculine sur les partis politiques. Enfin, des perspectives d'égalité pour les femmes sur la scène politique canadienne font suite à un aperçu du rôle des femmes dans les corps législatifs de différents pays.

Les immigrantes au Canada : orientations souhaitables

Malgré qu'on reconnaisse de plus en plus l'importance du rôle des immigrantes dans l'évolution économique, démographique et sociale du Canada, nombreuses sont celles qui sont aux prises avec de piètres conditions de travail, des salaires de misère et l'insécurité d'emploi. Ce document de référence fait état de questions intéressant les immigrantes, notamment la politique de l'immigration, la formation linguistique, la formation professionnelle et le perfectionnement, la reconnaissance des acquis et la garde des enfants. D'autres aspects sont aussi abordés, comme les tendances de l'immigration, les modifications à la loi et les conditions de travail des employées de maison et des travailleuses à la pièce. Des propositions visant à améliorer le sort des immigrantes au Canada complètent le document.

Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée

Ce document de référence soutient que les entrepreneures constituent un élément essentiel de l'économie canadienne et que leur contribution est indispensable à sa vigueur. L'étude révèle que d'ici 1990, 65 % des nouvelles entreprises au Canada seront fondées par des femmes, qui continueront d'être présentes dans tous les secteurs d'activités. S'appuyant sur des études provinciales, l'auteure décrit les entreprises détenues par des femmes en examinant les facteurs suivants : statut juridique de l'entreprise, sources de financement, rentabilité et chiffre d'affaires. On trace le profil des entrepreneures selon les raisons qui les ont motivées à se lancer en affaires, leur niveau de scolarité, leurs antécédents de travail, leurs compétences de gestion et les défis qu'elles doivent relever. En conclusion, le document présente une série de besoins à combler et d'initiatives souhaitables pour procurer aux entrepreneures l'aide et l'appui qu'elles méritent. Une étude plus détaillée sur les besoins financiers des entrepreneures sera entreprise ultérieurement.

■ Mémoires

Mémoire présenté au Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur l'entente constitutionnelle de 1987

En réponse à l'entente du lac Meech, le Conseil souligne, dans son mémoire, l'importance historique que revêt la Constitution pour les femmes du Canada et les garanties d'égalité contenues dans les articles 15 et 28 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il

recommande que des consultations publiques sérieuses soient tenues sur l'entente et que le gouvernement s'engage à faire en sorte que les Canadiennes puissent contribuer à tous les stades des décisions constitutionnelles d'ordre politique et juridique. Le mémoire contient une analyse juridique des répercussions de l'entente du lac Meech sur la Charte et sur les droits à l'égalité, et des modifications à l'entente sont recommandées afin d'éviter que ces droits soient menacés. Le document fournit également une analyse juridique des conséquences de l'entente sur le pouvoir de dépenser et on y recommande une modification visant à permettre au gouvernement fédéral d'exercer son pouvoir pour offrir aux Canadiens le droit égal à des programmes nationaux cofinancés.

Ce document fut présenté par la suite au Groupe chargé des représentations sur l'entente constitutionnelle du lac Meech, accompagné d'observations supplémentaires décrivant la position des groupes féminins sur cette question et demandant au gouvernement de renvoyer à la compétence de la Cour suprême du Canada le soin de déterminer si l'entente du lac Meech porte atteinte aux dispositions de la Charte; finalement, on réclame le financement d'une conférence constitutionnelle à l'intention des femmes du Canada.

Mémoire sur la réforme fiscale présenté au Comité permanent des finances et affaires économiques

Dans ce document, le Conseil analyse les propositions du Livre blanc du gouvernement fédéral sur la réforme fiscale publié en juin 1987. Faisant état des conséquences de la réforme fiscale pour les femmes — qui sont de loin les contribuables à plus faibles revenus — le Conseil insiste pour que soient apportées des mesures équitables et progressives visant à ne pas imposer un fardeau fiscal aux moins bien nantis. Le Conseil émet certaines réserves quant au penchant vers des taxes à la consommation, l'indexation partielle en fonction de l'inflation, l'évolution des frais de garde d'enfants, la déductibilité des pensions alimentaires et la réduction des avantages aux familles avec enfants.

Mémoire sur la réforme fiscale présenté au Comité permanent des finances et affaires économiques (le Comité Blenkarn) et Analyse du rapport du comité

Ce mémoire fait suite à l'analyse des propositions de réforme fiscale que le Conseil a présentée en octobre 1987 (voir plus haut). Après la tenue d'audiences publiques auxquelles ont participé de nombreux organismes dont le CCCSF, le Comité permanent des finances et affaires économiques a publié son rapport en réponse au Livre blanc du gouvernement fédéral sur la réforme fiscale (1987). Le Conseil a alors présenté une deuxième analyse au Comité.

Dans son mémoire, le Conseil s'inquiète principalement de ce que les propositions du Comité constituent un « simple rafistolage », particulièrement en ce qui concerne les mesures touchant les femmes et leurs familles. Il insiste pour que les femmes aussi bien que les hommes bénéficient du régime fiscal et pour que le gouvernement s'attarde à éliminer les inégalités entre hommes et femmes qui sont inhérentes au régime.

Mémoire présenté au Comité permanent des Communes sur la santé nationale et le bien-être social en réponse au document de consultation sur les prestations de survivant prévues dans le Régime de pensions du Canada

Dans ce mémoire, le Conseil reconnaît la nécessité de restructurer le barème des prestations de survivant pour tenir compte des réalités de la vie des familles canadiennes. Bien que les modifications proposées aux prestations de survivant du RPC constituent un pas dans la bonne direction, il n'en subsiste pas moins la possibilité de sérieux problèmes. Par exemple, lorsque ces changements s'appliqueront à des conjoints vivant dans des circonstances différentes, ils risquent de donner lieu à des incohérences et à des injustices. Le document souligne le fait que d'autres changements devraient être apportés pour tenir compte de l'interdépendance des partenaires dans le mariage, et du même coup reconnaître que le décès de l'un ou l'autre conjoint exige un réaménagement financier pour le conjoint survivant et les enfants à charge. Le mémoire soulève également la question des prestations versées aux survivantes âgées de moins et de plus de 65 ans, de même que du traitement des conjoints divorcés.

Réunions et rencontres de groupes féminins

Colloque national sur les femmes et le pouvoir

Les 14 et 15 mars 1988

Les déléguées de 65 groupes féminins (groupes nationaux, associations d'immigrantes, de femmes appartenant à des minorités visibles et d'Autochtones, observatrices des trois principaux partis politiques du Canada), les représentantes des conseils consultatifs provinciaux et territoriaux, ainsi que les membres du CCCSF, se sont réunies à Ottawa, les 14 et 15 mars 1988, pour débattre la question « les femmes et le pouvoir ».

Au cours de ces deux journées, les cent participantes ont eu un programme bien rempli : elles ont assisté aux conférences et participé aux périodes de questions; elles ont dû s'attaquer à l'épineux problème de définir la nature du pouvoir pour les femmes; elles ont pris part aux dix ateliers et aux discussions de groupe; elles ont eu des entretiens avec leurs députées; elles ont accueilli avec enthousiasme la conférencière invitée de l'Alliance des femmes d'Islande et elles ont eu l'occasion d'échanger avec des homologues.

L'objet du colloque était de mettre en relief trois thèmes liés au titre, soit : le pouvoir économique, le pouvoir politique et le pouvoir des médias. Malgré la subtilité et la complexité des sujets, les participantes en sont venues à la conclusion que les femmes devaient se libérer de la tutelle dans laquelle elles sont maintenues par ceux qui détiennent le pouvoir. Qui plus est, l'imminence des élections fédérales a intensifié la nécessité pour les femmes de s'employer à vaincre l'historique résistance qui les exclut des situations de pouvoir.

Le mot de bienvenue prononcé par la présidente du CCCSF, Sylvia Gold, fut suivi d'une allocution de Yolande Cohen, professeure d'histoire à l'Université du Québec à Montréal. Selon Madame Cohen, les associations féminines, en tant que sources d'innovation et moyens d'expertise, peuvent devenir des outils puissants, pour autant qu'elles insistent pour se faire entendre. Malgré les gains acquis par les mouvements de libération des femmes des années soixante-dix et le bouleversement de l'ordre établi, les barrières fondamentales demeurent et les femmes restent à l'écart du pouvoir. En conclusion, Madame Cohen a déclaré que pour détenir véritablement le pouvoir, les femmes doivent être solidaires, exprimer clairement leurs visions des choses publiques et s'employer à créer une nouvelle société.

La conférencière Jill McCalla Vickers, directrice de l'Institut des études canadiennes à l'Université Carleton, avait intitulé son allocution : « Quatre questions en quête d'une théorie ». Les femmes, a-t-elle dit, doivent prendre les rênes du pouvoir et fonder de nouvelles institutions afin que le pouvoir et les objectifs communs deviennent l'héritage des femmes de la prochaine génération.

Dans un premier temps, Madame Vickers a expliqué comment les femmes tentent de comprendre le pouvoir de leur traditionnel point de vue d'observatrices, et elle a examiné les barrières qui les empêchent d'y prendre part. À la lumière d'une analyse historique, elle a expliqué pourquoi les hommes détiennent le monopole du pouvoir institutionnel. Selon Madame Vickers, les femmes doivent prendre au sérieux le pouvoir si elles veulent mener à bien leurs programmes minutieusement élaborés. Dans un deuxième temps, Madame Vickers a mis les femmes en garde contre l'idée que de nouvelles améliorations pourront entraîner de véritables changements, ou que les hommes consentiront volontiers à partager le pouvoir, ou que tout cela se fera sans une lutte acharnée. En guise de conclusion, Madame Vickers a rappelé que l'égalité du pouvoir est une affaire de plusieurs générations

et que les femmes doivent institutionnaliser leur pouvoir collectif afin d'en assurer la postérité.

À l'issue des conférences, les participantes ont pris part aux groupes de discussion pour traiter la question : « Qu'est-ce que le pouvoir? » En voici les idées dominantes :

- le concept du pouvoir, généralement considéré comme une force oppressive, doit être redéfini;
- le véritable pouvoir des femmes provient souvent de l'intérieur; le pouvoir peut être de nature individuelle ou collective et se définir comme étant la capacité de prendre en main sa propre destinée;
- les définitions traditionnelles du pouvoir ne tiennent pas compte des réseaux établis sur lesquels peuvent s'appuyer les femmes, tels que la famille et les autres femmes;
- les femmes doivent surmonter plus d'obstacles que les hommes pour accéder au pouvoir, surtout celles qui sont minoritaires. Les femmes se doivent donc d'examiner les raisons qui sous-tendent ce phénomène, et prendre la parole pour celles qui n'ont pas voix au chapitre;
- le pouvoir se définit en partie selon la perception des autres; si les hommes politiques perçoivent les femmes comme ayant du pouvoir, alors elles en auront.

Tout au long du colloque, les participantes ont pu assister à dix ateliers sur divers aspects du pouvoir. Le premier jour, les cinq ateliers simultanés étaient centrés sur le pouvoir économique des femmes et sur le rôle des médias; le lendemain, les cinq ateliers touchaient les divers aspects du pouvoir politique des femmes.

Les cinq premiers ateliers avaient pour titres : « L'image des femmes dans les médias » ; « Comment accorder de l'importance aux femmes dans les médias » ; « Savoir se faire entendre » ; « Argent synonyme de pouvoir » ; et « Le pouvoir économique des femmes ».

En fin d'après-midi, la ministre responsable de la Condition féminine, Barbara McDougall, a présidé à une réception offerte au Parlement en l'honneur des participantes, leur donnant ainsi l'occasion de créer des liens et d'échanger avec des parlementaires et des représentants du gouvernement.

En soirée, Kristin Halldorsdottir, députée de l'Alliance des femmes, en Islande, a prononcé une conférence publique devant plus de 400 personnes. L'Alliance des femmes est le premier parti politique féministe qui occupe des sièges à l'assemblée législative d'un pays. Il détient 30 % du vote populaire et constitue un parti de l'opposition. Madame Halldosrdottir a tracé l'historique des événements qui ont engendré le succès politique des femmes en Islande. Cela remonte à 1975, lorsque près de 90 % des Islandaises participèrent à une manifestation appelée Journée de congé des femmes — qui se révéla incontestablement un grand mouvement de force en dépit de son caractère paisible. Puis, en 1980, Vigdis Finnbogadottir fut élue présidente de la République, la première femme élue à un tel poste. L'Alliance des femmes, qui présente des candidates dans toutes les circonscriptions, a été fondée en 1983. Son programme électoral est tout à fait différent de celui des partis traditionnels et s'appuie sur le principe fondamental que la culture et l'expérience des femmes sont distinctes de celles des hommes, donnant lieu à des valeurs distinctes également. Mouvement essentiellement populaire et non hiérarchisé, l'Alliance des femmes procède par consensus et exige une participation égale des femmes à toutes les décisions.

La ministre de la Condition féminine, Barbara McDougall, a inauguré la deuxième journée du colloque, par une allocution soulignant l'importance pour les femmes d'accéder au plus haut niveau du pouvoir, celui qui permet de façonner les événements qui touchent toute la population. Suivirent cinq ateliers simultanés sur les femmes et la politique. Trois parlementaires animaient l'atelier

sur la politique fédérale : Marion Dewar, critique néo-démocrate de la condition féminine, Barbara McDougall, ministre responsable de la Condition féminine et Lucie Pépin, ancienne présidente du CCCSF et actuelle critique libérale pour la condition féminine. Pauline Marois, ancienne ministre et candidate à la direction du Parti Québécois, et Alexa McDonough, chef du Parti Néo-Démocrate de la Nouvelle-Écosse, étaient les personnes-ressources à l'atelier sur la politique provinciale, tandis que l'atelier sur la politique municipale était animé par Margaret Fortier-Delisle, conseillère municipale pendant de nombreuses années et actuellement maire de Sillery (Québec), et Margaret Strongitharm, conseillère municipale à Nanaimo (Colombie-Britannique), toutes deux membres du CCCSF. L'atelier intitulé « Les femmes peuvent-elles changer la politique? » était animé par Monique Bégin, ex-ministre du cabinet Trudeau et actuellement professeure aux départements des études féminines à l'Université d'Ottawa et à l'Université Carleton, et Julie Anne LeGras, membre active du Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCA). Enfin, l'atelier intitulé « Comment influencer la politique de l'extérieur » était sous la direction de Madeleine Lacombe, présidente du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence (Québec) et Judith Ramirez, coordonnatrice de la International Coalition to End Domestics' Exploitation (INTERCEDE).

À cette deuxième série d'ateliers succéda une table ronde dont le sujet — « Les femmes, la politique et le pouvoir » — suscita l'enthousiasme des participantes. L'événement regroupait les conférencières Monique Bégin, Barbara McDougall, Pauline Marois, Alexa McDonough, Judith Ramirez et Margaret Strongitharm. Parmi les principaux sujets soulevés au cours de la discussion, mentionnons : la nécessité pour les femmes de s'épauler à tous les niveaux de la politique; l'importance de la confiance en soi et de l'esprit d'initiative; et la nécessité que les femmes ne soient pas perçues comme les candidates d'une seule cause. Chaque conférencière a en outre souligné l'importance du sens de l'humour pour survivre en politique.

Pour clore le colloque, Doris Anderson, reconnue comme écrivaine, éditorialiste, journaliste et ancienne présidente du CCCSF, a dégagé quelques-unes des idées maîtresses émises au cours des deux journées. Elle a souligné que les femmes aspirent au pouvoir de l'action, non à celui de la domination. La faible augmentation du nombre de femmes élues démontre qu'il faut contraindre les partis politiques à réviser leurs positions et à nommer des femmes dans les circonscriptions gagnantes. Quant au pouvoir des femmes dans le monde des affaires, il n'est que périphérique et tant et aussi longtemps que les sociétés ne changeront pas de philosophie, les femmes continueront de s'en éloigner pour créer leurs propres entreprises qui répondent mieux à leurs besoins et à leurs responsabilités. Les femmes possèdent plusieurs formes de pouvoir qu'elles doivent s'exercer à concentrer afin que des colloques sur les femmes et le pouvoir ne soient plus nécessaires à l'avenir. Selon Madame Anderson, les femmes sont des révolutionnaires, qu'elles le veuillent ou non, car le mouvement féministe s'inscrira dans l'histoire comme un élément de transformation plus marquant encore que la révolution industrielle. Si les femmes sont en train de transformer la société, c'est qu'il en est mieux ainsi : mieux pour elles, mieux pour les hommes et, partant, mieux pour la société tout entière.

Réunions des présidentes des conseils consultatifs

La présidente du Conseil a rencontré ses homologues des conseils provinciaux et territoriaux à deux reprises, à Saint-Jean (Terre-Neuve) en avril et à Montréal (Québec) en novembre. À chacune de ces réunions, les présidentes ont passé en revue les activités de leur organisme et discuté des dossiers prioritaires pour les femmes au Canada. Elles ont notamment examiné les questions suivantes : les services de garde, les régimes de pension, la pauvreté des femmes, le logement, l'enseignement, les programmes de réintégration du marché de travail, les immigrantes, les femmes appartenant à des minorités visibles, les directions générales de la condition féminine et les technologies de la reproduction. À la demande de quelques présidentes, le CCCSF a fait rédiger un communiqué sur les services de garde pour marquer la fête des Mères, dans lequel on exhorte le gouvernement fédéral à pourvoir les familles d'un régime complet de services de garde accessibles et à prix abordable. Le communiqué devait être distribué à la discrétion des présidentes.

Utilisation des bureaux du Conseil par les groupes féminins

Des groupes féminins ont pu utiliser les bureaux du Conseil pour y tenir des réunions au cours de l'année. Au bureau national, parmi les organisations qui se sont prévalues de cette possibilité, on peut citer le University Women's Club of Ottawa, le Réseau des femmes d'Ottawa, le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes, le Women's Info et enfin le Comité sur les pensions du Comité canadien d'action sur le statut de la femme.

Les groupes suivants ont utilisé les bureaux du Conseil de Calgary : Calgary Immigrant Women's Centre; Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (Alberta); Travail Canada; Alberta Native Women's Association; YWCA (Calgary); Secrétariat d'État; Women Looking Forward; Comité de rédaction de *Perspective*; Saskatchewan Immigrant Women's Association; Statistique Canada; Chambre de commerce de Calgary; Coalition for Universal Health Care; Calgary Catholic Immigrant Services; Association des femmes autochtones du Canada; Alberta and Northwest Territories Network of Immigrant Women; Alberta Coalition Against Pornography; Université de Calgary (Conseil d'administration, facultés de gestion, du bien-être social et de droit).

Liste des réunions et des documents publiés

Assemblées du CCCSF

Du 8 au 10 juin 1987
Ottawa (Ontario)

Du 21 au 23 septembre 1987
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Du 7 au 9 décembre 1987
Ottawa (Ontario)

Le 13 mars 1988
Ottawa (Ontario)

Réunions des présidentes des conseils consultatifs

Du 6 au 8 avril 1987
Saint-Jean (Terre-Neuve)

Le 2 novembre 1987
Montréal (Québec)

Colloque national sur les femmes et le pouvoir

Les 14 et 15 mars 1988
Ottawa (Ontario)

Documents publiés

Livres

Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale
— juin 1987

Participation et intégration — Les femmes, le travail et l'argent
— septembre 1987

Place aux femmes dans l'agriculture
— novembre 1987

Documents de référence

Autonomie personnelle et droit criminel — Quelques questions d'avenir pour les femmes
— septembre 1987

Documents sur le libre-échange
— septembre 1987

- Le libre-échange et les Canadiennes : la perspective d'un meilleur avenir
- Conséquences du libre-échange pour les femmes dans le secteur manufacturier
- Le libre-échange dans le secteur des services : un sujet d'inquiétude pour les femmes

Les femmes et la réforme fiscale
— octobre 1987

Les femmes et la politique — À quand la véritable égalité?
— novembre 1987

Les immigrantes au Canada
— Orientations souhaitables
— janvier 1988

Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée
— février 1988

Mémoires

Mémoire présenté au Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur l'entente constitutionnelle de 1987
— 20 août 1987

Mémoire sur la réforme fiscale présenté au Comité permanent des finances et affaires économiques
— 5 octobre 1987

Mémoire sur la réforme fiscale présenté au Comité permanent des finances et affaires économiques (le Comité Blenkarn) et Analyse du rapport du comité
— décembre 1987

Mémoire présenté au Comité permanent des Communes sur la santé nationale et le bien-être social en réponse au document de consultation sur les prestations de survivant prévues dans le Régime de pensions du Canada
— 15 décembre 1987

Réalisations spéciales

Un juste équilibre, bulletin du CCCSF (automne 1987)

Rapport du Colloque national sur les femmes et la famille tenu les 2 et 3 mars 1987

Mise à jour des fiches et de l'index destinés au fichier des recommandations du CCCSF

Communiqués de presse

Voici la liste des 22 communiqués de presse publiés au cours de l'année :

- Le CCCSF demande une plus grande reconnaissance des besoins en matière de services de garde
  — 3 avril 1987
- Les femmes face aux problèmes de logement : un document de référence du CCCSF
  — 6 avril 1987
- Message du CCCSF à l'occasion de la fête des Mères : des services de garde pour les familles
  — 7 mai 1987
- Impact du projet de loi C-31 sur les Indiennes : un document de référence du CCCSF
  — 19 mai 1987
- Lettre du CCCSF au Premier ministre sur l'Accord du lac Meech
  — 29 mai 1987
- Le CCCSF publie « Pour de vraies amours...Prévenir la violence conjugale »
  — 10 juin 1987
- Le CCCSF recommande de modifier l'Accord du lac Meech pour protéger les droits à l'égalité des Canadiennes
  — 12 août 1987
- Assemblée du CCCSF à Saint John (Nouveau-Brunswick), les 21, 22 et 23 septembre 1987
  — 27 août 1987
- Le CCCSF étudie les nouvelles questions de droit criminel pour les femmes
  — 15 septembre 1987
- Le CCCSF publie « Participation et intégration : les femmes, le travail et l'argent »
  — 21 septembre 1987
- Le CCCSF réclame des programmes d'adaptation de la main-d'œuvre pour venir en aide aux femmes
  — 28 septembre 1987
- Le CCCSF et la réforme fiscale
  — 5 octobre 1987
- Le Rapport annuel du CCCSF confirme le besoin de mesures gouvernementales en matière de condition féminine
  — 28 octobre 1987
- Le CCCSF publie « Place aux femmes dans l'agriculture »
  — 9 novembre 1987
- Le CCCSF demande la priorité aux services de garde
  — 1er décembre 1987
- Déclaration du CCCSF sur le programme de services de garde
  — 3 décembre 1987
- Deux nouvelles publications du CCCSF : « Les femmes et la politique — À quand la véritable égalité? » et « Les femmes et la réforme fiscale »
  — 15 décembre 1987
- Le CCCSF publie « Les immigrantes au Canada : orientations souhaitables »
  — 26 janvier 1988
- Déclaration du CCCSF sur le Budget fédéral
  — 12 février 1988
- Le gouvernement fédéral devrait s'empresser d'agir pour que l'accès uniforme aux services d'avortement soit une réalité pour les femmes au Canada
  — 22 février 1988
- Le CCCSF publie « Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée »
  — 24 février 1988
- Le CCCSF tient son Colloque sur les femmes et le pouvoir les 14 et 15 mars 1988
  — 1er mars 1988

État financier

Exercice terminé le 31 mars	**1987-1988**	**1986-1987**
Revenus :		
Crédit budgétaire	3 160 000 $	2 507 000 $
Dépenses :		
Traitements et avantages sociaux	1 651 725	1 533 909
Information au public	428 189	131 262
Services professionnels et spéciaux	505 399	367 738
Congrès, colloques et réunions	193 047	148 628
Activités régionales	163 734	163 538
Administration	175 553	138 080
Dépenses en capital	36 580	23 465
Total des dépenses :	3 154 227 $	2 506 620 $
Crédits non utilisés :	5 773 $	380 $